



PROJET WALLINDE « AIDER LES AUTRES »

Evaluation Finale et Capitalisation

RAPPORT FINAL



Yaoundé, juillet 2023

RÉSUMÉ

Le projet « aider les autres », ou « Walindé » en langue Fulfuldé, a été mis en œuvre par CARE Cameroun dans les départements du Mayo Tsanaga, Mayo Danaï et Mayo Kani. L'objectif poursuivi par le projet est de « renforcer l'accès aux services de base en matière d'eau, hygiène et assainissement (EHA) et aux services informels d'épargne et de crédit dans la région de l'Extrême Nord du Cameroun ». Le projet couvre une période allant du 1^{er} avril 2021 au 31 avril 2023 soit une durée globale de 24 mois.

Trois (03) résultats spécifiques étaient attendus, à savoir : (i) La gouvernance communautaire et communale des infrastructures de base (points d'eau, latrines, hygiène) est améliorée afin de garantir un accès accru, équitable et sécurisé à l'eau potable autour des écoles des communes de Mokolo, Hina, Touloum et Kaélé ; (ii) les élèves (filles, garçons), les parents (hommes, femmes) et le personnel des écoles ont amélioré leurs connaissances et adopté des bonnes pratiques en matières d'EHA ; (iii) les capacités d'épargne des femmes et des jeunes membres des AVEC sont renforcées

Rendu à la fin du projet, il s'est avéré pertinent de conduire une évaluation externe du projet. La mission dont le présent document est le rapport visait à apprécier le résultat global du projet par rapport aux objectifs initiaux et de réfléchir avec les principaux intervenants en vue d'améliorer la mise en œuvre ultérieure de projets similaires, mais aussi de générer des leçons apprises que CARE Cameroun puisse utiliser pour planifier et/ou adapter les composantes humanitaires des interventions futures. A la suite du processus de sélection, le Cabinet Multipolaire a été retenu pour accompagner CARE dans ce processus. Après production et validation de la note méthodologique, la collecte des données s'est déroulée du 20 au 25 mars 2023. La méthodologie de l'étude était participative et alignée sur les standards de protection et sauvegarde des enfants. Au total, 1 609 personnes dont ont été consultées dont 699 hommes et 910 femmes.

Les données croisées de l'évaluation montrent que les résultats attendus du projet ont été largement atteints, poussés par certaines activités comme la réhabilitation de 25 forages sur 20 prévus. On a également noté une forte mobilisation des populations, notamment à travers les sensibilisations sur les thématiques EHA. Les points forts du projet Walindé sont nombreux, entre autres il s'agit d'un projet pertinent, accepté et fortement apprécié par les populations, menant de judicieuses activités de construction/réhabilitation des points d'eau et des latrines, de renforcement des capacités des CPGE et micro-assurances, en partenariat avec les communes cibles et les structures sectorielles déconcentrées, avec lesquelles un climat de bonne collaboration et d'interactions positives a été développé, pour le grand bien des populations bénéficiaires. Ceci est également un atout pour la durabilité sociale et institutionnelle du projet.

On peut conclure sans risque de se tromper que la couverture en eau potable a été améliorée par l'offre de forages fonctionnels aux écoles bénéficiaires. Toute la population des intervenants de l'école et des communautés environnantes profitent de ces points d'eau. Toutes les écoles bénéficiaires ont en outre un lieu désigné pour le lavage des mains où l'eau et le savon sont présents et les latrines propres. Les proportions de personnes qui, lorsqu'elles y sont invitées, font une démonstration satisfaisante de bonnes pratiques en matière d'EHA sont très satisfaisantes (supérieures à 90%) quel que soit le sexe et l'âge. Le projet a ainsi contribué au changement des comportements au sein des établissements scolaires, au sein des ménages et au sein des communautés. Le projet a également contribué à la formation et au

renforcement des capacités du personnel des municipalités et animateurs (outillés sur les instruments sensibilisation en EHA, suivi des CPGE, etc.), a amélioré les connaissances des bénéficiaires directs en EHA et en hygiène menstruelle et a appuyé les sinistrés des inondations à Yagoua. Il a également contribué à renforcer l'inclusion sociale et à participer à la réduction de la propagation de la COVID 19 dans sa zone de couverture.

Le projet Walindé a mis en œuvre les activités visant à poursuivre l'amélioration de la gouvernance communautaire et communale des infrastructures de base (points d'eau, latrines, hygiène) dans les quatre communes ciblées. Il a ainsi permis, avec la construction et la réhabilitation des forages, un accès accru, équitable et sécurisé à l'eau potable autour des écoles des communes de Mokolo, Hina, Touloum et Kaélé. Les quatre structures de micro-assurances au niveau des communes ont été appuyées par le projet, même si deux d'entre elles ne sont toujours pas légalisées (Mokolo et Hina).

Dans les CGPE, la proportion des femmes aux postes clés est passée à 50%. S'agissant des micro-assurances, 24% des membres du bureau sont des femmes soit une augmentation de 7 points par rapport aux chiffres de l'étude de base où elles étaient à 17%. On note également une forte participation des femmes dans les AME. Les dynamiques développées par les AME sont très rassurantes et sécurisantes pour les jeunes filles dans les écoles. Les AME ont ainsi permis non seulement l'encadrement des jeunes filles et leur sensibilisation, mais aussi par leur présence, elles contribuent à rendre l'environnement sûr et protecteur pour la jeune fille. Les centres d'alphabétisation ont fortement contribué au développement personnel des bénéficiaires, mais surtout des femmes qui substantiellement renforce leur confiance en soi et en leurs propres compétences en négociation et en communication.

Le projet Walindé a également contribué à renforcer l'accès aux services d'épargne et de crédit pour les femmes et les jeunes dans les communes de Mokolo et Hina. En effet, les bases de données du projet montrent 1620 personnes membres d'AVEC et donc utilisatrices des services financiers informels dans les zones ciblées. Les volumes épargnés restent faibles, en raison entre autres à la faiblesse des compétences entrepreneuriales dans un contexte de pauvreté rurale. Le projet Walindé a développé le concept de promoteur d'AVEC qui est un conseiller de proximité, ce qui correspond à un besoin réel. Toutefois, il y a lieu de renforcer les compétences de ces promoteurs d'AVEC pour qu'ils puissent accompagner les membres dans le développement de leurs compétences entrepreneuriales. Un séminaire de formation de facilitateurs en entrepreneuriat serait judicieux. Par ailleurs, si l'AVEC est un important outil de renforcement de la cohésion sociale, son modèle économique hors d'un réseau devrait être une préoccupation. La mise en réseau des AVEC pour avoir des structures et des membres en besoin de capitaux aux côtés de ceux en excédent de trésorerie est nécessaire, sous l'arbitrage d'une structure faitière.

Le développement des partenariats avec les communes et les services déconcentrés de l'État (éducation, affaires sociales, eau et énergie, etc.) est apprécié. Ces structures sont pérennes et pourraient continuer à mener des activités de sensibilisation, d'éducation et de développement économique même après la fin du projet. Walindé, contribuant ainsi durablement au développement communautaire.

Ce projet est riche en enseignements. Il a démontré qu'une meilleure considération des droits reconnus aux enfants, leur protection, avec une approche judicieuse d'amélioration de la qualité de l'éducation et de la convivialité de son environnement, un renforcement des capacités et des actions en faveurs de

l'autonomisation, soutenue par une implication marquée et positive des acteurs communautaires peut déclencher des dynamiques sociales et institutionnelles favorables à la motivation des communautés qui prennent conscience de ce que leur avenir dépend en majeure partie d'eux même, de leur désir commun de développement.

Les structures de micro assurance constituent une réponse idoine à la problématique de la maintenance durable des points d'eau. A condition :i) qu'elles aient des capacités de sensibilisation permettant d'attirer et affilier le maximum de CGPE au sein de leur commune ; ii) qu'elles soient capables de mutualiser leurs ressources au-delà de la commune et des départements, dans le cadre d'un réseau régional de micro assurance d'entretien des points d'eau. Un accompagnement à cet effet devrait être confié à un consultant ayant le profil adéquat, qui serait rétribué en fonction des résultats obtenus.

Finalement, l'évaluation recommande fortement une phase subséquente du projet, dans la perspective de consolider les acquis du projet, d'organiser plus sereinement le développement du mécanisme de micro-assurance des points d'eau et également les centres d'alphabétisation.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	i
TABLE DES MATIÈRES	iv
LISTE DES TABLEAUX	vi
SIGLES, ABREVIATIONS ET ACRONYMES	vii
INTRODUCTION	1
1. CADRE GÉNÉRAL DE LA MISSION	3
1.1. Présentation sommaire du Projet	3
1.2. Rappels des objectifs et des résultats attendus de l'évaluation.....	4
1.3. Liste des indicateurs à mesurer	4
2. MÉTHODOLOGIE	5
2.1. Principales étapes de réalisation de la mission	5
2.2. Collecte des données quantitatives	7
2.3. Collecte des données qualitatives	9
2.4. Outils de collecte des données	10
2.5. Mécanisme de contrôle qualité.....	11
2.6. Traitement des données.....	12
2.7. Facilités et difficultés rencontrées.....	13
3. EVALUATION DE LA PERTINENCE DU PROJET	14
3.1. Cohérence du projet Walindé avec les instruments internationaux	14
3.2. Cohérence du projet Walindé avec les politiques et les priorités nationales.....	16
3.3. Alignement du projet sur les besoins des bénéficiaires.....	18
4. EVALUATION DE L'EFFICACITE DU PROJET	21
4.1. Amélioration de l'accès à l'eau et aux bonnes pratiques en matière d'hygiène et assainissement.....	21
4.2. Analyse des activités d'assistance aux sinistrés de Yagoua.....	27
4.3. Efficacité du projet sur la gouvernance communautaire et communale des infrastructures de base ..	29
4.4. Analyse des activités réalisées pour le développement des AVEC	32
4.4.1. Augmentation de capacité d'épargne.....	32
4.4.2. Alphabétisation fonctionnelle en marge des AVEC.....	33
5. EVALUATION DE L'EFFICIENCE DU PROJET	39
5.1. Appréciation de la gestion des ressources financières du projet.....	39
5.2. Appréciation de la gestion ressources matérielles et logistiques.....	39
5.3. Appréciation de la gestion des ressources humaines	39

5.4.	Appréciation de la gestion opérationnelle	40
5.5.	Appréciation des méthodologies et approches déployées dans la mise en œuvre du projet	41
6.	EVALUATION DES INCIDENCES ET DE LA DURABILITÉ DU PROJET	43
6.1.	Evaluation des effets et incidences du projet	43
6.2.	Evaluation de la pérennité du projet	52
7.	FORCES, FAIBLESSES, LEÇONS APPRISSES ET RECOMMANDATIONS	53
7.1.	Forces et opportunités en lien avec le projet.....	53
7.2.	Menaces et faiblesses du projet	54
7.3.	Recommandations.....	55
CONCLUSION	57
BIBLIOGRAPHIE	58
ANNEXES	60
	Annexe 1 : Questionnaires pour la collecte des données quantitatives.....	60
	Annexe 2 : Guides pour la collecte de données qualitatives	70
	Annexe 3 : Sollicitation de contribution à l'évaluation et à la capitalisation	80
	Annexe 4 : Critères d'évaluation et questions correspondantes.....	95

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Indicateurs à mesurer selon les TDR	4
Tableau 2: Autres cibles pertinentes pour l'évaluation et la capitalisation.....	7
Tableau 3: Échantillon pour l'enquête auprès des sinistrés de Yagoua.....	8
Tableau 4: Échantillon pour l'enquête auprès des femmes bénéficiaires des CAF	8
Tableau 5: Répartition des écoles et ménages selon les communes.....	9
Tableau 6: Activités de collecte de données qualitatives	10
Tableau 7: Contrôle de qualité.....	11
Tableau 8: ODD couverts par le projet.....	14
Tableau 9: Construction et réhabilitation des points d'eau.....	21
Tableau 10: Réhabilitation des latrines et distribution des kits dans les écoles.....	23
Tableau 11: Vue d'ensemble des interventions réalisées au sein des écoles bénéficiaires	23
Tableau 12: Réalisations au titre du résultat 1	24
Tableau 13: Démonstrations de bonnes pratiques d'EHA:	25
Tableau 14: Pratiques de défécations	25
Tableau 15: États des points d'eau.....	26
Tableau 16: Connaissance des comités de gestion des forages (Parents).....	27
Tableau 17: Satisfaction relativement aux kits distribués aux sinistrés de Yagoua	28
Tableau 18: Membres ayant connu une augmentation de plus de 10% de leurs épargnes	32
Tableau 19: Appréciation de la participation aux activités CAF.....	34
Tableau 20: Appréciation des changements en termes d'apports pratiques de l'alphabétisation	36
Tableau 21: Appréciation des apports de développement personnel liés à l'alphabétisation.....	37
Tableau 22 : Proportions des femmes dans les CGPE rencontrés au cours de l'évaluation.	47
Tableau 23 : Postes occupés par les femmes dans les CGPE rencontrés au cours de l'évaluation.	48

SIGLES, ABREVIATIONS ET ACRONYMES

ACDES	Animateurs Communaux de Développement Economiques et Social
AGR	Activité Génératrice de Revenus
AME	Association Mère d'Enfant
AR	Artisans Réparateurs
AVEC	Association Villageoise d'Épargne et de Crédit
CAF	Centre d'Alphabétisation Fonctionnelle
CARE	Corporative for Assistance and Relief Everywhere
CCODES	Commission Communale de Développement Économique et Social
CGPE	Comité de Gestion des Points d'Eau
COOPERER	Communes et Organisation de la société Civile Performantes pour des populations Engagées et Résilientes
CTD	Collectivité Territoriale Décentralisée
CRC	Croix Rouge Camerounaise
EHA	Eau, Hygiène et Assainissement
EP	Ecole Publique
FFOM	Forces, Faiblesses, Menaces et Opportunités
FGD	Focus Group Discussion
GIC	Groupe d'Initiative Commune
INS	Institut National de la Statistique
IOV	Indicateur Objectivement Vérifiable
MINAS	Ministère des Affaires Sociales
MINEDUB	Ministère de l'Éducation de Base
MINEE	Ministère de l'Eau et de l'Énergie
MINESEC	Ministère des Enseignements Secondaires
MINPROFF	Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille
NFI	Non Food Items
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OSC	Organisation de la Société Civile

PCD	Plan de Développement Communal
RRC	Réduction des Risques et Catastrophes
SND 30	Stratégie Nationale de Développement du Cameroun 2020-2030
TDR	Termes de Référence
WASH	Water, Sanitation and Hygiene
RESILIENT	Programme de redressement économique et social inclusif et de lutte contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle des territoires du Nord Cameroun
PEREN	Programme de Poursuite des Engagements pour la Résilience à l'Extrême-Nord Cameroun

INTRODUCTION

L'Extrême Nord du Cameroun est confronté depuis plusieurs années à des problématiques structurelles. La vulnérabilité des ménages à l'insécurité alimentaire, au réchauffement climatique ou encore aux épidémies, a été exacerbée par la crise sécuritaire autour du Lac Tchad, ayant causé un déplacement important de population. Elle est la région la plus pauvre du Cameroun, avec 74% de la population vivant sous le seuil de pauvreté (mois d'1,125€/jour) contre 37,5% au niveau national (INS : 2014). De plus, l'incidence de la pauvreté est plus élevée en milieu rural (66%) qu'en milieu urbain (7%).

L'Extrême Nord dispose d'une faible couverture en services de base, notamment en matière d'eau et d'assainissement. D'après l'UNICEF, le taux d'accès à l'eau potable dans le Nord du Cameroun est de 53% contre 73% dans le Centre du pays (UNICEF : 2017). En 2017, seuls 16% des écoles dans le Mayo Tsanga et 24% dans le Mayo Kani - les deux départements d'intervention - disposent d'un accès à l'eau. Le ratio latrine par élève est compris entre 249 pour le Mayo Kani et 352 pour le Mayo Tsanga, soit 5 à 6 fois plus que les standards fixés par l'UNICEF. Le nombre restreint d'infrastructures adaptées, telles que les latrines sexo-spécifiques, constitue un frein à la scolarisation des enfants, notamment des jeunes filles.¹ L'absence d'intimité pour changer ou nettoyer les protections menstruelles, de matériel hygiénique, ainsi que les tabous autour des menstruations poussent de nombreuses filles à quitter l'école lors de leurs règles.

Dans les zones rurales, la présence de dispositifs de lavage de mains (DLM) fonctionnels au sein des écoles reste rare, ce qui limite fortement le lavage des mains des élèves et des enseignants ainsi que la mise en pratique des mesures de prévention contre la COVID-19. Faute de moyens, d'infrastructures et de formations, les sensibilisations relatives à l'eau, hygiène et assainissement ne se traduisent pas systématiquement par des changements des comportements.

Pour répondre à cette situation, CARE International Cameroun a mis en œuvre le projet Walindé dont l'objectif global est de renforcer l'accès aux services de bases en matière d'eau, d'hygiène et d'assainissement (EHA) et aux services informels d'épargne et de crédit dans la région de l'Extrême Nord du Cameroun. De manière spécifique, cet objectif se traduit à travers l'amélioration de la couverture en eau potable et l'accès aux services d'épargne et de crédit pour les femmes et les jeunes dans les communes de Mokolo, Hina, Yagoua, Kaélé.

CARE est intervenu dans les communes de Mokolo et Hina (Mayo Tsanaga), Yagoua (Mayo Danay) et Kaélé (Mayo Kani), respectivement dans le cadre des projets RESILIAN (2017-2020), COOPERER I et II (2016-2017 / 2019-2020). Ces projets sont clos actuellement. Walindé s'inscrit dans la continuité de ces projets et du PEREN (Mokolo et Hina), ainsi que du projet COOPERER III (Yagoua, Touloum et Kaélé). Ces projets visaient respectivement (1) au renforcement de la résilience des populations vulnérables face aux crises alimentaires, (2) à l'amélioration de l'accès aux services sociaux de bases et aux opportunités économiques. Le projet Walindé se proposait de construire des synergies avec ces projets au niveau de la gouvernance, de la gestion communautaire des points d'eau ou encore du suivi des AVEC.

¹ Le taux d'achèvement de l'école primaire est de 61% à l'Extrême Nord, et de seulement 49,2% pour les filles.

Rendu à la fin du projet, il est normal que les parties prenantes pensent à son évaluation. A la suite d'un appel ouvert à candidature, Le cabinet d'expertise Multipolaire a été retenu pour mener cette mission d'évaluation finale. L'évaluation a fait appel à l'exploitation documentaire, à l'administration d'un questionnaire à un échantillon de bénéficiaires, à la conduite des entretiens individuels et en groupes avec les bénéficiaires et les autres parties prenantes. La phase de collecte d'information auprès des bénéficiaires s'est déroulée du 18 au 26 mars 2023 dans les communes cibles.

Le présent rapport qui présente la synthèse des analyses et conclusions est articulé autour des parties suivantes : cadre de la mission ; méthodologie ; évaluation de la pertinence du projet ; évaluation de l'efficacité du projet ; évaluation de l'efficience du projet ; évaluation des incidences et de la durabilité du projet ; forces et faiblesses, leçons apprises et recommandations.



Figure 1.. Latrines construites à Mokolo dans le cadre du projet Walindé

1. CADRE GÉNÉRAL DE LA MISSION

La section sur le cadre de la mission donne l'opportunité de faire une présentation sommaire du projet, rappeler les objectifs de la mission, les indicateurs à mesurer, les critères d'évaluation et questions correspondantes, tels que figurant dans les termes de référence de la mission.

1.1. Présentation sommaire du Projet

CARE Cameroun a mis en œuvre le projet intitulé « aider les autres », ou « *Walindé* » en langue Fulfuldé dans les départements du Mayo Tsanaga, Mayo Danai et Mayo Kani. Les domaines d'intervention du projet sont l'Eau, Hygiène et Assainissement (EHA) et le développement économique. Les cibles du projet sont les élèves (filles et garçons), les hommes et femmes des communautés cibles et les membres des Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit (AVEC).

Objectif général

Renforcer l'accès aux services de base en matière d'Eau, d'Hygiène et d'Assainissement (EHA) et aux services informels d'épargne et de crédit dans la région de l'Extrême Nord du Cameroun.

Objectif spécifique

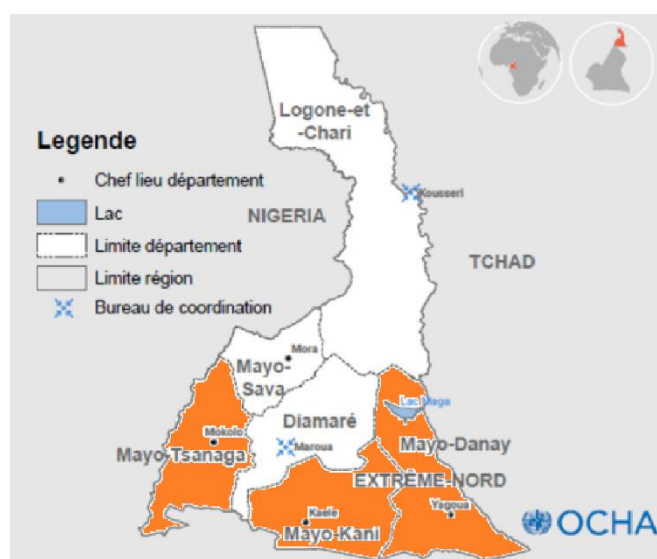
Améliorer la couverture en eau potable et l'accès aux services d'épargne et de crédit pour les femmes et les jeunes dans les communes de Mokolo, Hina, Kaélé et Yagoua.

Trois (03) résultats spécifiques étaient attendus de ce projet, à savoir :

1. La gouvernance communautaire et communale des infrastructures de base (points d'eau, latrines, hygiène) est améliorée afin de garantir un accès accru, équitable et sécurisé à l'eau potable autour des écoles des communes de Mokolo, Hina, Yagoua et Kaélé ;
2. Les élèves (filles, garçons) et les parents (hommes, femmes), le personnel des écoles ont amélioré leurs connaissances et adopté de bonnes pratiques en matière d'EHA ;
3. La capacité d'épargne des femmes et des jeunes membres des AVEC est renforcée.

Zone d'intervention du projet

Le projet est mis en œuvre dans quatre (04) communes de la Région de l'Extrême Nord, Cameroun à savoir : Hina, Mokolo (département Mayo Tsanaga), Yagoua (Mayo Danai) et Kaélé (Mayo Kani).



1.2. Rappels des objectifs et des résultats attendus de l'évaluation

La présente mission vise d'une part à mesurer le niveau d'atteinte des résultats du projet et d'autre part de capitaliser les succès, les bonnes pratiques et les leçons apprises devant servir de boussole pour les actions futures de CARE.

De manière spécifique, il s'agissait de :

- Analyser la pertinence, la durabilité/pérennité, l'efficacité, l'efficacé et des effets/changements induits par l'intervention selon les spécificités liées à l'âge et au sexe ;
- Analyser l'atteinte des indicateurs ainsi que les changements induits par le projet au sein des écoles et en communauté ;
- Réaliser le suivi post distribution des Kits NFI distribués aux sinistrés des inondations dans la commune de Yagoua ;
- Fournir les éléments de capitalisation sur les pratiques du projet (stratégie d'intervention, forces, faiblesses, opportunités, menaces, leçons apprises, succès et témoignages) du projet ;
- Dégager des recommandations et proposer des pistes pour des interventions futures dans le domaine de l'EHA et de l'autonomisation économique des femmes en milieu rural.

1.3. Liste des indicateurs à mesurer

Tableau 1: Indicateurs à mesurer selon les TDR

Objectifs/résultats	Indicateurs à mesurer
Objectif Spécifique : Améliorer la couverture en eau potable et l'accès aux services d'épargne et de crédit pour les femmes et les jeunes dans les communes de Mokolo, Hina, Touloum, Kaélé	% des personnes utilisant au moins un service d'eau potable de base
	% d'écoles ayant un lieu désigné pour le lavage des mains où l'eau et le savon sont présents et les latrines propres
	# de personnes (homme, femme,) utilisatrices des services financiers formels ou informels sur les zones ciblées (désagrégé par type de service - formel / informel)
Résultat 1 : La gouvernance communautaire et communale des infrastructures de base (points d'eau, latrines, hygiène) est améliorée afin de garantir un accès accru, équitable et sécurisé à l'eau potable autour des écoles des communes de Mokolo, Hina, Touloum et Kaélé	# de micro-assurances au niveau des communes appuyées et/ou mis en place par le projet
	# de personnes (F, H, f, g) ayant rapporté des actes de violence en allant à la collecte de l'eau ou au moment de la collecte
	% des femmes ayant des postes clés au sein des comités de gestion / du bureau communal de la micro-assurance des points d'eau

Objectifs/résultats	Indicateurs à mesurer
Résultat 2 : les élèves (filles, garçons) et les parents (hommes, femmes) le personnel des écoles ont amélioré leurs connaissances et adopté des bonnes pratiques en matière d'EHA.	<p>≠ de personnes (F, H, f, g) ayant bénéficié de séances de promotion à l'hygiène</p> <p>% des personnes (H, F, f, g) ayant adoptées au moins 3 bonnes pratiques en matière d'EHA</p>
Résultat 3 : les capacités d'épargne des femmes et des jeunes membres des AVEC sont renforcées.	% des membres des AVEC ayant augmenté leur capacité d'épargne

2. MÉTHODOLOGIE

La méthodologie permet de présenter les principales étapes de réalisation de la mission, les cibles, les techniques et outils de collecte de données.

2.1. Principales étapes de réalisation de la mission

La mission s'est construite autour de deux principaux enjeux : d'une part une nécessité de réponse aux questions d'évaluation et d'autre part la production d'un document de capitalisation.

Afin de capter l'ensemble des données nécessaires, l'équipe de consultants s'est assurée que les savoirs développés lors de la mise en œuvre du projet ont été identifiés et mis en lumière durant les entretiens et autres discussions de groupe. Un accent a été mis en exergue sur les leçons apprises, en termes de difficultés, succès, savoir-faire et savoir-être.

Afin de permettre l'évaluation et la capitalisation, les points clés suivants ont été considérés :

- Leçons issues de l'atteinte des bénéficiaires prévus ou non du projet ;
- Innovations introduites au cours de la mise en œuvre, et appréciation des bénéficiaires ;
- Toutes autres informations permettant de faciliter la mise en œuvre des initiatives futures.

Les principales phases de la mission ont été telles que déclinées ci-dessous.

1) Phase préparatoire

Cette phase s'est déroulée en trois (03) étapes les unes liées aux autres.

Etape 1 : Formalités administratives et discussions préliminaires

Parallèlement à la finalisation des formalités administratives, des discussions étaient en cours entre l'équipe d'experts et l'équipe de CARE en charge du suivi de l'étude. La recherche documentaire initiale des experts a permis de préparer les discussions avec le point focal pour l'évaluation. Une réunion de cadrage méthodologique a été organisée pour imprégner le consultant des attentes sur la mission, discuter du rapport de démarrage, et s'assurer de la mise à disposition des informations manquantes (définition des mesures de facilitation de l'accès aux données, finalisation de la méthodologie et calendrier d'exécution de la mission).

Etape 2 : Recherche documentaire complémentaire

Les documents de base relatifs au projet et aux différents aspects touchés par le programme ont été collectés et analysés notamment :

- La version finale des documents de base du projet ;
- Les rapports des recherches menées dans le cadre du Programme ;
- Les bases de données du projet ;
- Les rapports d'activités provenant des Ministères et des ONG, touchant à la problématique du projet ;
- Les documents de stratégie (internationaux, nationaux, sectoriels, locaux) ;
- Les rapports d'études menées par les agences gouvernementales (INS) ;
- Les rapports d'études et recherches publiés par les organisations internationales et nationales.
- Les études thématiques produites dans le cadre du projet.

Les informations recueillies au cours de l'exploitation documentaire ont servi à l'affinement de l'échantillon et à la finalisation des outils de collecte.

Etape 3 : Finalisation de l'échantillonnage et élaboration des outils

Les discussions sur le rapport de démarrage ont permis de finaliser l'échantillonnage initial.

2) Phase de déploiement

Etape 1 : Préparation de la collecte des données

Elle est intervenue à la suite de la validation des outils de collecte et comprenait :

- Recrutement et formation des enquêteurs

Nous avons recruté 04 Superviseurs et 16 agents enquêteurs dont dix hommes et dix femmes. La formation s'est faite du 18 au 19 mars à Maroua et a été conduite par le Chef de mission. Les aspects minimum suivants ont été couverts : Séquence introductive ; Briefing sécurité ; Considérations éthiques et protection ; Présentation du Projet Walindé ; Présentation générale de l'étude ; Spécificités des collectes de données aux fins d'évaluation ; Cahier des charges des équipes ; Les Focus groups discussions ; Les entretiens individuels ; Team building.

Etape 2 : Collecte des données

Les agents de terrains retenus ont été déployés simultanément dans les différents sites pour collecter les données auprès des ménages sélectionnés. Nous avons pris entre 4 à 6 agents par commune selon la taille de l'échantillon à couvrir. Un débriefing a eu lieu tous les soirs entre les agents de collecte et le superviseur afin de s'assurer de la qualité des données collectées. A l'issue de ce débriefing, un second compte-rendu avait lieu chaque soir entre le suivi évaluation, la base de CARE de Maroua et l'ensemble des équipes sur le terrain. Initialement prévue sur une période de 5 jours, la collecte des données a duré 6 jours.

Étape 3 : Traitement et analyse des données

Les données quantitatives collectées auprès des ménages ont été analysées à l'aide l'application KoboCollect. Les données collectées ont fait l'objet d'une revue et d'une validation journalière. Les données enregistrées dans le système ont été exportées vers MS Excel pour le processus de nettoyage et de production des tableaux.

3) Phase de rédaction et finalisation du rapport

Etape 1 : Production du rapport provisoire

Une fois les opérations de collecte, d'analyse et de formulation des recommandations terminées, l'équipe du consultant s'est attelée à la rédaction du rapport provisoire en fonction du canevas proposé dans les termes de références. Ce rapport sera transmis à l'équipe technique de CARE International Cameroun pour amendement.

Etape 2 : Production du rapport final

Les commentaires et observations transmis par CARE sur le draft du rapport initial ont été pris en compte, et une version finale produite.

Autres cibles pour questions pertinentes pour l'évaluation et la capitalisation

Tableau 2:Autres cibles pertinentes pour l'évaluation et la capitalisation

Cibles	Techniques/outils	Sujets
Elèves (filles et garçons distincts)	FGD Non mixtes	Discuter du WASH, de la GHM, des VBG, ...
Clubs d'hygiène	FGD Mixte	Discuter de l'hygiène et des changements notés
Chefs d'établissements	Entretien individuel et observation	Discuter du WASH, de la GHM, des VBG,
Responsables sectoriels : IAEB, MINEE, MINSEC	Entretien individuel	Discuter de l'appropriation
CGPE (Comités de gestion des points d'eau) et AME	FGD Mixte	Discuter du WASH, de la GHM, des VBG, des AVEC, ...
Sinistrés bénéficiaires des Kits	Questionnaire	Yagoua uniquement
Personnel du projet	Sollicitation de contribution	Discuter des forces, faiblesses du projet

2.2. Collecte des données quantitatives

Pour la détermination des tailles d'échantillon pour les collectes de données quantitatives, nous avons sollicité le calculateur en ligne CheckMarket (<https://urlz.fr/l5l9>). Les données quantitatives ont été collectées auprès des sinistrés de Yagoua ayant bénéficié de kits, auprès des femmes bénéficiaires des CAF et enfin auprès des ménages (parents et enfants).

Enquêtes auprès des sinistrés et des bénéficiaires de CAF

Les échantillons de populations à enquêter ont été déterminés comme ci-après développé.

Tableau 3:Échantillon pour l'enquête auprès des sinistrés de Yagoua

Population totale : 200			Taille Échantillon : 132			
Sites	Bénéficiaires directs		Total	Bénéficiaires directs		Total
	Hommes	Femmes		Hommes	Femmes	
Ouro-dabang	26	12	38	17	8	25
PMI	23	42	65	15	28	43
Danayré	22	20	42	15	13	28
Dana	20	35	55	13	23	36
Total	91	109	200	60	72	132
Réalisé sur le terrain en fonction des disponibilités des cibles				39	102	141

La même logique a été utilisée pour l'enquête auprès des femmes bénéficiaires des CAF. Ceci permet d'avoir le tableau ci-après.

Tableau 4:Échantillon pour l'enquête auprès des femmes bénéficiaires des CAF

	Mokolo	Hina	TOTAL
Population totale Hommes et Femmes	247	237	484
Population totale de femmes	221	137	358
Echantillon	115	71	186
Réalisations effectives	105	65	170

Sélection des répondants

Vu que la taille de l'échantillon était suffisamment grande (67% de la population totale), les risques de biais liés à la sélection étaient relativement faibles. Nous avons ainsi pu sélectionner les personnes disponibles en respectant les quotas par sites de collecte. Cette assertion était d'autant forte pour les sinistrés que la plupart d'entre eux sont rentrés chez eux.

Enquêtes auprès des ménages (Parents et Enfants)

L'étude quantitative auprès des ménages a été faite sur la base d'un sondage non probabiliste. Nous avons 49 grappes correspondant à nos 49 écoles. Nous avons constitué un échantillon de convenance, formé des écoles facilement accessibles compte tenu du budget temps dont nous disposons. Par ailleurs, nous avons décidé de couvrir 60% des écoles, soit une trentaine d'écoles facilement accessibles. Nous avons considéré que les écoles sont homogènes et les différences culturelles et de pratiques sociales minimales. Dans les écoles ciblées, nous avons interrogé les parents (hommes ou femmes) et leurs enfants élèves.

Pour 30 écoles, ce qui serait équivalent à 21 écoles ayant bénéficié de l'approvisionnement en eau potable (construction et réhabilitation des forages) et 09 écoles ayant bénéficié de la construction des latrines, les standards de l'UNICEF en matière d'accès à l'eau et des latrines dans les établissements

scolaires sont de 250 personnes pour un point d'eau amélioré. Ce qui fait une population d'environ 7.500 ménages (30 x 250). Pour 7.500 ménages et au niveau de confiance de 95 %, avec une marge d'erreur de 5%, la taille de l'échantillon est de 366.

Les effectifs des ménages à enquêter ont été déterminés au prorata de l'échantillon du nombre d'écoles par commune. Sachant que 70% des écoles ont bénéficié des forages et 30% des écoles ont bénéficié de la construction des latrines, deux échantillons ont été constitués, un de 256 ménages (70%) pour lesquels 02 questionnaires ont été administrés dont 01 aux parents (père ou mère, en fonction de la disponibilité de l'un ou de l'autre) ; et 01 aux enfants (élève) et l'autre de 110 ménages (30%). Pour ce deuxième échantillon, seuls les élèves ont été enquêtés, et pas les parents, ceux-ci n'étant pas des utilisateurs directs des latrines. Comme pour l'étude de base, les élèves des écoles ciblées ont été invités à venir à l'école avec leur parent. Les effectifs désirés ont été communiqués aux directeurs d'école qui se sont chargés de mobiliser les élèves et les parents. Sur cette base, nous avons envisagé la répartition telle que figurant au tableau suivant.

Tableau 5: Répartition des écoles et ménages selon les communes

Communes	Nbre total d'écoles appuyées par le projet	Échantillon on d'écoles retenues	Échantillon on d'écoles pour forages	Échantillon de personnes par ménages retenus pour l'appui forages ²	Échantillon on d'écoles pour latrines	Échantillon on ménages retenus pour l'appui latrines	Nbre total de ménages à enquêter
Hina	14	9	7	148	2	31	105
Kaele	13	8	6	136	2	29	97
Mokolo	9	6	5	92	1	21	67
Yagoua	13	8	6	136	2	29	97
Total	49	30	24	512	7	110	366

Les enquêteurs ont vérifié si l'école possédait ou non un lieu désigné pour le lavage des mains où l'eau et le savon seraient présents et les latrines propres. Ils ont noté le nom de l'école et indiqué après vérification si les latrines étaient propres ; si elles avaient les excréments au sol ou des traces d'excréments au bord du trou ; urines ou traces d'urines par terre ; morceaux de papier etc.

2.3. Collecte des données qualitatives

Dans chaque commune, l'échantillon était composé en fonction du type d'intervention du projet Walindé. En général, il y avait des entretiens auprès des responsables sectoriels (MINEE, MINEDUB et /ou MINESEC), des entretiens auprès des chefs d'établissements visités, à Mokolo et Hina des entretiens avec des promoteurs AVEC.

² Deux personnes à enquêter par ménage pour un total de 256 ménages retenus

Les Focus Group Discussion étaient les suivants :

- FGD Membres du bureau Micro assurance ;
- FGD Elèves (filles et garçons distincts) Faire dans chaque établissement visité deux (02) Focus Groups, un pour les filles et 01 pour les garçons, chaque FGD étant animé par des personnes du même sexe que les élèves participants ;
- FGD AME Un Focus Group par localité ;
- FGD Mixte club d'hygiène (Un seul par commune) ;
- FGD CGPE deux FGD, dont un relatif à la construction et un lié à la réhabilitation ;
- FGD CAF+AVEC.

Le tableau ci-après résume les chiffres sur les activités de collecte des données qualitatives.

Tableau 6: Activités de collecte de données qualitatives

Commune	Nombre entretien	Nbre d'homme	Nbre de femme	Nombre de FGD	Nbre d'homme	Nbre de femme	Total
HINA	15	12	3	15	100	63	163
MOKOLO	12	9	3	15	59	80	139
YAGOUA	10	8	2	13	38	77	115
KAÉLÉ	8	8	0	14	55	75	130
TOTAL	45	37	8	57	252	295	547

Au total, 1 609 personnes dont ont été consultées : 141 personnes ont répondu à un questionnaire de collecte de données quantitatives auprès des sinistrés (Yagoua) ; 170 personnes ont répondu à un questionnaire de collecte de données quantitatives auprès des femmes en alphabétisation ; 315 personnes ont répondu à un questionnaire de collecte de données quantitatives auprès des ménages Parents ; 392 personnes ont répondu à un questionnaire de collecte de données quantitatives adressé aux enfants ; 547 personnes ont participé aux groupes de discussion (295 femmes et 252 hommes) et 44 personnes ont accordé des entretiens individuels (7 femmes et 37 hommes).

2.4. Outils de collecte des données

Les outils de données figuraient en annexe. Ceux-ci étaient les suivants :

- 1) Questionnaire bénéficiaire CAF (HINA ET MOKOLO)
- 2) Questionnaire à l'attention des bénéficiaires des kits d'inondations (sinistres de Yagoua dans le Mayo Danay ;
- 3) Questionnaire ménage (parents et élèves) ;
- 4) Guide FGD membre du bureau de la micro assurance des forages ;

- 5) Guide FGD Club hygiène (1/commune) ;
- 6) GUIDE FGD CGPE (Version du 21 03 2023) ;
- 7) GUIDE FGD AME ;
- 8) Guides d'entretien Promoteurs AVEC ;
- 9) Guide d'entretien avec les CCODES ;
- 10) Guide entretien avec les responsables d'établissements/observations sur le site ;
- 11) Guide Focus groupe discussion avec les élèves des établissements bénéficiaires ;
- 12) FGD mixtes membre des AVEC et CAF ;
- 13) FGD des moniteurs CAF ;
- 14) Entretien individuel avec les sectoriels ;
- 15) Sollicitation de contribution à l'évaluation et à la capitalisation.

2.5. Mécanisme de contrôle qualité

La méthodologie proposée dans le cadre de cette évaluation était fondée sur le respect du règlement sur l'éthique et intègre la prise en compte des questions de genre, d'équité et des droits des bénéficiaires. Cette évaluation a pris également en compte l'importance de la distinction et de la division homme – femme dans les consultations de groupes et autres outils afin d'assurer la pleine et libre participation des femmes, leur liberté entière de parole et les spécificités liées aux personnes vulnérables.

L'équipe d'évaluateurs s'est conformée strictement au « Code de conduite du Groupe d'évaluation des Nations Unies (GENU) pour les évaluateurs ». Lors de la collecte et du traitement des données, l'équipe d'évaluation a adopté des mesures susceptibles de garantir au processus d'évaluation une assise éthique, et de protéger la confidentialité et la dignité de ceux qui participaient à l'évaluation, notamment, les personnes interrogées et autres sources d'information. Comme dans le cadre de toutes ses évaluations, MULTIPOLAIRE a mis sur pied un mécanisme de contrôle qualité à 03 niveaux, pendant la préparation de la mission, pendant la phase de collecte des données, pendant la phase de traitement et d'analyse des données et pendant la phase de reporting.

Les différents contrôles à effectuer par phase du projet est repris dans le tableau ci-dessous :

Tableau 7: Contrôle de qualité

Phase	Contrôle à implémenter	Responsable du contrôle
Préparation de la mission	Soumettre une liste de document à consulter à CARE Tenir un tableau de suivi des documents demandés Produire un rapport de démarrage suivant les critères UNEG Quality Checklist for Evaluation Terms of Reference and Inception Reports	Chef de mission

Production du rapport de démarrage	S'assurer que le rapport de démarrage respecte les critères UNEG Quality Checklist for Evaluation Terms of Reference and Inception Reports,	Équipe contrôle qualité MULTIPOLAIRE
Phase de collecte des données sur le terrain	Former l'équipe de collecte des données sur respect de la confidentialité, respect de la personne et la bienfaisance S'assurer que pendant la collecte de données, les agents de collecte respectent les consignes données pendant la formation S'assurer que la méthodologie de collecte de données utilisée sur le terrain correspond à celle convenue avec CARE dans le rapport de démarrage	Coordonnateur équipe terrain sous la supervision du chef de mission
Traitement et des analyse données	Faire une copie de la base de données brute avant de commencer le traitement Masquer toutes les informations confidentielles dans les données collectées	Coordonnateur des équipes terrain sous la supervision du chef de mission
Rédaction du rapport	Suivre les critères de qualité CARE pour les rapports - UNEG Evaluation Reports Standards Evaluation Quality Assurance Tool	Chef de mission
	Vérifier que le rapport respecte les critères qualités CARE Vérifier que les commentaires CARE sont pris en compte ou alors que les raisons de non prise en compte des commentaires sont présentées Demander des séances de discussions avec CARE s'il a des incompréhensions sur certains commentaires formulés sur le rapport provisoire Produire la table de commentaire montrant comment les commentaires CARE sont pris en compte ou alors les raisons pour lesquelles ils ne sont pas pris en compte	Équipe contrôle qualité MULTIPOLAIRE

2.6. Traitement des données

Saisie, traitement et analyse des données quantitatives

Les données quantitatives ont été collectées par smartphone/Android à travers l'application numérique KoboCollect. Les données collectées ont fait l'objet d'une revue et d'une validation journalière par l'expert en charge. Le Chef de mission a par la suite procédé au contrôle et à l'apurement du fichier afin de déceler les erreurs et les incohérences. Le traitement et l'analyse des données se sont faites via le logiciel SPSS, notamment la production des tableaux de fréquences. Certains traitements et graphiques ont été faits à l'aide de Microsoft Excel, notamment les tableaux croisés dynamiques.

Analyse des données qualitatives

L'approche de traitement et analyse des données qualitatives de l'évaluation a été l'analyse de contenus. L'approche est partie des données collectées et transcrites selon les normes exigées. L'analyse de contenu des transcriptions permettait de ressortir les éléments clés des propos et réponses articulés par les répondants. Elles sont alors codées, le codage se faisant d'abord par codage ouvert suivi d'un codage

axial. Les données codées ont été organisées de façon à permettre leur synthèse et interprétation. Cet exercice a permis de dégager les analyses, arguments et principales conclusions de l'étude. Les conclusions qui ressortent sont donc 'ancrées' dans les données et reflètent fidèlement les expériences et perceptions subjectives des répondants tout en intégrant les observations directes des chercheurs. Il s'agissait d'une méthodologie empirique et inductive.

Triangulation

En outre, les indications ressortant de plusieurs sources ont été analysées et comparées afin d'identifier les points communs et divergents. À ce niveau, les évaluateurs avaient à leur disposition plusieurs types d'information : (i) les données liées directement à la revue documentaire et aux informations associées ; (ii) les données de l'enquête quantitative et les groupes de discussions avec les bénéficiaires du projet ; (iii) les données provenant de différents entretiens avec les responsables et intervenants et (iv) la mise en perspective des dites données de sources différentes a permis à l'équipe de consultant de répondre de manière argumentée aux questions de l'évaluation.

Production et restitution du rapport final

Une fois les opérations de collecte, d'analyse et de formulation des recommandations terminées, l'équipe du consultant a commencé la rédaction du rapport provisoire en suivant le canevas proposé dans les termes de références.

2.7. Facilités et difficultés rencontrées

Facilités

L'équipe a rencontré des facilités sur le terrain. En l'occurrence, les responsables de CARE ont mis à disposition le nécessaire pour que la collecte mission se déroule dans de bonnes conditions. Les autorités administratives, municipales, traditionnelles et religieuses ont brillé par un accueil très chaleureux et très convivial. Les moniteurs, les responsables des structures de micro-assurance, les chefs d'établissements scolaires, les membres des comités de gestion des points d'eau, les responsables d'AVEC et tous les autres se sont montrés particulièrement disponibles. Les relais communautaires ont été d'excellents facilitateurs très dynamiques dans l'appui à la localisation et à la mobilisation de bénéficiaires tirés pour être enquêtés. L'équipe d'enquêteurs avaient une très bonne connaissance du terrain et des us et coutumes, ce qui a facilité leur insertion.

Difficultés rencontrées

Parmi les principales difficultés on peut citer :

a) Faible connectivité et énergie électrique

Les enquêteurs ont rencontré des difficultés à transmettre les données collectées au serveur du fait de la faiblesse du signal de l'Internet dans certaines zones et de la faible connexion et l'absence d'énergie électrique pour recharger les batteries d'accumulateurs des androïdes et faire les enregistrements des interviews. L'application de collecte était en conséquence configurée pour collecter sans besoin de connexion. En sus, les enquêteurs étaient équipés des powerbank.

b) Pénurie de carburant à Mokolo

La pénurie de carburant à Mokolo a handicapé la collecte de données pendant un moment, notamment pour la commune de Hina. Les responsables de CARE ont pris les dispositions idoines pour que le véhicule soit ravitaillé dans les meilleurs délais à partir de Maroua.

L'équipe d'évaluation a géré ces difficultés en minimisant les risques de biais pour que les résultats de l'évaluation reflètent la situation effective sur le terrain.

3. EVALUATION DE LA PERTINENCE DU PROJET

La pertinence se réfère au degré d'adéquation du projet avec d'une part les politiques, stratégies et priorités nationales et internationales, d'autre part les besoins du groupe cible. Les questions proposées par les termes de référence pour adresser la pertinence du projet les suivantes : quelle a été la contribution du projet en termes de réponses aux besoins spécifiques des populations ; dans quelle mesure la réponse proposée par projet a permis de couvrir les besoins des bénéficiaires dans les écoles et en communauté ; dans quelle mesure le projet a-t-il intégré des approches pour assurer l'accès des femmes, filles, hommes et garçons y compris les acteurs locaux (responsables sectoriels de l'Etat, responsables communaux, etc.) aux activités du projet ; dans quelle mesure les stratégies, approches et mécanismes de gestion des activités du projet ont été appropriées et sont fiables ; quel est le niveau d'ancrage du projet avec les instruments nationaux et internationaux en matière de santé, de lutte contre les violences basées sur le genre.

3.1. Cohérence du projet Walindé avec les instruments internationaux

Cohérence du projet avec les objectifs de développement durable (ODD)

Les activités du projet Walindé ont permis la mise en place de dispositifs ayant pour but d'assurer un accès sécurisé à l'eau et aux latrines pour les élèves filles et garçons, d'améliorer les connaissances des bonnes pratiques en matière d'EHA et les capacités des membres d'association à lire et à écrire, de promouvoir l'inclusion socio- économique.

Le projet dans sa conception et sa réalisation a contribué à renseigner un total de six (06) Objectifs de développement durable (ODD) dont l'atteinte a été fixée à l'horizon 2030 et notamment ceux figurant dans le tableau suivant.

Tableau 8: ODD couverts par le projet

ODD	Aspects du projet concernés
ODD 1 : Éradication de la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde ;	Tous les résultats du projet Walindé concourent à cet ODD. Les AVEC sont un instrument de lutte contre la pauvreté
ODD 3 : Accès à la santé : Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge ;	Les activités d'EHA sont presque toujours connectées à la santé.

ODD	Aspects du projet concernés
ODD 4 : Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie ;	Les entres d'alphabétisation ont fortement contribué à promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie ;
ODD5 : Égalité entre les sexes : Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles ;	La quasi-totalité des sujets traités par le projet Walindé ont un impact sur les rapports de genre et l'autonomisation des filles et des femmes. On peut citer le renforcement des AVEC, l'alphabétisation, l'amélioration de l'accès à l'eau, ...
ODD 6 . Accès à l'eau salubre et l'assainissement : garantir l'accès de tous à l'eau et l'assainissement et gérer les ressources en eau de façon durable	Le cœur du projet Walindé vise les points d'eau, (latrines, l'hygiène) pour un accès accru, équitable et sécurisé à l'eau potable autour des écoles.
ODD 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent ;	Le résultat 3 du projet Walindé porte sur le renforcement des capacités d'épargne des femmes et des jeunes membres des AVEC. L'épargne et l'investissement sont des pas décisifs vers la création de richesse et la croissance économique. En outre, les activités du projet visent le développement local et la cohésion sociale

Ce tableau illustre l'alignement du projet Walindé avec les ODD. Il ne prétend pas être exhaustif. En effet, même l'ODD 17 pourrait être cité, le projet ayant développé une approche de partenariats multiformes avec les acteurs locaux.

Alignement du projet aux instruments internationaux de respect du genre

Suite à la ratification de la Convention pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard de la femme (CEDEF) en 1994 par le Cameroun, des efforts sont faits à tous les niveaux de l'Etat pour l'intégration du genre dans les différents programmes et projet. L'enjeu pour le gouvernement comme pour CARE à travers le projet Walindé est de lutter contre les causes profondes et sous-jacentes des inégalités et discriminations entre hommes et femmes. En effet, dans la conception et la mise en œuvre du projet Walindé, plusieurs éléments ressortent comme ayant une forte contribution à l'égalité entre les femmes et les hommes : prise en compte transversale du genre, données désagrégées par sexe et âge, application du marqueur genre à fréquence annuelle, appui aux associations des mères-enfants, documentation de la proportion des femmes dans les bureaux des organes locaux de gestion des points d'eau, animation des clubs de filles dans les écoles primaires, participation massive des femmes aux activités d'appui à l'alphabétisation, etc. On peut mentionner aussi la réhabilitation des blocs de latrines séparées par sexe dans les écoles afin de garantir l'intimité et la sécurité des élèves, en particulier des filles et l'amélioration des connaissances des élèves (filles, garçons) en matière d'EHA.

Alignement du projet aux instruments internationaux et nationaux sur les droits de l'enfant

Le projet Walindé s'arrime aux instruments internationaux et régionaux concernant la protection de l'enfance notamment la Convention International des Droits de l'Enfant (CIDE), la Charte Africaine sur les Droits et le Bien-être de l'Enfant (CADBE), ratifié par le Cameroun respectivement en 1990 et en 1997. Il s'agit de la protection et l'épanouissement des enfants notamment en milieu scolaire. En effet, le projet Walindé s'inscrit dans les efforts du gouvernement et de ses partenaires pour créer et maintenir un environnement sûr et protecteur pour tous les enfants, dans les écoles.

Le projet couvre aussi la promotion et la protection des droits de l'enfant à l'éducation, à la santé, à l'hygiène et assainissement, pour ne citer que ceux-là.

3.2. Cohérence du projet Walindé avec les politiques et les priorités nationales

Stratégie Nationale de Développement (SND) du Cameroun

Les priorités couvertes par le projet Walindé concernent : l'accès à l'eau, hygiène et assainissement, la gouvernance communale et communautaire et le développement économique local des populations défavorisées. Le projet Walindé s'inscrit ainsi dans la volonté exprimée clairement par les pouvoirs publics de travailler au « développement du capital humain et du bien-être » (Chapitre 4 de la SND30). Le projet est orienté vers une contribution significative à la réduction des facteurs de fragilité pour un développement humain harmonieux, puisque la « fragilité sociale peut agir comme faille dans un tissu sociologique déjà mis à l'épreuve » (SND30, paragraphe 68). À cet effet, le projet Walindé intègre systématiquement des composantes spécifiques visant à réduire les facteurs de fragilité sociale à travers l'accès accru, équitable et sécurisé à l'eau potable autour des écoles. Le projet Walindé contribue ainsi à « améliorer les conditions de vie des populations et leur accès aux services sociaux de base en assurant une réduction significative de la pauvreté et du sous-emploi ». Cette priorité figure dans la SND30 au paragraphe 82.

Les efforts du projet pour maintenir les filles à l'école à travers le renforcement de leurs capacités via les clubs sont de nature à considérer que le projet Walindé contribue à la volonté gouvernementale de « poursuivre sa politique d'accès équitable des filles et des garçons, des hommes et des femmes à l'éducation, à la formation et à l'information » (paragraphe 337). Les centres d'alphabétisation des membres des AVEC où les femmes se retrouvent en nombre s'inscrivent dans la même logique. Plus globalement, le projet Walindé contribue à l'amélioration de la qualité de l'éducation, ce qui est un souci constant du gouvernement, exprimé au paragraphe 276 de la SND30 où on peut lire que « concernant l'accès à l'éducation, la principale préoccupation concerne l'importante frange de la population en âge de scolarisation qui ne fréquente pas d'école ».

D'ailleurs le paragraphe 278 dudit document indique que « dans le but de remédier aux insuffisances relatives à l'accès et à l'équité dans ce secteur, le Gouvernement envisage de mettre en place un dispositif permettant d'assurer un accès à toutes les catégories de la population à l'éducation et à la formation. Plus spécifiquement, il sera question : (i) de faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons aient accès à une éducation préscolaire de qualité qui les préparent à suivre un enseignement primaire ; (ii) de permettre que toutes les filles et tous les garçons suivent, de manière égalitaire, un cycle complet

d'enseignement primaire gratuit et secondaire à bas coût et de qualité, qui débouche sur un apprentissage véritablement utile ». Les actions effectuées au sein et autour de l'école comme la mise en place des AME, la construction ou la réhabilitation des forages, les campagnes de sensibilisation, ... concourent à cet objectif gouvernemental.

La problématique soulignée au point 5.2 relative à « productivité agricole, emploi et revenus en milieu rural » est adressée par les activités du projet Walindé qui visent le renforcement des capacités des acteurs en milieu rural, à l'instar des promoteurs d'AVEC, des membres des bureaux de microassurance et des cadres communaux de développement. Le volet de renforcement des capacités des AVEC s'inscrit dans cette perspective.

On peut donc dire que tel qu'il a été conçu et mis en œuvre, projet Walindé s'insère en droite ligne dans les différentes stratégies nationales de développement du Cameroun et est dans la réponse aux préoccupations du Gouvernement camerounais relatives à l'accès des femmes à des formations professionnelles. Par ailleurs, le projet s'insère en droite ligne du plan de riposte contre la COVID à travers la valorisation des comportements sains et favorables à la santé, la promotion de l'entrepreneuriat, l'amélioration de la productivité et la création des activités génératrices d'emplois et de revenus en milieu rural.

Cohérence du projet avec le Plan de Réponse Humanitaire du Cameroun

Le projet Walindé couvre plusieurs aspects du Plan de Réponse Humanitaire du Cameroun produit chaque année par OCHA (United Nations Office for the Coordination of Humanitarian Affairs). Ainsi par exemple, le projet Walindé a procédé à la distribution de Kits NFI aux sinistrés des inondations de la commune de Yagoua afin d'alléger les souffrances des populations victimes. Ces kits permettent de couvrir les besoins non alimentaires. Le projet porte sur l'amélioration de l'accès à l'eau et à l'assainissement, ce qui est un important aspect du Plan de réponse humanitaire. Le projet Walindé vise à la fois l'autonomisation et la protection des enfants par l'aménagement d'un environnement protecteur dans le milieu scolaire à travers l'appui aux associations des mères d'élèves dans les écoles, les sensibilisations sur les questions de VBG et d'hygiène menstruelle, etc.

Comme développé plus haut, d'autres volets du plan de réponse humanitaire sont couverts, notamment le volet éducation et le volet santé.

Alignement du projet aux standards des programmes Eau, Hygiène et Assainissement en milieu rural et en milieu scolaire

Dans le volet eau et assainissement, le projet Walindé s'arrime aux lois, politiques et directives nationales en matière d'Eau, Hygiène et Assainissement. La réhabilitation et/ou construction de points d'eau à proximité des écoles est conforme à la loi N° 98/005 du 14 avril 1998 portant régime de l'eau au Cameroun qui consacre officiellement le recours aux systèmes alternatifs d'approvisionnement en eau (puits particuliers, forages, etc.), en l'absence d'une distribution publique d'eau potable et au Décret 493/2005 du 31 décembre 2005 fixant les modalités de délégation des services publics de l'eau potable et de l'assainissement liquide en milieu urbain et périurbain.

Le projet Walindé est également en droite ligne avec deux des trois axes de la stratégie nationale de promotion de l'approvisionnement en eau potable, l'hygiène et l'assainissement en milieu scolaire au Cameroun et notamment :

Axe stratégique 1 : Mise en place des facilités pour l'éducation à l'eau, l'hygiène et l'assainissement à grande échelle en milieu scolaire

Axe stratégique 2 : Création d'un environnement favorable aux bonnes pratiques d'approvisionnement en eau potable, d'hygiène et d'assainissement de base en milieu scolaire

Les réalisations du projet sont conformes aux standards associés au programme international en Eau, Hygiène et Assainissement (AEPHA) en milieu rural. Dans le domaine de l'approvisionnement en eau potable en milieu rural, la réalisation des points d'eau doit suivre l'expression des besoins des populations pour s'assurer de l'appropriation des réalisations par les bénéficiaires. C'est ce qu'ont fait les responsables du projet Walindé en organisant dans la transparence des discussions permettant de bien cerner les besoins des populations. Le projet Walindé dans sa conception a réalisé une étude de base qui a permis de recueillir les besoins des écoles en matière d'accès à l'eau et à assainissement. Le projet suit également le programme d'investissement des communes (cohérence avec les PCD).

Les standards techniques et les normes des PMH sont également respectés ; desserte de 250 à 300 personnes par point d'eau. Et les PMH utilisées sont celles homologuées par le ministère en charge de l'eau, à savoir les PMH de type India Mark II pour la plupart. En outre, le projet Walindé a contribué à la mise en place et à la formation ou restructuration des comités de gestion des points d'eau (CGPE) pour chaque point d'eau construit ou réhabilité.

Les réalisations du projet sont également conformes aux standards associés au programme international en Eau, Hygiène et Assainissement (AEPHA) en milieu scolaire. Il s'agit :

- posséder en même temps un système d'eau fiable pouvant fournir suffisamment d'eau pour subvenir à tous les besoins de l'école en particulier pour le lavage des mains et la boisson ;
- avoir un nombre suffisant de toilettes accessibles, privées, sûres, propres et séparées pour les garçons, les filles et les enseignants. Les toilettes doivent être adaptées aux besoins de tous les élèves y compris des petits enfants, des jeunes filles qui ont atteint l'âge de la puberté et des enfants handicapés ;
- aménager plusieurs points de lavage des mains, y compris à proximité des toilettes afin de faciliter et d'encourager les élèves à se laver les mains après avoir utilisé ces dernières ;
- favoriser l'éducation en matière d'hygiène qui doit également faire partie du programme éducatif afin d'inculquer aux élèves les bonnes connaissances et pratiques d'hygiène et les encourager à transmettre ces connaissances à leurs familles et leurs communautés³.

D'une manière générale les normes et standards sont respectés par le projet Walindé.

3.3. Alignement du projet sur les besoins des bénéficiaires

Cohérence du projet vis-à-vis aux besoins des communautés

Le projet Walindé prend en compte les besoins spécifiques des populations et les acquis des projets PEREN et COOPERER qui ont permis de mettre en exergue différentes catégories de cibles (femmes,

³ Ministère de l'éducation de base, 2017. Stratégie nationale de promotion de l'approvisionnement en eau potable, l'hygiène et l'assainissement en milieu scolaire au Cameroun

hommes et jeunes hommes, jeunes femmes). Il ressort que les objectifs généraux et spécifiques du projet correspondent parfaitement aux besoins prioritaires des bénéficiaires et intègre les notions de genre. En effet, dans toutes les consultations publiques, les populations des différentes communautés de Kaélé, Mokolo, Hina et Yagoua ont toujours placé l'accès à l'eau potable et l'amélioration de leur productivité et leurs revenus au premier rang de leurs préoccupations. Pour sa mise en œuvre, le projet Walindé s'est basé sur les résultats de l'état des lieux des AVEC issues de COOPERER, de l'étude de base du projet, du diagnostic des points d'eau de la zone du projet, de l'analyse des besoins en formation des femmes, etc. Ces différentes études ont permis d'identifier les besoins spécifiques des groupes cibles avant d'apporter des solutions.

Les activités du projet Walindé sont ainsi mis en œuvre sur 03 composantes : sensibilisation dans les écoles sur l'hygiène, l'assainissement la COVID-19, les mesures de prévention, l'amélioration de l'accès à l'eau potable, la gouvernance autour des infrastructures d'eau et l'amélioration de l'accès des femmes et les jeunes aux opportunités économiques. En intégrant les données liées à l'environnement social et aux perceptions, le projet a amélioré la compréhension de ces actions et emporté l'approbation des populations bénéficiaires.

Cohérence du projet vis-à-vis des besoins des établissements scolaires en matière d'accès à l'eau d'hygiène et assainissement

L'étude de base réalisée dans la zone du projet révèle que 23 écoles disposent d'un forage dont 39% sont non fonctionnels, 35% régulièrement en panne et 26% correctement fonctionnels. Par ailleurs, 19% des écoles présentent des latrines relativement propres situées à proximité d'un point désigné pour le lavage des mains et disposant de savon.

Cependant, les élèves et des parents expriment un besoin crucial de disposer de points d'eau dans les établissements scolaires et d'améliorer leurs connaissances sur les bonnes pratiques d'hygiène. En matière d'accès aux infrastructures d'assainissement de base et d'hygiène, la plupart des écoles ne possèdent pas de latrines ou d'urinoirs et dans les cas où il y en a, ils ne sont inutilisables, ne sont pas en état d'assurer la sécurité, surtout celle des filles⁴, ne disposent pas de dispositifs pour le lavage des mains, ou encore sont en quantité insuffisante⁵.

Le projet a contribué à satisfaire ces besoins à travers la création/réhabilitation de points d'eau, la réalisation d'affiches de sensibilisation par les enfants pour susciter leur engouement, l'organisation des séances de sensibilisation sur l'EHA. En effet, 48% des parents et 40% des enfants déclarent avoir participé au moins une fois à une séance de promotion de l'hygiène. Le projet dans son volet assainissement a ainsi réhabilité des blocs de latrines séparées par sexe dans les écoles, assuré la prise en compte du volet EHA dans les plans d'action des AME et doté les écoles cibles de kits d'assainissement pour la gestion des déchets et des dispositifs de lavage des mains.

⁴ 29,6% estiment les latrines n'offrent pas suffisamment de sécurité/intimité aux utilisateurs.

⁵ L'étude de base relève que 30% des élèves déclarent déféquer à l'air libre soit par ce que les latrines sont insuffisantes ou alors parce qu'elles sont inutilisables et 29,6% estiment les latrines n'offrent pas suffisamment de sécurité/intimité aux utilisateurs.

Contribution du projet en termes de réponses aux besoins spécifiques des sinistrés des inondations à Yagoua

Suite aux inondations qu'ont subies les populations de la commune de Yagoua, CARE à travers le projet Walindé et d'autres partenaires humanitaires (dont l'UNHCR, Croix-Rouge et AAEDC) ont organisé une descente sur le terrain, afin de s'enquérir de la situation réelle des inondations et des sinistrés. Dans l'optique d'une réponse d'urgence aux inondations et ainsi alléger les souffrances des populations victimes des inondations, le projet Walindé a sensibilisé et doté les sinistrés des inondations en kits NFI (Natte de 2 places, marmite, assiette en Inox, bidon, bouilloire, seau, moustiquaire imprégnée, etc.)

Contribution du projet en termes de réponses aux besoins spécifiques des communautés en termes de gouvernance des points d'eau

Un bon nombre de points d'eau sont souvent en panne et le reste faute d'entretien, d'outils de réparation ou de moyen financier. Du fait de l'insuffisance de points dédiés à la collecte de l'eau potable, 13% des parents et 11% des enfants ont rapporté lors de l'étude de base un acte de violence pendant la recherche de l'eau.

Pour l'entretien et la bonne utilisation des points, des comités de gestion des points d'eau sont mis en place mais sont souvent non fonctionnels. L'étude de base révèle que le nombre élevé de forage en panne s'explique notamment par le fait que la grande majorité des points d'eau ne disposent pas de comité de gestion fonctionnel et donc ne sont pas affiliés à la micro-assurance des forages. Et pour les points d'eau qui disposent de CGPE, il y'a une certaine résistance à adhérer à la micro assurance, notamment en raison de l'ignorance des avantages que cela pourrait apporter à leur communauté.

Pour répondre au besoin d'amélioration de la gouvernance communautaire et communale des infrastructures de base (points d'eau, latrines, hygiène), le projet Walindé a mis en place et/ou redynamisé des comités de gestion de points d'eau (CGPE), formé et appuyé les micro-assurances, et amélioré l'ancrage institutionnel du système de micro-assurance au niveau communal.

Dans l'ensemble, l'analyse de la pertinence permet de ressortir un alignement du projet Walindé sur les priorités programmatiques nationales dans chacun des domaines visés par le projet, mais aussi et surtout sur l'ensemble des besoins prioritaires des bénéficiaires. L'un des enjeux essentiels est la couverture de ces besoins qui restent immenses.

4. EVALUATION DE L'EFFICACITE DU PROJET

Le projet Walindé se proposait de « renforcer l'accès aux services de bases en matière d'eau, d'hygiène et d'assainissement (EHA) et aux services informels d'épargne et de crédit dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun ». Le présent chapitre vise à questionner l'efficacité de ce projet. L'efficacité d'une action est la « mesure selon laquelle les objectifs de l'action ont été atteints, ou sont en train de l'être, compte tenu de leur importance relative ». L'évaluation de l'efficacité se concentre sur les objectifs et/ou les résultats directs qui présentent le plus d'intérêt. L'examen porte également sur « les résultats différenciés » entre différents publics cibles. L'analyse de l'efficacité suppose de prendre en compte l'effectivité ou le rendement du projet par rapport aux objectifs prévus⁶.

Les questions portant sur l'efficacité du projet Walindé figurent dans les termes de référence : dans quelle mesure le projet a-t-il atteint les résultats prévus ; quel est le niveau de satisfaction des différents acteurs vis-à-vis des résultats et de l'approche d'intervention du projet ; quelle est la contribution du projet dans l'amélioration des instances de gestion de l'eau au niveau communautaire et communal. Ce chapitre s'articule autour des différents volets du projet, à savoir : l'accès à l'eau et aux bonnes pratiques en matière d'EHA, la gouvernance communautaire et communale des infrastructures de base, le développement des AVEC et l'assistance aux sinistrés de Yagoua.

4.1. Amélioration de l'accès à l'eau et aux bonnes pratiques en matière d'hygiène et assainissement

Relativement à l'amélioration de l'accès à l'eau et aux bonnes pratiques en matière d'hygiène et assainissement, le projet Walindé a procédé à la réhabilitation et/ou construction de points d'eau à proximité des écoles, assuré la réalisation de blocs de latrines dans les écoles, distribué des kits COVID-19 et des kits d'assainissement pour la gestion des déchets, en plus de dispositifs de lavage des mains dans les écoles. Il faut noter que lesdites écoles ont été sélectionnées de manière transparente. En sus, des affiches ont été posées pour la sensibilisation dans les écoles. Pour clore cette section, quelques résultats d'enquêtes sont présentés, relativement aux perceptions des parents et enfants sur quelques dimensions en lien avec l'EHA.

1) Réhabilitation et/ou construction de points d'eau à proximité des écoles

Le projet se proposait de réhabiliter 20 points d'eau et d'en construire 7. Au final 25 ont été réhabilités et 07 construits, comme on peut le voir dans le tableau ci-après.

Tableau 9: Construction et réhabilitation des points d'eau

Activités réalisées	HINA	KAELE	MOKOLO	YAGOUA	TOTAL
Réhabilitation de points d'eau à proximité des écoles	6	9	5	5	25
Construction de points d'eau à proximité des écoles	2	2	1	2	7
Total	8	11	6	7	32

⁶ Glossaire CAD /OCDE (2019)

Dans l'étude de base, au niveau des 47 écoles où les données ont été collectées, 41% des élèves et des parents consultés ont déclaré avoir accès à l'eau potable en milieu scolaire. Dans les écoles qui ont bénéficié de forages, cette proportion est passée à 100%. Sachant que la corvée de collecte de l'eau influence négativement la scolarisation des enfants et filles en particulier, principales chargées de la corvée d'eau, on peut se féliciter de ces réalisations. En outre, l'eau potable contribue positivement à la santé, dans un contexte où les maladies hydriques sont répandues.

Pour les constructions de points d'eau, un prestataire a été recruté pour réaliser l'ensemble de l'ouvrage, tandis que s'agissant des réhabilitations, les communautés bénéficiaires ont contribué avec des apports en matériaux locaux (sable, gravier, main d'œuvre). Le responsable local du Ministère chargé de l'eau a accompagné le processus pour s'assurer du respect des normes.

2) Réhabilitation de 12 blocs de latrines séparées par sexe dans les écoles

Douze (12) latrines améliorées à fosses ventilées ont été construites dans les établissements scolaires afin d'améliorer l'hygiène et l'assainissement dans les milieux scolaires. Le responsable local du Ministère chargé de l'éducation de base a accompagné le processus pour s'assurer du respect des normes.

Ces latrines sont réalisées pour permettre l'intimité et la sécurité des élèves, en particulier des filles. Sur un plan genre, les toilettes étaient relativement propres avec des portes qui se ferment de l'intérieur et de l'extérieur, avec un parcours et une distance ne présentant pas de danger apparent. On peut relever néanmoins que dans la plupart des cas, les affiches indiquant le côté homme et femme sont souvent inexistantes et l'emplacement des latrines ne garantit pas la discrétion (ces emplacements étaient retenus avec le concours des parents d'élèves et des chefs d'établissement). Il faut signaler en outre que, contrairement à ce qui était envisagé et pour des raisons budgétaires, seules deux (02) cabines ont été construites (au lieu de trois (03)), ce qui induit un conflit d'usage entre enseignants et élèves, les premiers ayant tendance à en réserver un pour leur usage.

Photo 1 : Latrine de l'EPA 1 de Djidoma, Commune de Kaélé, avant et après



Avant



Après

3) Dotation de kits COVID-19 et de kits d'assainissement pour la gestion des déchets et de dispositifs de lavage des mains dans les écoles

Comme prévu, des kits d'assainissement ont été fournis aux écoles ayant bénéficiées de latrines. Ils sont effectivement utilisés dans les écoles pour les fins auxquelles ils ont été octroyés. De même, des kits COVID-19 ont été distribués.

Ces dotations ont permis effectivement d'améliorer l'assainissement au sein des écoles. Les élèves ont ainsi reçu le matériel nécessaire à la mise en pratique des mesures d'hygiène enseignées.

Ces kits étaient composés d'éléments fongibles (savons, gels hydro alcooliques, masques, etc.) et d'autres éléments plus durables. Le défi associé aux premiers est le réapprovisionnement, tandis que celui associé aux seconds est leur maintenance.

Les latrines et les kits distribués se répartissent ainsi qu'il suit par commune.

Tableau 10: Réhabilitation des latrines et distribution des kits dans les écoles

Activités réalisées	HINA	KAELE	MOKOLO	YAGOUA	TOTAL
Réhabilitation de 12 blocs de latrines séparées par sexe dans les écoles	3	3	3	3	12
Dotation de kits d'assainissement pour la gestion des déchets et de dispositifs de lavage des mains pour les écoles / kits COVID-19 pour les écoles	3	3	-	3	9

4) Sélection transparente des écoles bénéficiaires des interventions

Le projet Walindé a appuyé au total 49 écoles réparties entre les 4 communes ciblées. Le nombre d'écoles ayant bénéficié de chaque type d'intervention est repris dans le tableau ci-après.

Tableau 11: Vue d'ensemble des interventions réalisées au sein des écoles bénéficiaires

Communes	Nbre total d'écoles appuyées	Forages	Latrines	Kits d'assainissement
Hina	14	9	3	14
Kaele	13	13	3	13
Mokolo	9	11	3	9
Yagoua	13	8	3	13
Total	49	41	12	49

Les établissements ont été sélectionnés avec transparence. Le mécanisme conçu pour identifier les écoles bénéficiaires a été très transparent, participatif et inclusif. En effet, dans chaque Commune, un comité de priorisation des établissements a été mis en place, composé des représentants des délégués départementaux du Ministère de l'Education de Base, du Ministère de l'Enseignement Secondaire, du

réfèrent de zone du projet, de l'ACDES de la Commune et de personnes ressources locales. Au sein de ces comités, des critères ont été définis pour la sélection des établissements devant bénéficier des forages, des latrines et des kits d'assainissement. Les procès-verbaux des sessions sont correctement documentés et signés par les membres.

Un ensemble d'activités était programmé. Elles ont été réalisées comme indiqué dans le tableau ci-après.

Tableau 12: Réalisations au titre du résultat 1

Activités réalisées	HINA	KAELE	MOKOLO	YAGOUA	TOTAL
Réhabilitation de points d'eau à proximité des écoles	6	9	5	5	25
Construction de points d'eau à proximité des écoles	2	2	1	2	7
Réhabilitation de 12 blocs de latrines séparées par sexe dans les écoles	3	3	3	3	12
Dotations de kits d'assainissement pour la gestion des déchets et de dispositifs de lavage des mains pour les écoles / kits COVID-19 pour les écoles	3	3	-	3	9
Mise en place /redynamisation des comités de gestion des points d'eau (CGPE) autour des points d'eau construits et réhabilités	8	11	6	7	32
Formation et suivi de 4 micro-assurances sur la pérennisation des points d'eau	1	1	1	1	4

5) Pose des affiches pour la sensibilisation dans les écoles

Le projet Walindé a financé une opération visant à coller des affiches dans les écoles pour la sensibilisation des élèves du primaire. A travers les activités de sensibilisation et les différentes affiches produites, les élèves (filles, garçons), les parents (hommes, femmes) et le personnel des écoles ont vu améliorer leurs connaissances en matière d'EHA. Deux (02) principales actions ressortent. D'une part, les activités de communication pour l'adoption des bonnes pratiques d'hygiène au sein des écoles et d'autre part, le travail au sein des communautés et des AME.

Mais le processus de pose d'affiches n'a pas été efficace, car les affiches sont très petites et très standardisées. Elles sont collées trop haut et trop loin des yeux des enfants des écoles primaires. Nous reviendrons surtout sur la question de la standardisation. En effet, le processus était suffisamment participatif ; les affiches ont été conçues par les élèves, mais les affiches collées dans toutes les écoles ont été standardisées. L'idéal aurait été d'afficher dans chaque école, l'affiche ayant gagné le meilleur prix par rapport à un jeu concours. Ainsi, l'heureux (se) élu(e) aurait une année de valorisation. Il faudrait que les affiches apposées soient au bon format (A0 ou A1), à la bonne hauteur. Il faudrait surtout que les affiches racontent une histoire que les enfants ont vécue. On peut décider de coller dans les écoles les 3 meilleures affiches de telles sortes que lorsque l'on a des invités, le directeur (rice) peut faire venir ces

enfants afin qu'ils présentent leurs affiches (pourquoi le choix de tel objet, de telle forme, de telle couleur, etc.). Ce procédé est selon nous plus vivant. On pourrait toutefois nuancer cette analyse si l'on considère que la standardisation répond à une approche de durabilité, puisque une fois une maquette disponible d'autres acteurs peuvent dupliquer pour une plus large diffusion et couverture

6) Bonnes pratiques d'EHA

Pour l'adoption des bonnes pratiques d'EHA, on peut relever un succès. Dans toutes les écoles, 100% des élèves interrogés ont pu citer 3 bonnes pratiques d'EHA. Les pratiques les plus récurrentes sont : le lavage des mains ; l'éternuement au creux de la main ; le traitement de l'eau ; le lavage des fruits avant de les consommer ; l'utilisation des latrines pour la défécation.

Il a également été demandé aux élèves de faire des démonstrations de pratiques d'EHA. Les résultats sont relativement satisfaisants. Ils constituent une évolution notable dans la mesure où cet indicateur était de 45,5% dans l'étude de base.

Tableau 13: Démonstrations de bonnes pratiques d'EHA:

Démonstrations demandées	Correcte	Pas correcte	Total
Démonstration du lavage des mains	98%	2%	100%
Démonstration du stockage de l'eau de boisson	96%	4%	100%
Démonstration de l'éternuement en public	90%	10%	100%
Explication de la potabilisation de l'eau	94%	6%	100%

Il a été demandé aux enquêtés de répondre à la question de savoir ce qu'il faudrait faire pour qu'il n'y ait plus d'agression ou de violences autour des points d'eau ou en allant chercher de l'eau. A cette question, les enquêtés ont émis les propositions telles que : sensibiliser les communautés, augmenter le nombre de points d'eau, aller chercher de l'eau à une heure où il y a moins d'affluence, arriver tôt au point d'eau, bien organiser le fonctionnement du forage, payer sa contribution, mettre en place un comité de gestion veille, ouvrir aux heures régulières et respecter l'ordre d'arrivée.

L'on a également demandé les lieux où les élèves vont habituellement faire leurs besoins pendant les heures de classe. Les données de base identifiaient 02 lieux où les élèves déféquaient habituellement pendant les heures de classe : les latrines de l'école et l'air libre. L'évaluation du projet Walindé nous a permis de répertorier 03 autres lieux : les latrines communautaires, les latrines familiales et les sacs en plastiques. Les réponses ci-dessous montrent que la pratique de défécation à l'air libre est encore prégnante (32%, avec un pic au Mayo-kani de 42%).

Tableau 14: Pratiques de défécations

		Mayo Danay	Mayo Tsanaga	Mayo-Kani	Ensemble
Endroit où les élèves vont habituellement faire leurs besoins pendant les heures de classe	Latrine de l'école	75,45%	70,74%	80,85%	74,49%
	Latrine communautaire	6,36%	0,53%	0,00%	2,04%
	Latrine familiales	10,00%	3,72%	0,00%	4,59%
	Défécation à l'air libre	30,00%	27,66%	41,49%	31,63%
	Sac en plastique	0,00%	1,06%	0,00%	0,51%

La fréquentation des latrines par les élèves lors de l'étude baseline, était estimée à 78%. L'évaluation établie que cette statistique est passée à 81,12%. Ces latrines inclues : les latrines de l'école 74,49%, les latrines communautaires 2.04% et les latrines familiales 4,59%.

7) Activités en matière de sensibilisation EHA

L'évaluation a essayé de capter un ensemble de perceptions sur quelques dimensions en lien avec l'EHA (Annexe). L'une des questions posées était de savoir si la personne avait participé à une sensibilisation sur l'eau et l'hygiène au cours des 6 derniers mois. Il ressort que les parents sont environ 86% chez les femmes et 84% chez les hommes à répondre « oui » ; tandis que le pourcentage des enfants est plus élevé (environ 91%). S'agissant de la fréquence de participation, les femmes participent plus fréquemment, soit 12 fois contre 6 fois chez les hommes. Et en moyenne chaque homme a participé 2 fois et chaque femme 3 fois à une séance de sensibilisation. Chez les enfants, les séances sont plus nombreuses. Ce qui est normal vu le contexte scolaire où les occasions sont plus nombreuses.

Il a été également demandé aux enquêtés, qui était l'organisateur des séances de sensibilisation. Les sensibilisations sont coordonnées, d'après les répondants, par CARE pour 71% pour les parents contre 76% pour les enfants ; par les AME d'environ (13% pour les parents, avec 17% pour les femmes contre 8% pour les hommes). Chez les enfants, 32% chez les filles contre 22% chez les garçons. Pour certains parents, soit 10% d'entre eux, ces sensibilisations étaient organisées par la Commune. Pour d'autres d'entre eux, il s'agit de la radio. Certains enfants ont mentionné par ailleurs, que ce sont des initiatives du staff de l'école. D'autres acteurs cités sont des agents de santé et les relais communautaires.

Comme autres moyens de sensibilisation, les parents et les enfants ont aussi cités les affiches et les agents de terrain. S'agissant du contenu de la sensibilisation, cette dernière porte sur l'hygiène corporelle à environ 71%, l'hygiène de l'environnement à environ 67%, le lavage des mains, la prévention COVID et la gestion de l'hygiène menstruelle de la jeune fille qui apparaît à 49% chez les filles et 40% chez les garçons. La perception des menstruations ne semble pas poser de problèmes particuliers puisqu'une proportion très faible (moins de 8%) pense que c'est une maladie, très peu encore pensent que c'est un signe d'impureté (moins d'1%) La plupart en effet, considèrent les menstruations comme un phénomène normal.

S'agissant des expériences de violences subies aux forages, les hommes déclarent plus avoir été victimes de violences. Notamment de violence verbales (19%), et violences physiques (4%). Les femmes sont moins de 10% à signaler des violences. Ceci indique sûrement une différence de perception de ce qu'est une violence.

8) Perception des populations sur l'état des points d'eau

Tableau 15: Etats des points d'eau

		Parents				Enfants			
		Mayo Danay	Mayo Tsanaga	Mayo-Kani	Ensemble	Mayo Danay	Mayo Tsanaga	Mayo-Kani	Ensemble
Etat de fonctionnement des points d'eau	Fonctionnel	81,48%	73,25%	94,81%	80,63%	89,09%	77,01%	100,00%	85,93%
	Fonctionnel, mais régulièrement en panne	18,52%	22,29%	5,19%	17,14%	10,91%	18,72%	0,00%	12,02%
	Non fonctionnel	0,00%	4,46%	0,00%	2,22%	0,00%	4,28%	0,00%	2,05%

Le tableau ci-dessus montre que les personnes enquêtées font face à moins de difficultés de points d'eau non fonctionnels. Tous les points d'eau construits ou réhabilités par le projet sont fonctionnels. Mais les populations cherchent d'autres points d'eau, ce qui peut expliquer les 4% de parents et d'enfants qui signalent des points d'eau non fonctionnels. Le projet Walindé a contribué significativement à l'évolution positive de la situation puisque seuls 26% des forages étaient correctement fonctionnels avant le projet.

9) Avis des parents sur les CGPE

Il était demandé aux parents d'indiquer s'il existe un comité de gestion de point d'eau au sein de leur communauté. 92% ont répondu par l'affirmative. Quant à l'appréciation du fonctionnement du bureau dudit comité, 74% sont satisfaits et 18% très satisfaits, ce qui fait en tout 92% d'avis positifs.

Tableau 16: Connaissance des comités de gestion des forages (Parents)

Aspects	Modalités	Mayo Danay	Mayo Tsanaga	Mayo-Kani	Ensemble
Existence d'un comité d'organisation	Non	4,94%	10,83%	3,90%	7,62%
	Oui	95,06%	89,17%	96,10%	92,38%
Appréciation du fonctionnement du bureau	Pas satisfait	3,90%	0,71%	0,00%	1,37%
	Peu satisfait	10,39%	9,29%	0,00%	7,22%
	Satisfait	74,03%	64,29%	91,89%	73,88%
	Très satisfait	11,69%	25,71%	8,11%	17,53%

4.2. Analyse des activités d'assistance aux sinistrés de Yagoua

Non initialement planifiée dans le cadre du projet, l'assistance aux sinistrés de Yagoua a été une adaptation ponctuelle pour répondre aux besoins des personnes sinistrées. En effet, suite aux inondations qu'ont subies les populations de la commune de Yagoua depuis le début du mois de Septembre 2022, CARE et d'autres partenaires humanitaires (UNHCR et CRC) avaient organisé une descente sur le terrain, afin de s'enquérir de la situation réelle des inondations et des sinistrés d'une part auprès des autorités administratives et d'autre part auprès des sinistrés qui ont été recasés dans les sites aménagés pour la circonstance. A la suite de ce diagnostic, CARE, la Commune de Yagoua et la CRC ont décidé de remettre des kits aux sinistrés. Ces kits avaient pour but d'alléger les souffrances des populations de la commune de Yagoua victimes des inondations depuis le mois de septembre. Les kits ont été distribués sur les 4 sites suivants : PMI, Ouro-Dabang, Danayré et Dana. Dans le même sillage, des formations ont été animées en direction des Représentantes des AME, des responsables communaux et établissements scolaires cibles du projet sur l'alerte cholera et les techniques de prévention et de lutte contre l'épidémie du choléra, avec à l'appui la distribution de 18 (dix-huit) bidons de chlore (05 kg) qui ont été alloués à chaque délégation départementale du ministère de l'eau et de l'énergie dont 09 (neuf) bidons pour le département de Mayo-Tsanaga et 09 (neuf) bidons pour le département de Mayo-Danay.

Les termes de référence de l'évaluation demandaient de réaliser le suivi post distribution des Kits NFI distribués aux sinistrés des inondations dans la commune de Yagoua. Pour ce faire, l'équipe d'évaluation a échantillonné 132 bénéficiaires à enquêter, parmi les 200. Il faut signaler que les bénéficiaires ne résidaient plus sur les sites de recasement. Finalement 141 personnes ont été enquêtées. Il a été posé un ensemble de questions en lien avec la satisfaction des attentes, le processus de distribution, la communication, les difficultés, les insatisfactions relevées suite au processus. Parmi les personnes enquêtées, 72,34% sont des femmes contre 27,66% d'hommes. Les [30-34] sont majoritaires (16%). Environ 3% des bénéficiaires ont un handicap et 42% sont sans niveau d'éducation ; l'agriculture est la principale activité. Le tableau en annexe reprend de manière globale les caractéristiques de satisfaction des personnes enquêtées.

Les personnes enquêtées devaient dire si oui ou non elles étaient satisfaites de certains paramètres associés à la distribution des kits. Les réponses se trouvent dans le tableau ci-après.

Tableau 17: Satisfation relativement aux kits distribués aux sinistrés de Yagoua

Question	Modalités	Femme	Homme	Ensemble
Satisfaction sur la distribution des kits	Non	3,92%	7,69%	4,96%
	Oui	96,08%	92,31%	95,04%
Appréciation de l'organisation de la distribution	Très bien organisé	29,41%	15,38%	25,53%
	Bien organisée	60,78%	64,10%	61,70%
	Moyennement organisé	5,88%	10,26%	7,09%
	Mal organisé	3,92%	7,69%	4,96%
	Très mal organisé	0%	2,56%	0,71%
Participation à une sensibilisation	Non	1,96%	2,56%	2,13%
	Oui	98,04%	97,44%	97,87%
Satisfaction de la qualité du matériel	Moyennement satisfaisant	8,82%	0%	6,38%
	Satisfaisant	46,08%	58,97%	49,65%
	Très satisfaisant	45,10%	41,03%	43,97%
Articles en cours d'utilisation	Non	0,98%	2,56%	1,42%
	Oui	99,02%	97,44%	98,58%
Impact positif des kits reçus	Non	3,92%	0%	2,84%
	Oui	96,08%	100%	97,16%

Lorsque l'on considère la distribution des kits aux sinistrés de Yagoua, l'on se rend compte que 94% de personnes se disent globalement satisfaites par la manière dont la distribution s'est faite. 5% non satisfaits soulèvent le problème de la distance à parcourir et les délais d'attente. Cette proportion d'insatisfaction

est plus importante chez les hommes (7,96%) et dans la tranche d'âge de 45 ans à 49 ans (14,29%). Par ailleurs 85% trouvent que cette distribution a été bien organisée ou très bien organisée. Les bénéficiaires ont indiqué leur satisfaction par rapport à la qualité de matériels reçus, « très satisfaisant » et « satisfaisant » regroupant à peu près 99%. Les articles sont toujours en cours d'utilisation pour 99%. Concernant l'impact positif, 98% des bénéficiaires indiquent que les articles reçus ont positivement affectés leur ménage et produit un impact positif dans leur vie, vue les conditions dans lesquelles ils vivaient à ce moment-là.

4.3. Efficacité du projet sur la gouvernance communautaire et communale des infrastructures de base

CARE a saisi l'opportunité du projet Walindé pour continuer à renforcer la gouvernance communautaire et communale des infrastructures de base. En effet, la dynamique engagée depuis quelques années a été poursuivie, notamment par un travail sur les comités de gestion des points d'eau (CGPE) et autour des points et sur la micro-assurance pour la maintenance des points d'eau. Dans l'ensemble des 4 communes, les ACDES ont accompagné la mise en œuvre des activités du CGPE et œuvrent activement pour soutenir les systèmes de micro assurance pour l'entretien des points d'eau.

1) Mise en place /redynamisation des comités de gestion des points d'eau (CGPE) autour des points d'eau construits et réhabilités

L'étude de base du projet Walindé a établi que sur les 23 écoles disposant d'un forage, 39% sont non fonctionnels et 35% régulièrement en panne ; seuls 26% des forages sont correctement fonctionnels. Cette étude avait montré que les organes de gestion de points d'eau dans les 04 communes cibles du projet étaient inexistantes et ne maîtrisaient pas leurs rôles et responsabilités (pour ceux existants). En effet, l'étude a relevé que « le nombre élevé de forage en panne s'explique notamment par le fait que pour la grande majorité ils ne disposent pas de comité de gestion fonctionnel et donc ne sont pas affilié à la micro-assurance des forages ».

L'approche retenue face à cette situation était axée sur des campagnes de sensibilisation communautaires sur l'importance des comités de gestion des points d'eau, la structuration ou restructuration des comités de gestion des points d'eau, et la formation des membres des comités de gestion des points d'eau sur leurs rôles et responsabilités. Il faut dire que les membres des CGPE viennent des communautés bénéficiaires et n'ont pour la plupart d'entre eux aucune expérience en matière de gestion de ces ouvrages. Le projet Walindé a organisé des sessions de formation pour renforcer leurs connaissances et compétences, leur permettant d'assumer pleinement leurs fonctions au sein desdits comités.

Le rapport de formation des CGPE montre que la série d'activités menée comportait des séances de sensibilisations communautaires, ainsi que des conseils et un accompagnement à la restructuration des CGPE, avec la participation des leaders communautaires, des ACDES, des artisans réparateurs et des personnes ressources. Il faut dire que le CGPE est un élément clé du dispositif d'accès à l'eau. On peut donc comprendre que le projet Walindé ait décidé d'investir dans le renforcement des capacités des dirigeants de cet outil.

Parmi les difficultés relevées par les membres du CGPE, celle qui revient toujours est le refus ou la réticence des populations à verser les frais pour l'entretien du point d'eau. Cette situation nécessite de poursuivre et même d'intensifier les sensibilisations sur l'importance et la nécessité d'un mécanisme communautaire fonctionnel pour la gestion des infrastructures d'accès à l'eau.

Les artisans réparateurs formés par CARE continuent à soutenir la maintenance des points d'eau. Malgré les efforts fournis par CARE la formation et la mise à disposition des communautés d'artisans réparateurs, la masse critique est loin d'être atteinte, d'où la nécessité d'envisager des formations à grande échelle via un partenariat avec les écoles spécialisées qui forment les techniciens pour la construction et la réparation des forages. Il n'y a actuellement pas de femmes parmi ces artisans réparateurs. Un accent pourrait être mis sur l'identification de jeunes filles ayant le profil convenable afin de les former et les doter de moyens de transport pour assurer un service aux CGPE. L'idée est de construire dans l'imagerie des jeunes filles du primaire où des points d'eau fonctionnent des modèles féminins de jeunes femmes ayant réussi, ce qui pourrait attirer plus de jeunes femmes dans ces professions techniques. Par ailleurs, plusieurs CGPE ne sont pas affiliés à la micro assurance qui pourrait contribuer à la prise en charge des frais de réparation des points d'eau.

2) Poursuite du renforcement de la dynamique des micro-assurances et de leur ancrage communal, gage de leur pérennité.

CARE a poursuivi le renforcement de la dynamique des micro-assurances pour le financement de la maintenance des points d'eau. Le projet a continué à insister sur l'ancrage institutionnel du système de micro-assurance au niveau communal. A ce titre, le projet Walindé a permis la formation et le suivi des micro-assurances dans les quatre communes.

Les formations ont visé à l'amélioration de la gouvernance des micro-assurances pour une meilleure pérennisation des points d'eau. Cet objectif louable reste difficile à atteindre du fait des difficultés de la micro-assurance à mobiliser des financements. En effet, malgré les efforts pour l'amélioration de la gouvernance, la micro assurance fait face aux défis liés à faible affiliation des nouveaux CGPE. De ce fait, il paraît important, en plus des appuis en matériel, de renforcer la sensibilisation, et de poursuivre le processus engagé par les communes d'inscrire dans leur budget une contribution d'appui à l'accès à l'eau.

Les bases d'un ancrage communal de la micro-assurance ont été consolidées par le projet Walindé. En effet, les responsables communaux ont été fortement impliqués à la mise en œuvre du projet, à titre de partenaires stratégiques. Les Cadres de Concertation de Développement Économique et Sociale (CCODES) sont tenus dans chacune des quatre communes et permettent de mettre au cœur des réflexions les problématiques de développement jugées cruciales. Ces réunions multi-acteurs ont permis aux citoyens, aux communes, aux services déconcentrés de l'État et aux autres acteurs clés sur le terrain de se concerter sur les sujets de développement prioritaires, incluant l'accès à l'eau potable et le développement économique. Le projet a accompagné les communes afin qu'elles assurent le leadership et le partage financier progressif de ces instances.

Les CCODES représentent un outil performant de gouvernance locale. C'est un cadre de suivi et de concertation qui permet de faire plus et mieux que les conseils exécutifs dont le cadre d'opération est relativement contraint. On a noté plusieurs points forts parmi lesquelles de rencontres régulières avec la participation de plusieurs structures sectorielles, des organisations de la société civile ainsi que des efforts d'inclusion des femmes, des jeunes et des déplacés, des réfugiés et des handicapés).

L'assistance financière et technique de CARE sera encore nécessaire pendant quelques années, le temps d'une réelle appropriation communale de l'outil. Il pourrait être judicieux de faire la promotion de ce concept aux autres communes de la région de l'Extrême-Nord du Cameroun.

Il en est de même des structures de micro-assurance qui constituent une réponse idoine à la problématique de la maintenance durable des points d'eau. La micro-assurance des forages est une mutualité, une fédération des Comités de Gestion des Points d'Eau (CGPE), permettant de garantir une maintenance de qualité et la durabilité des forages grâce aux cotisations des usagers. L'approche micro-assurance des forages est un outil que CARE International au Cameroun implémente depuis quelques années dans quelques communes pilotes. Ce système permet d'assurer une gestion transparente, durable et endogène des forages. A travers ce dispositif, les bénéficiaires financent l'achat des pièces de rechange des forages grâce à de petites cotisations.

Le projet Walindé a permis de poursuivre le renforcement des capacités des membres des micro-assurances et des personnels communaux de sur la maîtrise d'ouvrage, la gestion et la maintenance des infrastructures communales. Les systèmes de micro-assurance ont ainsi pu élaborer leur plan d'action annuel et travaillé à la mise en œuvre d'actions prioritaires. Il reste que les bureaux ont de faibles ressources financières pour assurer leur plan de sensibilisation pour encourager davantage de CGPE à s'affilier. Le caractère bénévole des activités reste un défi. Par ailleurs, si des bureaux existent sur l'ensemble des quatre communes de couverture du projet Walindé, les résultats en termes de mobilisation des financements et d'autonomie institutionnelle sont à géométrie variable. La non-légalisation de certaines micro-assurances est également relevée (notamment Mokolo et Hina).

Deux pistes peuvent permettre de booster la dynamique des systèmes de micro-assurance : i) qu'elles aient des capacités de sensibilisation permettant d'attirer et affilier le maximum de CGPE au sein de leur commune ; ii) qu'elles soient capables de mutualiser leurs ressources au-delà de la commune et des départements, dans le cadre d'un réseau régional de micro assurance d'entretien des points d'eau. Un accompagnement à cet effet devrait être confié à un consultant ayant le profil adéquat, qui serait rétribué en fonction des résultats obtenus. Mais peut-être faut-il commencer à chercher un nom local adapté au système de micro-assurance, une sorte de label ou de nom consacrant l'ancrage culturel de la pratique, à afficher lors des campagnes de promotion.

En conclusion partielle, il ressort des analyses que le projet Walindé a contribué au développement de nouvelles attitudes et de nouvelles pratiques en termes d'hygiène et assainissement, de prévention contre la Covid-19 et de gouvernance autour des infrastructures sociales de base (point d'eau, hygiène), ainsi qu'à la satisfaction des besoins spécifiques des différents groupes cibles.

4.4. Analyse des activités réalisées pour le développement des AVEC

La présente section vise à donner une appréciation sur l'efficacité des activités prévues au titre du résultat n°3. Ce résultat était ainsi libellé : "les capacités d'épargne des femmes et des jeunes membres des AVEC sont renforcées." Deux (02) indicateurs étaient visés : (i) % des membres des AVEC ayant augmenté leur capacité d'épargne ; (ii) % des femmes et des filles qui déclarent avoir confiance en leurs propres compétences en négociation et en communication.

4.4.1. Augmentation de capacité d'épargne

Le projet Walindé se proposait ainsi de renforcer les capacités économiques et d'épargne des femmes et des jeunes membres, notamment via les Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit (AVEC) mises en place dans les communes de Mokolo et Hina lors du programme RESILIAN. Pour y parvenir, le projet Walindé a organisé la Formation / recyclage des agents promoteurs des AVEC et des relais communautaires. Au total, les deux sessions de formations tenues à Hina et Mokolo ont connu la présence et la participation active de 60 (36 à Hina et 24 à Mokolo) participants soit 43 hommes et 17 femmes.

Les efforts du projet Walindé ont permis d'accompagner au total 82 AVEC dans le cadre des activités du projet PEREN pour un total de 1885 membres soit 78% de femmes ayant épargné un montant total de 19 906 669 FCFA pendant la période de suivi.

Globalement, de janvier 2022 à janvier 2023, l'on observe une évolution des épargnes de 8% dans la commune de HINA, contre 18% pour Mokolo. Si l'on considère les personnes ayant connu une augmentation du volume d'épargne supérieure ou égale à 10%, on peut dresser le tableau suivant :

Tableau 18: Membres ayant connu une augmentation de plus de 10% de leurs épargnes

Augmentation de 10%	Femmes	Hommes	Total général
Non	62,26%	60,26%	61,79%
Oui	37,74%	39,74%	38,21% ⁷
Total général	100,00%	100,00%	100,00%

Globalement 38% des membres des AVEC ont connu une augmentation de leurs épargnes d'au moins 10%. Ce chiffre cache des disparités. Il est de 40% chez les hommes. Par ailleurs, 329 membres ont eu des augmentations supérieures à 100%.

Pour terminer avec cette partie sur l'analyse de l'évolution des épargnes au sein des AVEC, il est clair que l'AVEC est un excellent outil de renforcement de la cohésion sociale, de développement des dynamiques sociales et sociocommunautaires ; c'est un outil de travail sur l'autonomisation économique des pauvres. Il est donc important de s'assurer qu'on y pratique en plus de l'éducation financière et de l'éducation managériale (qui sont des aspects bien couverts par le projet Walindé) le développement de compétences entrepreneuriales. Les AVEC ne peuvent être fortes qu'avec des membres forts. Ce qui renvoie au renforcement des compétences entrepreneuriales des membres des AVEC. Ceci doit être une

⁷Ce paramètre ne prend pas en compte les chiffres d'épargne effectuée dans le cadre du projet PEREN

priorité. C'est bien de continuer à travailler sur l'éducation financière des membres, mais sans capacités entrepreneuriales, c'est difficile d'aller plus loin. Les compétences entrepreneuriales sont importantes pour s'assurer que les membres des AVEC créent des richesses. Il s'agit notamment si l'on travaille au sens du BIT ou de CEFE, de s'assurer que les femmes ont développé la confiance en soi, la capacité d'identifier les opportunités et de les saisir, la capacité de prendre des risques calculés, la capacité d'utiliser son réseau des contacts pour gagner des marchés, la capacité à se fixer des objectifs d'affaire etc.

Il faudrait dans les prochains projets, que CARE insiste sur le travail en développement des compétences entrepreneuriales. Aujourd'hui les expériences de développement des compétences entrepreneuriales les plus intéressantes pour les femmes incluent des questions comme la négociation avec les partenaires familiaux et sociaux sur les espaces de pouvoir, la négociation pour avoir accès au contrôle des ressources critiques telles que la terre, mais également d'autres questions notamment la gestion des agendas et des contradictions qu'on peut avoir entre l'agenda familial et l'agenda professionnel. Il faut vraiment penser à faire un séminaire de formation des formateurs par exemple au bénéfice des promoteurs des AVEC pour que ceux-ci soient capables d'accompagner les membres à renforcer leurs compétences entrepreneuriales et à créer des richesses et générer plus de revenus et donc la capacité à épargner davantage.

En conclusion de cette section, il est établi que le projet Walindé a contribué à renforcer l'accès aux services d'épargne et de crédit pour les femmes et les jeunes dans les communes de Mokolo, Hina, Touloum, Kaélé. En effet, les bases de données du projet montrent 1885 personnes membres d'AVEC et donc utilisatrices des services financiers informels dans les zones ciblées. Les volumes épargnés restent faibles, en raison entre autres à la faiblesse des compétences entrepreneuriales dans un contexte de pauvreté rurale. Le projet Walindé a développé le concept de promoteur d'AVEC qui est un conseiller de proximité, ce qui correspond à un besoin réel. Toutefois, il y a lieu de renforcer les compétences de ces promoteurs d'AVEC pour qu'ils puissent accompagner les membres dans le développement de leurs compétences entrepreneuriales. Un séminaire de formation de facilitateurs en entrepreneuriat serait judicieux.

Il est peut-être également temps de penser à un logiciel de gestion des données des AVEC pour ne plus utiliser Excel qui n'est pas en l'état une solution adéquate. Un logiciel de comptabilisation à partie double, avec les exigences de journal non falsifiable et de sécurité des données est nécessaire.

4.4.2. Alphabétisation fonctionnelle en marge des AVEC

Des séances d'alphabétisation fonctionnelle ont été offertes aux membres des AVEC de Hina et de Mokolo. Cette activité visait à améliorer les capacités des participants à lire et à écrire, leur accès à l'information et donc permettre aux femmes et aux filles d'augmenter leurs compétences personnelles et notamment leur confiance en elles-mêmes et de relativement à la communication et à la négociation. 477 personnes dont (75% de femmes) ont participé aux évaluations finales. En comparaison avec les notes obtenues à la première évaluation des apprenants, il ressort de ces évaluations que 46 % d'entre eux ont améliorés les capacités de lecture et d'écriture. Les participants aux séances d'alphabétisation fonctionnelle étaient répartis dans tous les tranches d'âge. Parmi eux, 28% avaient entre 18 et 30 ans, 30% entre 30 et 40 ans, 21% entre 40 et 50 ans et 21% avaient plus de 50 ans. Cette dispersion des

âges montre que cette activité a encouragé l'apprentissage tout au long de la vie. Les responsables du projet Walindé ont ouvert les séances aux participants non membres d'AVEC, ce qui a permis d'avoir environ 35% des bénéficiaires venant de la communauté sans être dans les AVEC. C'est une bonne décision qui peut encourager ces personnes à devenir membres des AVEC.

170 femmes ayant bénéficié de l'alphabétisation fonctionnelle ont été enquêtées. Ces femmes sont de toutes les tranches d'âge (près de 20% sont âgées de plus de 50 ans, près de 28% ont entre 40 et 50 ans ; 41% sont âgées de 25 à 39 ans et 11% ont moins de 25 ans. Près de 95% de ces femmes ne sont pas allées au-delà du niveau primaire, 55% n'ayant pas été à l'école. Elles sont pour la plupart mariées (78%) et impliquées dans les activités agricoles (61%).

Il leur était demandé de porter une appréciation sur les composantes et circonstances des cours d'alphabétisation. Leurs réponses sont résumées dans le tableau ci-après.

Tableau 19:Appréciation de la participation aux activités CAF

Quel est votre degré de satisfaction par rapport aux aspects suivants ?	Pas satisfait	Peu satisfait	Satisfaction moyenne	Satisfait	Très satisfait	Ensemble
Ton impression générale sur l'alphabétisation dans le cadre de WALINDE	1,76%	2,35%	7,06%	32,94%	55,88%	100%
L'apport de ces cours d'alphabétisation pour toi	1,18%	3,53%	7,65%	35,88%	51,76%	100%
Le professionnalisme et la compétence des Moniteurs d'alphabétisation	0,59%	3,53%	7,06%	34,12%	54,71%	100%
Vos relations avec les Moniteurs d'alphabétisation	0,59%	2,35%	8,24%	35,29%	53,53%	100%
La durée des cours d'alphabétisation	1,76%	7,65%	13,53%	35,88%	41,18%	100%

Par rapport à tous les éléments/aspects, les participantes sont satisfaites ou très satisfaites à plus de 75%. Le point sur lequel les participantes ont marqué de l'insatisfaction est la durée des cours d'alphabétisation. Il faut signaler que les moniteurs organisent pour chaque session une discussion démocratique pour adopter les horaires et la durée des sessions.

Il a été demandé aux participants d'indiquer quels changements sont survenus dans leurs compétences en lecture, en écriture et en comptage, appliqués à des besoins usuels comme lire l'heure sur une montre ou un réveil ; manipuler le téléphone portable ; faire une liste d'achat avant le marché (liste de ce qu'on veut acheter) ; écouter et savoir ce qui se dit lorsque quelqu'un me parle en Français ; parler un peu, dire quelques mots en français ; calculer combien on doit me rembourser lorsque j'achète quelque chose ; lire les plaques et les panneaux en route lorsque je circule. Elles devaient indiquer la situation avant et la situation après.

Les réponses sont synthétisées dans le tableau ci-après. Il permet de voir que, l'application la plus bénéfique est sur le comptage. En effet, elles sont près de 51% à être à l'aise en ce qui concerne le calcul

de combien on doit me rembourser lorsque j'achète quelque chose alors qu'elles étaient seulement 24% avant. Les participantes ont également progressé de manière significative en ce qui concerne lire l'heure sur une montre ou un réveil ; manipuler le téléphone portable ; écouter et savoir ce qui se dit lorsque quelqu'un me parle en français ; parler un peu, dire quelques mots en français, même si c'est pour rire.

On peut donc conclure que la progression des apprenants sur des compétences usuelles suite à l'alphabétisation est réelle.

Tableau 20:Appréciation des changements en termes d'apports pratiques de l'alphabétisation

Comment avez-vous évolué grâce au cours d'alphabétisation relativement aux points suivants ?	AVANT L'ALPHABÉTISATION				APRÈS L'ALPHABÉTISATION				ÉCART sur le OUI
	OUI	NON	UN PEU	Ensemble	OUI	NON	UN PEU	Ensemble	
Lire l'heure sur une montre ou un réveil	32,94%	49,41%	17,65%	100%	55,88%	14,12%	30,00%	100%	22,94%
Manipuler le téléphone portable	20,00%	56,47%	23,53%	100%	42,94%	22,94%	34,12%	100%	22,94%
Faire une liste d'achat avant le marché (liste de ce qu'on veut acheter)	7,65%	75,88%	16,47%	100%	21,76%	48,24%	30,00%	100%	14,12%
Ecouter et savoir ce qui se dit lorsque quelqu'un me parle en Français	15,29%	58,24%	26,47%	100%	38,82%	20,59%	40,59%	100%	23,53%
Parler un peu, dire quelques mots en français	15,88%	58,24%	25,88%	100%	35,88%	18,24%	45,88%	100%	20,00%
Calculer combien on doit me rembourser lorsque j'achète quelque chose	23,53%	54,12%	22,35%	100%	50,59%	21,18%	28,24%	100%	27,06%
Lire les plaques et les panneaux en route lorsque je circule	7,65%	77,65%	14,71%	100%	17,06%	47,65%	35,29%	100%	9,41%

Les termes de référence ont demandé de mesurer le % des femmes qui ont développé des compétences en négociation et en communication. Il a été demandé aux répondantes comment elles estiment avoir évolué grâce au cours d'alphabétisation relativement aux compétences comme la confiance en soi, la confiance en ses compétences en communication, la confiance en ses compétences en négociation, sa capacité à faire respecter ses droits humains, sa capacité à ne pas se faire exclure d'un processus ou d'une discussion pour illettrisme.

Les résultats figurent dans le tableau ci-après et montrent que la contribution au développement personnel a été significative. En effet, c'est entre 21 et 45 points d'écart qu'on note entre la situation d'avant et la situation d'après. La confiance en soi a été vraiment renforcée. Elles étaient seulement 14% avant les séances à déclarer l'avoir. Elles sont 59% après.

Tableau 21:Appréciation des apports de développement personnel liés à l’alphabétisation

Comment avez-vous évolué grâce au cours d’alphabétisation relativement aux points suivants ?	AVANT L’ALPHABETISATION				APRES L’ALPHABETISATION				ECART sur le OUI
	OUI	NON	UN PEU	ENSEMBLE	OUI	NON	UN PEU	ENSEMBLE	
Confiance en soi (tu sais et tu crois fermement que tu peux réussir, que tu peux aller loin)	14,12%	42,35%	43,53%	100%	59,41%	10,59%	30,00%	100%	45,29%
Confiance en tes compétences en communication	12,35%	44,12%	43,53%	100%	50,00%	10,00%	40,00%	100%	37,65%
Confiance en tes compétences en négociation	12,35%	44,12%	43,53%	100%	47,65%	18,82%	33,53%	100%	35,29%
Capacité à faire respecter tes droits humains	12,94%	64,71%	22,35%	100%	33,53%	23,53%	42,94%	100%	20,59%
Capacité à ne pas te faire exclure d’un processus ou d’une discussion pour illettrisme	12,94%	55,29%	31,76%	100%	49,41%	20,00%	30,59%	100%	36,47%

Difficultés rencontrées par les apprenantes

Il a été demandé aux répondantes de citer quelques difficultés et contraintes associées à la participation aux activités CAF. Les participantes décrivent l'insuffisance des équipements (matériels didactiques et scolaires), l'absence et le faible suivi pédagogique des moniteurs, le manque d'infrastructures scolaires (salles de classe), la rareté des programmes d'alphabétisation de l'Etat et le manque de moyens d'accompagnement. L'analphabétisme constitue les principaux facteurs de déscolarisation des enfants dans les communautés ciblées. Le projet Walindé a mis à la disposition des membres des AVEC, des séances d'alphabétisation fonctionnelles avec des formateurs pour qu'elles puissent apprendre à lire, écrire, bénéficier d'une éducation financière. mais aussi les conflits d'agenda notamment avec les travaux champêtres et les autres activités domestiques comme « le temps d'aller chercher de l'eau très loin de la maison et du centre » ; « laisser les enfants tout seuls à la maison ». D'après plusieurs répondantes, les conjoints ont parfois tenté de s'opposer à la participation aux cours par leurs épouses, mais ils se sont alignés dès lors qu'ils en ont vu les bienfaits : « au début mon mari ne voulait pas que j'y aille mais comme il a vu que j'apprenais beaucoup en allant à l'école maintenant il me laisse y aller » ; « maintenant ça va, il a compris l'importance ». Certaines ont été découragées et ont démissionné en raison de l'insuffisance d'enseignants ou à cause des moqueries des autres personnes du village qui utilisent des termes péjoratifs comme « école villageoise ». On note aussi l'irrégularité des « motivations » des moniteurs.

Doléances des femmes

Les femmes ont exprimé des doléances variées : « le besoin de participer au défilé avec nos uniformes et plaques » ; « plus de livres et de salles de classe ; de fournitures scolaires de base, de manuel didactiques et de bancs » ; « dotation en fournitures scolaires (cahiers, crayons, craies...) » ; « besoin de toiture ou bâche pour couvrir le hangar où se font les cours » ; « besoin d'un abri pour ne pas être sous le soleil ou la pluie » ; « Avoir une structure pour notre centre car les cours se font en bas des arbres » ; « Donner les tables bancs car on s'assoit sur les cailloux » ; « Sensibiliser les hommes à laisser leurs épouses aller aux cours » ; « Prendre en charge la scolarité des apprenantes » ; « tenir compte de nos travaux de récolte pendant cette période, distribuer les livres pour lire » ; « ajouter les heures de cours » ; « doter la CAF des fournitures scolaires et motiver ses apprenants en leur offrant des cadeaux » ; « avoir une petite tontine pour les membres de la CAF pour la bonne marche de l'activité » ; « Nous voulons de l'argent pour faire de l'économie au sein de notre CAF, être en GIC et coopérative ».

Recommandations

L'analyse montre que les cours d'alphabétisation fonctionnelle ont été un grand succès. Il faut envisager de porter l'initiative à l'échelle de toute la commune, et renforcer son ancrage communal.

Pour accroître l'efficacité de cette alphabétisation fonctionnelle, il faut mettre en place des systèmes de récompenses et de valorisation des personnes qui s'impliquent pour améliorer leur lettrisme. On pourrait par exemple organiser des concours d'éloquence pour ces papas et mamans, des jeux comme « oui et non interdits ». Ces concours peuvent se faire au niveau des quartiers, villages, communes, départements, régions. La valorisation doit aussi bien porter sur l'excellence que sur la progression. Une interview à la radio communautaire ou à la télévision constitue à n'en point douter des facteurs de réalisation sociale. Le matériel utilisé pour les séances ne comporte pas encore des boîtes à images et autres accessoires permettant un apprentissage fonctionnel rapide (par exemple les réveils en bois, etc.).

5. EVALUATION DE L'EFFICIENCE DU PROJET

L'efficacité est la « mesure dans laquelle l'intervention produit, ou est susceptible de produire, des résultats de façon économique et dans le temps. Pour l'OCDE-CAD (2019), « le terme économique désigne la conversion des intrants (fonds, expertise, ressources naturelles...) en extrants, réalisations et impacts de la façon la plus économiquement avantageuse possible, par rapport aux options envisageables dans le contexte. L'expression « dans le temps désigne le fait de respecter les délais fixés ou des délais raisonnablement adaptés aux exigences du contexte en évolution. Il peut s'agir d'évaluer l'efficacité opérationnelle (mesure selon laquelle l'intervention a été bien gérée » OCDE-CAD Critère du CAD pour l'évaluation de l'aide au développement, 2019.

5.1. Appréciation de la gestion des ressources financières du projet

Le projet « AIDER LES AUTRES » a couvert la période allant du 1er avril 2021 au 31 avril 2023. Il est mis en œuvre par CARE International au Cameroun à travers le soutien financier de CARE. Son budget est de 674,095 € (440 177 333, 915 FCFA), avec une rallonge de 15000 Euro en janvier 2023. Le budget a connu des modifications majeures. En effet, une révision a été effectuée au mois de février 2022 pour dégager des fonds dédiés à la mobilisation des 03 référents de zone devant assurer le suivi de activités du projet dans ses 04 communes d'intervention. On note également tout au long de la mise en œuvre du projet, des écarts entre taux de consommation du budget et le niveau d'avancement du projet. Cet écart s'explique par le fait que, la première année a été consacrée principalement aux activités administratives de démarrage du projet n'ayant pas nécessité de grosses dépenses et qu'il s'écoule un temps entre les achats de matériels/équipements (pièces de rechanges des forages, construction de 7 nouveaux forages et 12 latrines dans les écoles, des kits d'assainissement, etc...) et leur réception.

5.2. Appréciation de la gestion ressources matérielles et logistiques

La mise en œuvre du projet a nécessité des moyens matériels et logistiques entre autres le matériel roulant (véhicules, motos) et le matériel de bureau. S'agissant du matériel roulant, il a été mis à la disposition du staff et des partenaires pour mener à bien leur intervention : les véhicules étaient utilisés par le staff du projet, les motos par les agents de terrain. Ce matériel, de bonne qualité pour la plupart, était adapté aux zones d'intervention (route en mauvais état souvent non praticable pour les véhicules, habitations des bénéficiaires éloignées les unes des autres) et fourni pour faciliter leur déplacement, la supervision et le suivi des activités des membres des structures communautaires.

S'agissant du matériel de bureau (placards, chaises et fournitures de bureau, etc.), il était destiné à l'équipe projet de CARE.

5.3. Appréciation de la gestion des ressources humaines

La mise en œuvre de ce projet est faite directement par l'équipe CARE. Le projet a ainsi vu la mobilisation d'un nombre important de personnes : chef de projet, responsable suivi et évaluation, animateurs, relais communautaires et référents zones.

Le projet a été mis en œuvre en cofinancement avec le projet PEREN du coup pour certaines activités le projet a bénéficié de l'appui de l'équipe PEREN ainsi que des staffs de partenaire de mise en œuvre AJED-MR.

Des dispositions idoines ont été prises pour mobiliser un personnel dédié (recrutement des référents zone notamment) pour mener et/ou suivre les activités du projet.

Les principaux partenaires de mise en œuvre du projet sont les communes de Kaélé, Hina, Mokolo et Yagoua. Avant le lancement des activités de terrain le 1er Avril 2021, les protocoles d'accord qui ont été signés au 31 Mars 2021 par chacune des 4 Communes cibles. Ces protocoles d'accord ont permis de définir les conditions et modalités du partenariat entre CARE Cameroun et les communes cibles. Aucun changement majeur, ni de difficulté sur la collaboration avec chacune de ces communes n'est à relever.

La situation sanitaire a perturbé quelques activités des équipes opérationnelles du projet principalement au cours des mois de Mai, Juin et Septembre 2021. Cette perturbation a été occasionnée par la résurgence de la COVID-19 ; qui a conduit au confinement des équipes du projet à la base de Maroua avec une restriction des activités mobilisant plusieurs personnes et une priorisation du télétravail. Cela a provoqué un décalage sur la finalisation du processus de recrutement des relais communautaires et l'organisation des ateliers de lancement et de planification du projet dans les Communes de Kaélé, Mokolo et Hina, et sur les actions de visibilité qui étaient liées. Pour éviter la propagation du COVID-19 et protéger le staff, les intervenants et les bénéficiaires du projet, CARE a mis en place des approches qui consistaient à la sensibilisation et la distribution du matériel de protection (gants, masques, gel antibactérien).

5.4. Appréciation de la gestion opérationnelle

Pour sa mise en œuvre, le projet a organisé des rencontres de coordination, des ateliers de formation des Staffs du projet, des sectoriels et des partenaires ; des ateliers de recyclage à l'endroit des moniteurs de centre d'alphabétisation, etc. Le but de ces rencontres était de savoir si les activités se réalisent selon la méthodologie, d'apprécier les activités réalisées, recueillir la satisfaction / mécontentement / difficultés rencontrées et de renforcer les capacités des acteurs. Plusieurs missions de suivi évaluation ont été organisées pour le suivi des activités sur le terrain et la mesure des indicateurs.

Malgré le mauvais état des routes dans certaines zones, le projet a retenu d'organiser la distribution de matériels et de kits au sein des communautés pour être le plus près possible des bénéficiaires.

Au terme du projet, un atelier d'influencing et stratégie de sortie du projet a été organisé avec les acteurs locaux et les sectoriels. Cette activité a permis de vulgariser davantage les activités du projet, les résultats obtenus, et surtout de développer conjointement avec les participants le plan de pérennisation des activités du projet.

Les activités planifiées n'ont pas été réalisées selon le programme établi. Les raisons des décalages constatés dans la planification sont entre autres :

- Perturbation du Covid-19 : restriction des activités mobilisant plusieurs personnes et une priorisation du télétravail ;
- Organisation des sensibilisations : faible mobilisation des populations due aux activités agricoles ;

- Distribution des pièces de rechange : recrutement du fournisseur des pièces de rechange qui a pris plus de temps que prévu ;
- Distribution des Kits : fournisseur ayant reçu son bon de commande pour la dotation de kits d'assainissement et de kits COVID-19 pour les écoles n'a pas effectué cette livraison dans les délais impartis, absence du personnel des établissements scolaires due à la grève ;
- Formation des micro-assurances et des relais communautaires : le calendrier chargé du coordonnateur national WASH qui va conduire cette formation des micro-assurances, la contractualisation des relais communautaires a pris plus de temps que prévu ; etc.

Ces changements n'ont pas impacté le cadre logique initial mais affecté l'organisation des activités (mobilisation des populations lors des sensibilisations, report de certaines activités, etc.). L'équipe projet a su faire des ajustements en réponse à ces contraintes et atteindre les résultats initialement prévus et des résultats non planifiés initialement.

Le projet Walindé a été réalisé dans les délais impartis, soit 24 mois, partant du 1er avril 2021 au 31 avril 2023. Les délais de réalisation des activités du projet ont été perturbés du fait du démarrage tardif du projet dans certaines zones du fait de la Covid-19, retard de livraison des Kits d'assainissement, du changement dans l'équipe projet, etc. L'équipe projet a su adapter sa planification à ces différentes réalités.

5.5. Appréciation des méthodologies et approches déployées dans la mise en œuvre du projet

En l'entame du projet, une étude de base a été réalisée pour recueillir les besoins des femmes membres des AVEC, l'état des établissements scolaires en matière d'accès à l'eau et aux latrines, le niveau de connaissance des parents d'élèves et des élèves sur les bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement. L'état des lieux des forages en pannes à proximité des écoles et le diagnostic approfondi des forages ont été fait. Ce qui a permis de définir les axes d'intervention du projet et le nombre d'établissements bénéficiaires.

Une analyse genre a également été faite pour impulser / renforcer le processus d'amélioration de la prise en compte du genre, en s'appuyant sur la situation de référence en matière de genre pour le projet et sur les besoins spécifiques afin de formuler des recommandations pertinentes pour l'atteinte efficace desdits objectifs. Il s'agissait de faire un état des lieux des relations de genre et de pouvoirs au niveau des communes et communautés locales d'intervention et de l'accès des hommes et des femmes aux services d'eau et d'assainissement.

Pour être en mesure d'identifier les écoles présentant un besoin réel en termes de kits d'assainissement, en latrine ou en point d'eau, un état des lieux a été fait dans chaque commune d'intervention du projet (définition des critères de sélection des établissements). Cet état des lieux a permis de ressortir une base de données des établissements scolaires classés par priorité pour bénéficier des dotations (forage, latrine et kits d'assainissement), avec la contribution de la commune et du MINEE. Après le ciblage des établissements scolaires, la demande d'achat des kits d'assainissement a été lancée sur la base des besoins réels des établissements scolaires.

Les élèves des établissements scolaires ciblés ont participé via la production des affiches de sensibilisation visant le changement de comportements en matière d'hygiène et de salubrité dans les

écoles. Un atelier de validation de ces messages a été organisé avec la participation des communes et des sectorielles impliquées dans le WASH à l'école.

Les activités ont été réalisées avec l'appui des sectoriels (MINEE, IAEB, etc.). Les populations ont contribué lors des constructions des latrines. Dans certaines écoles, elles ont aidé à la fourniture en matériaux provisoires et en main d'œuvre.

Le projet Walindé a fonctionné avec une approche participative, ce qui est un atout pour la pérennisation des activités. L'implication des communes et structures sectorielles permet un ancrage endogène. Les méthodologies d'autonomisation économique comme les AVEC sont une solution mise en œuvre avec succès par CARE dans d'autres contextes similaires. Le renforcement de la gouvernance locale est également un chantier prometteur en raison des plus-values multiformes pour le bien-être et l'épanouissement des populations. Plusieurs activités doivent toutefois être portées à l'échelle pour produire les résultats significatifs. Les AVEC et les systèmes de micro-assurance devraient se déployer dans un réseau régional pour générer des économies d'échelle et avoir un dividende plus large pour avoir une plus grande efficacité.

Le système de suivi-évaluation et de rapportage du projet Walindé est très au point et ne suscite aucun commentaire de la part de l'évaluation.

6. EVALUATION DES INCIDENCES ET DE LA DURABILITÉ DU PROJET

Si l'on s'en tient aux critères d'évaluation de l'OCDE/CAD (2018), « la durabilité consiste à mesurer si les bénéfices d'une activité vont probablement continuer après le retrait du financement des donateurs ». Les impacts sont en revanche « des changements positifs et négatifs qu'une activité de développement a suscité, directement ou indirectement, volontairement ou involontairement ». Il s'agit de répondre aux questions telles que : dans quelle mesure les changements positifs au niveau des groupes d'impact peuvent-ils perdurer et se développer après la fin du projet ? Est-ce que les obstacles / barrières spécifiques liés au genre ont été pris en compte (participation à la prise de décision, prise de décision dans le ménage, etc.) ? Quels sont les facteurs clés susceptibles d'influencer la durabilité du projet ? Dans quelles mesures les acteurs de terrain et les structures mises en place se sont-ils approprié la méthodologie d'intervention du projet ? L'évaluation cherche à déterminer quels sont les effets sociaux, environnementaux et économiques à moyen et long terme ou à plus vaste échelle que ceux déjà évalués au titre du critère d'efficacité. Ceci se fait à travers l'examen des évolutions globales et durables des systèmes ou des normes, ainsi que des effets potentiels sur le bien-être des populations, les droits humains, l'égalité des sexes et l'environnement.

6.1. Evaluation des effets et incidences du projet

Le projet Walindé visait les principaux effets suivants : (i) amélioration de la gouvernance communautaire décentralisée (Micro assurances, CCODES, CGPE) ; (ii) couverture en eau potable autour des écoles ainsi qu'à de meilleures pratiques d'EHA (AME, clubs d'hygiène) ; (iii) l'amélioration de l'accès aux services d'épargne et de crédit pour les femmes et les jeunes (AVEC, CAF). La partie suivante présente les différents effets de l'intervention de CARE au niveau des bénéficiaires et dans la communauté.

Contribution de Walindé à l'amélioration de la gouvernance communautaire décentralisée

Cette contribution est mise en œuvre autour des CCODES, des CGPE, et de la micro assurance. Le CCODES est un cadre d'échange, un outil de gouvernance mis en place par CARE. Sur l'ensemble des communes d'intervention, les CCODES ont été redynamisés. Ils ont tenu sur la période du projet des réunions, en moyenne trois (3) sous financements conjoints CARE/commune. Au total 127 personnes ont pris part aux différentes rencontres dans les communes cibles du projet soit 33 femmes et 94 hommes.

A l'issue de ces rencontres, des arrêtés municipaux ont été pris (Yagoua, Kaélé) pour une prise en charge du fonctionnement des CCODES dans les budgets et les PCD. L'on observe une dynamique positive autour des CCODES présentés comme une vitrine permettant aux différents maillons de la commune de se rencontrer et de discuter. Le CCODES évalue toutes les activités de la Commune y compris celles liées à l'eau. D'ailleurs, pour l'un des responsables rencontrés, grâce aux CCODES « il est possible de savoir ce qui se passe dans la commune, quelles sont les priorités, ce qui n'était pas le cas avant cette plateforme ». Certaines communes comme celle de Yagoua a déjà inscrit le CCODES au budget communal et passe en revue de façon régulière les recommandations du CCODES pour s'assurer de leur prise en considération.

Sur les CGPE, l'objectif général de cette activité était de créer/restructurer les comités de gestion de point d'eau (CGPE) des forages à réhabiliter/construire et de former les membres de ces différents CGPE sur leurs rôles et responsabilités pour la bonne gestion des ouvrages mis à leur disposition afin d'assurer leur pérennisation. A cet effet, des formations et des sensibilisations ont été conduites, autour de la gestion des points d'eau. Au total 1497 personnes dont 564 femmes ont été touchées par ces activités (628 participants dont 231 femmes ont été touchés lors des sensibilisations communautaires, 699 personnes dont 267 femmes ont participé aux activités relatives à la restructuration des CGPE, 170 personnes dont 57 femmes ont participé aux formations des membres des bureaux des CGPE.

En ce qui concerne les forages construits, 07 CGPE ont été créés dans les quatre communes cibles du projet (01 à Mokolo, 02 à Hina, 02 à Kaélé et 02 à Yagoua) et les membres de ces CGPE ont également été formés. Les membres des CGPE ont été formés sur leurs rôles et responsabilités, l'importance des CGPE, le rôle et le mandat d'un CGPE, la bonne gestion des ouvrages hydrauliques, etc. Constitués des femmes et des hommes, les CGPE formés s'occupent de l'entretien des points d'eau et de la collecte des fonds pour la prompt réparation de ces derniers. Les différents comités de gestion des points d'eau font des efforts pour s'affilier. Tous ont mis sur pied des cotisations mensuelles et certaines communautés font des activités communautaires génératrices de revenus (champ de tabac à Yagoua par exemple) pour pouvoir réunir rapidement le montant nécessaire pour l'affiliation.

Depuis la création des micro-assurances dans les communes, le temps de réaction pour le diagnostic et la réparation du forage en panne est de moins de 24h et il y a de moins en moins des forages non fonctionnels dans les communes et qui le restent faute de moyens de réparation. 80,6% des personnes interrogés affirment que les points d'eau à proximité de leur maison sont fonctionnels. La principale cause du non fonctionnement des forages était l'absence d'intervention immédiate en cas de panne, notamment en raison du manque d'argent pour acheter des pièces de rechange, des délais d'attente pour acquérir les pièces lorsque l'argent est réuni, du manque d'artisan réparateur ou de leur indisponibilité. La redynamisation des micro-assurances et des artisans réparateurs a permis d'améliorer cet état de choses et d'organiser les interventions de réparation des forages dans les communes. La Micro-assurance de chaque commune dispose d'un artisan réparateur, des pièces de rechange et ses membres sont très motivés pour accomplir leurs tâches, à savoir accompagner les CGPE. Nous notons également les bonnes relations entre les micro-assurances et les responsables communaux, ce qui permet à la micro assurance de stocker son matériel dans les bureaux municipaux.

Un besoin de réseaux couvrant un plus large espace

Si l'évolution des systèmes de micro-assurance est satisfaisante, la question de l'espace de couverture se pose : peut-on avoir un réseau régional pour mettre en œuvre le système de micro assurance qui est développé ? Le principe de l'assurance est bien : plus on est nombreux, mieux cela vaut. Il y a lieu d'envisager une extension rapide du système de micro-assurance au-delà des communes d'intervention de CARE. Il peut être intéressant de ne pas trop traîner le processus, car pour le moment depuis 4 ans, CARE a prouvé que ce processus peut fonctionner. Pour le moment, nous ne sommes pas encore à la masse critique et il vaut mieux faire un saut quantitatif pour essayer de couvrir toute la région afin d'avoir la masse critique. Et donc, l'on peut faire un appel d'offre pour identifier un consultant par département ; sa mission étant de faire le maillage afin que chaque commune du département ait son système de micro assurance pour l'entretien des points d'eau. Ces Consultants pourraient être rémunérés sous base de

performance, en fonction du nombre de commune qui ont mis en place un mécanisme de micro assurance pour l'entretien des points d'eau légalisé, fonctionnel et opérationnel. Chaque consultant sera en charge de faire la promotion de cet important outil auprès des communes de son ressort.

Les réseaux d'AVEC sont en revanche plus difficiles à mettre en place compte tenu de la faiblesse des volumes épargnés et des volumes de crédits. Les frais de fonctionnement sont très élevés à ce niveau d'opération. La mise en réseau des AVEC est nécessaire. Au niveau de la région, on pourrait envisager une structure faitière qui fasse la promotion des AVEC et encadre leur fonctionnement. En effet, il est économique que les AVEC soient en interrelations entre elles d'une part et que le réseau des AVEC soit arrimée à une institution bancaire. La structure faitière est capable de mobiliser de volumes plus substantiels de ressources (internes ou externes au système). Elle encadre les règles de mobilisation des ressources et d'octroi de crédits au niveau des AVEC. Elle s'assure d'avoir dans le système des structures et des membres en besoin de capitaux aux côtés de ceux en excédent de trésorerie. Elle veille à la formation des responsables des AVEC et au respect des critères prudentiels.

Un solide ancrage local des processus

Le projet Walindé a engagé l'ensemble de ces processus en veillant à leur ancrage local.

Les AME. Au sein des écoles et des communautés, les AME ont été précieuses, notamment en ce qui concerne l'encadrement des jeunes filles, les sensibilisations et la participation à l'entretien des forages. En effet, l'accent a été fortement mis sur la sensibilisation régulière des parents, la scolarisation des enfants et l'hygiène menstruelle de la jeune fille. Ainsi, elles ont sensibilisé de manière régulière sur le WASH dans les écoles et dans les communautés. Les sensibilisations dans les écoles ont été une réussite grâce la forte implication des directeurs d'écoles dans les activités des AME. A l'occasion de ces sensibilisations, elles ont fait des dons de petites fournitures (balais, râteliers, stylos, ...) aux clubs d'hygiène et aux clubs de filles des écoles primaires.

Selon les témoignages des membres des AME rencontrées pendant l'évaluation, « il régnait une bonne collaboration et une grande entente entre les membres » ; « on pouvait compter sur la disponibilité de chacune à tout moment ». Par ailleurs, les membres des AME témoignent avoir reçu un soutien considérable et des encouragements de leurs conjoints et de CARE Cameroun. Cependant, dans l'exercice de leurs missions, les AME ont été confrontées à certains défis, notamment leur faiblesse financière qui ne leur a pas permis d'acquérir plus de matériels et fournitures nécessaires. Elles auraient également voulu mieux soutenir les enseignants vacataires et les élèves les plus vulnérables.

Le projet devrait dans une phase ultérieure travailler à outiller les AME pour qu'elles soient davantage capables d'organiser des rencontres de développement culturel, des soirées gastronomiques, des jeux concours sur des thèmes de protection des jeunes filles, ... L'objectif de l'activité des AME est de renforcer l'autonomisation des jeunes filles et œuvrer pour un environnement sûr et protecteur pour la jeune fille dans et autour de l'école primaire.

Clubs au sein des écoles. Les clubs d'élèves au sein des écoles constituent un espace idoine d'apprentissage du savoir, du savoir-être, du savoir-faire et du vivre ensemble. C'est un puissant outil de renforcement de la cohésion sociale. C'est aussi un lieu de développement des compétences de gouvernance et du leadership. La formation par les pairs et ses avantages sont ainsi capitalisés. Le projet Walindé a suscité la mise en œuvre des clubs d'hygiène notamment et les a accompagnés dans la

formulation de plan d'actions. Ces plans d'actions visent entre autres la sensibilisation des camarades sur les bonnes pratiques d'hygiène corporelle, le développement de l'esprit d'entraide entre les élèves, le nettoyage des alentours du forage et des latrines, la gestion et sécurisation du matériel ou la mise en place de jardins scolaires. Ces clubs ont donné l'opportunité d'aborder de façon positive les questions sensibles comme les VBG ou la GHM.

Il reste que les clubs ont jusqu'ici fonctionné en vase clos au sein des écoles et il serait judicieux d'organiser des jeux concours interclubs au niveau des quartiers, communes, départements pour déclencher une mobilisation populaire plus forte autour des enjeux visés, avec recours aux médias pour amplifier la communication autour des réalisations. Une opération comme « Nos écoles primaires ont des talents féminins » pourrait avoir des effets conséquents sur la durée. Il s'agirait d'une grande compétition inter-écoles, inter quartiers, inter-villages, inter-communes, permettant de sélectionner des représentants des écoles, quartiers, villages et communes qui seraient en compétition, individuelles ou de groupes, avec des activités exclusivement féminines ou en parité, avec des dimensions plurielles (concours culinaires, coiffure, danses, chants, miss, théâtres, sketchs et saynètes, activités sportives, ...). Ceci devrait poursuivre des objectifs multiples, promotion et valorisation de l'égalité, de la culture du fairplay, de la culture de tolérance et d'acceptation, ... Avec la médiatisation qui convient, ces opérations devraient plus que les sensibilisations classiques, toucher l'affect des parents. Dans ces activités, on pourrait mener des opérations de « He for she », en faisant la valorisation des comportements positifs masculins et en primant quelques champions de l'égalité hommes femmes dans les écoles, quartiers, villages et communes.

Participation des acteurs institutionnels locaux. Au niveau de la commune, les ACDES ont été impliqués et pendant l'évaluation ont démontré une parfaite connaissance des projets, des activités réalisées, des lieux où des choses ont été réalisées, de pourquoi ces lieux ont été choisis. Il y a donc une bonne appropriation des ACDES qui ont participé véritablement à tous les processus. Au niveau des communes également, un des adjoints au maire a été désigné comme point focal et interlocuteur du projet Walindé. Cet adjoint a expliqué comment les CCODES fonctionnent ; ils ont la bonne maîtrise de ce processus et sont au courant de toutes les initiatives en matière d'accès à l'eau ou à l'hygiène. Les départements sectoriels ont aussi été impliqués de manière efficace qu'il s'agisse du sectoriel en charge de l'eau ou de l'éducation de base. Plus globalement, au niveau de la gestion des points d'eau et des micro-assurances, une forte sensibilisation est menée afin que la communauté adhère à ces idées.

Une contribution substantielle au renforcement des capacités endogènes

Le projet Walindé a travaillé pour des cibles spécifiques de bénéficiaires, mais le projet s'est appuyé sur une architecture d'acteurs, de prestataires, d'intermédiaires pour livrer ses services. Il ne faudrait pas sous-estimer les initiatives de renforcement de capacités qui sont menées dans le cadre de cette dynamique, que ce soit pour renforcer des capacités des promoteurs d'AVEC, des gestionnaires de point d'eau, de gestion des micro assurances ou des leaders des AME. Ce projet a largement contribué à bâtir des capacités locales. Ceci est un élément important pour être indiqué. Ces capacités sont utiles en elles-mêmes car elles permettent une appropriation des processus. Il nous semble important de capitaliser ces éléments et se fixer des objectifs intermédiaires qui portent sur cette dynamique de renforcement des capacités. En effet, il faudra continuer de renforcer les capacités de ces acteurs, notamment celles des acteurs de micro assurances afin qu'ils soient capables sur cinq (05) ans environ, de structurer et de porter leurs plans de développement stratégique, d'élaborer des mini projets, de chercher des

financements de ces projets dans d'autres programmes gouvernementaux ou non, pour les mettre en œuvre dans le cadre d'activités de sensibilisation, du renforcement de leurs stocks de pièces de rechange par exemple ou dans le cadre même de leur fonctionnement.

C'est le même procédé pour ce qui est des moniteurs d'alphabétisation : il faut continuer de travailler avec eux et à renforcer leurs capacités afin qu'à l'échéance, même si CARE se retire, que la dynamique ne s'arrête pas, car ils seront capables eux-mêmes de structurer un petit projet d'appui à l'alphabétisation fonctionnelle dans les villages (multiplication des villages et lieu et les bénéficiaires). Pour le moment, c'est presque une opération pilote qui a réussi. Il faut donc à présent envisager de faire de l'essai tout en renforçant les capacités pédagogiques, techniques, en matière de formulation de projets et de suivi-évaluation des structures qui pourraient porter au niveau endogènes ces dynamiques (au niveau de la commune ou plus près de l'éducation de base). C'est la même chose pour les capacités renforcées du côté des CGPE ou des AME. C'est un projet de renforcement des capacités même si cela n'est pas inscrit de manière explicite. Il nous a semblé que c'est une question suffisamment forte qui mérite d'être relevée.

Contribution de Walindé à l'amélioration de la participation des femmes dans la gestion des points d'eau

L'occupation féminine de la fonction « président » reste faible. Dans l'ensemble des communes du projet, les femmes occupent les postes de trésorières, fontainiers, chargée de l'hygiène et commissaires au compte. Bien qu'elles n'occupent pas les postes stratégiques de prise de décision, leurs points de vue sont bien pris en compte lors des rencontres du bureau des CPGE et dans l'organisation des activités en communauté. Le projet Walindé a contribué à mobiliser les femmes pour qu'elles soient membres de bureau CGPE. Le tableau suivant présente les postes occupés par les femmes dans les CGPE rencontrés au cours de l'évaluation.

Tableau 22 : Proportions des femmes dans les CGPE rencontrés au cours de l'évaluation.

CGPE	Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Total membres du bureau
Malanva	2	8	10
Mouldae	3	5	8
Commune de Hina	5	13	18
Pourcentage	28%	72%	100%
Didouma	4	1	5
Boboyo	6	1	7
Commune de Kaele	10	2	12
Pourcentage	83%	17%	100%
Mouhour	1	5	6
Menbeng	2	3	5
Commune de Mokolo	3	8	11
Pourcentage	27%	73%	100%
Dgogoidi	7	1	8
Tchaklina	3	4	7
Commune de Yagoua	10	5	15
Pourcentage	67%	33%	100%
Total	28	28	56
Pourcentage	50%	50%	100%

S'agissant des micro-assurances, 24% des membres sont des femmes soit une augmentation de 7 points par rapport au nombre de femmes membres des bureaux de micro-assurance des 04 communes cibles avant le lancement du projet⁸. Les femmes occupent les postes de secrétaire générale, trésorières, commissaires au compte et même conseiller technique comme à Yagoua. Bien qu'elles n'occupent pas les postes stratégiques de prise de décision, leurs points de vue sont bien pris en compte lors rencontres du bureau des CPGE et dans l'organisation des activités en communauté. Le projet Walindé a contribué à mobiliser les femmes pour qu'elles soient membres de bureau CGPE. Le tableau suivant présente les postes occupés par les femmes dans les micro-assurances des communes du projet.

Tableau 23 : Postes occupés par les femmes dans les CGPE rencontrés au cours de l'évaluation.

Postes occupées par les femmes dans les CGPE

CGPE	Nombre de femmes	Postes occupés
Commune de Hina		
Malanva	2	Chargée de l'hygiène, Trésorière
Mouldae	3	Trésorière, Commissaire au compte, Chargée de l'hygiène
Commune de Kaele		
Didouma	4	Secrétaire, Trésorière, Fontainière, Hygiéniste, Commissaire au compte
Boboyo	6	Secrétaire, Trésorière, Fontainière, Hygiéniste, Commissaire au compte, Conseiller technique
Commune de Mokolo		
Mouhour	1	Fontenière
Menbeng	2	Fontainière, Hygiéniste
Commune de Yagoua		
Dgogoidi	7	Secrétaire, Trésorière, Fontainière, Hygiéniste, Commissaire au compte, Conseiller technique, Vice-président
Tchaklina	3	Trésorière, Commissaire au compte, Vice-président

Contribution de Walindé à l'amélioration de la couverture en eau potable autour des écoles ainsi qu'à de meilleures pratiques d'EHA

Dans le secteur éducatif, les impacts s'intéressent à l'examen des transformations qualitatives de l'environnement, des acteurs et des pratiques professionnelles (Catalin Nache, Abdel Rahamane Baba-Moussa ; 2016). Il s'agit d'identifier les facteurs qui influencent la transformation, les changements et même l'autonomisation des personnes dans l'écosystème éducatif. L'impact d'un projet éducatif peut s'observer sur les élèves dans leurs comportements individuels et collectifs et dans leur interaction, entre eux, mais aussi avec la société, sur le corps enseignant et les pratiques pédagogiques, sur les parents en tant que partenaires de l'éducation. Tout ceci pour l'amélioration de la qualité de l'éducation, et la mise en place de dispositifs pérennes pour créer un environnement éducatif attractif et protecteur.

⁸ L'étude de base révèle que les bureaux de micro-assurance des 04 communes cibles compte 17% sont des femmes.

Les réalisations du projet Walindé sont visibles. 93% des personnes interrogées pendant affirment que le projet Walindé a permis de couvrir les besoins des élèves en eau. En effet, grâce aux réhabilitations/constructions de forage 12 228 élèves des écoles ciblées soit 5 241 filles et 6 987 garçons ont accès à l'eau potable et 3791 et grâce aux constructions des latrines, 1645 filles et 2146 garçons ont accès aux latrines. Les forages sont réalisés, les structures de protection des forages et latrines sont aux couleurs de CARE (orange et blanc). Dans les salles de classes, l'on peut observer également des affiches de sensibilisation sur les thèmes eau, hygiène et assainissement. Il existe des clubs d'hygiène qui font la propreté autour des points d'eau, dans les salles de classes, dans les latrines, la cour et les alentours des salles de classes. 5966 séances de sensibilisations communautaires ont été effectuées pendant toute la durée du projet (dont 2418 séances en commuté et 3548 dans les écoles) qui portaient sur la lutte/prévention contre le choléra, le lavage correct des mains, le transport et traitement de l'eau de boisson, l'hygiène menstruelle de la jeune fille, le Stockage de l'eau, l'EHA et la prévention Covid-19. 11 7198 personnes soit 59716 filles/femmes et 57482 garçons/hommes ont été touchés par ces sensibilisations. A la question de savoir s'ils avaient eu à participer à une séance de sensibilisation durant les 06 derniers mois, 83% des répondants ont affirmé avoir participé à une sensibilisation effectuée par le projet Walindé (61,6% par les affiches et 91,8% par les agents de terrain, 18,7% par les enseignants, 6% par les élèves, 14,1% par les AME)

Les points d'eau réalisés/réhabilités sont d'une grande utilité non seulement pour les élèves des différents établissements ayant bénéficiés mais également pour les ménages situés autour de ces écoles. 82,9% des parents affirment que leur source d'approvisionnement en eau pour la maison est le forage. L'eau est utilisée comme principale eau de boisson, pour remplir les seaux de lavage de main et pour laver les salles de classes et les latrines.

Grâce aux sensibilisations, il n'existe presque pas de violence autour des points d'eau et sur le chemin qui mène à ces derniers. 81,6% des personnes enquêtées affirment que leur famille n'a pas été victime d'un acte de violence (physique ou verbale) en allant à la collecter de l'eau. Toutefois, le non-respect de l'ordre d'arrivée au niveau des forages est souvent à l'origine de querelles. Pour éviter des actes d'agressions ou de violence autour des points d'eau ou en allant chercher de l'eau, les personnes rencontrées lors de l'enquête affirment qu'il faudrait respecter l'ordre d'arrivée, aller souvent en groupe et pas à des heures tardives.

Contribution de Walindé à l'amélioration de l'autonomisation des femmes

La mise en place des AVEC a grandement contribué à l'amélioration de la capacité d'épargne des femmes et des jeunes membres. Les membres des AVEC ont été capacités sur l'épargne par le Superviseur terrain, l'ACDES et les promoteurs d'AVEC. Grâce à l'épargne et aux crédits contractés dans les AVEC, beaucoup de femmes et de jeunes pratiquent le petit commerce, l'agriculture, l'élevage et la couture.

De plus, le projet a permis à beaucoup de femmes dans les zones du projet, qui n'avaient pas eu la chance d'aller à l'école, d'être instruites grâce à l'ouverture des centres d'alphabétisation dans les zones du projet. Les apprenantes ont le sentiment d'avoir évolué, elles savent aujourd'hui lire l'heure sur une montre, faire une liste d'achat avant le marché, écouter et savoir ce qui se dit lorsque quelqu'un parle en français et parle un peu. Les apprenantes peuvent maintenant contribuer efficacement à l'éducation de leurs enfants et souhaitent poursuivre encore les études.

Dans les communautés et les écoles, la prise en compte du genre est visible à tous les niveaux. La création des AME a permis aux femmes de s'exprimer et de contribuer à la sensibilisation des

communautés sur l'importance de l'éducation de la jeune fille et le respect des mesures d'hygiène. Elles contribuent à la bonne gestion des forages (propreté et collecte de fonds). Dans les établissements, les clubs d'hygiène sont composés de filles et de garçons. À l'E.P de Boudoum-Djérék par exemple, le club d'hygiène a une fille à sa tête. On note également que les hommes reconnaissent l'importance du travail abattu par les différentes AME. Les garçons et les filles participent quasiment aux mêmes activités.

La contribution du projet Walindé aux problématiques portant sur l'égalité de genre a été substantielle. L'ensemble des activités menées ont été réalisées en prenant en compte, non seulement des équilibres quantitatifs selon les sexes, mais également en tenant compte des besoins spécifiques des femmes et des filles, et ceux des hommes et des garçons aussi. De nombreux efforts ont été fournis afin de prendre en compte les personnes handicapées ou des personnes présentant d'autres types de vulnérabilités.

Les activités sont elles-mêmes ciblées pour contribuer substantiellement à l'autonomisation des femmes. Il semble que celle qui a le plus contribué à cette fin est l'alphabetisation des femmes membres des AVEC. On se rend très bien compte, d'après l'enquête de satisfaction réalisée à l'occasion de cette évaluation, que les femmes sont très satisfaites et qu'elles ont véritablement utilisé ces espaces pour mieux communiquer, apprendre à lire, écrire et compter afin de mieux s'intégrer dans la société. En effet, 55,9% des femmes interrogées sont très satisfaites et 32,9% sont satisfaites des séances d'alphabetisation dans le cadre du projet Walindé. Ce programme d'alphabetisation mérite de continuer. Les moniteurs ont certes été bien formés sur les questions andragogiques, ils ont par ailleurs une très bonne maîtrise des principes, mais il pourrait être utile dans une éventuelle prochaine phase de ce processus d'outiller davantage les moniteurs, notamment les outils matériels concrets ou semi concrets (boîtes à images variées, montres en bois, etc.), qui leur permettraient de faire des exercices de manipulation qui permettent de faire appel à d'autres facultés d'apprentissage autres que le visuel et l'auditif ; facultés les plus mobilisées actuellement. Les nouveaux outils qui seront construits et utilisés permettront également de manipuler les objets (par exemple toucher les montres, téléphones, etc.).

L'alphabetisation permet également de renforcer la cohésion sociale dans la mesure où les individus travaillent ensemble et apprennent à mieux se connaître. Pendant l'évaluation, nous avons eu de nombreuses oppositions de la part des maris jaloux. Cependant, nous ne pensons pas que la jalousie en soit la seule cause. Le problème de fond selon nous outre la jalousie, doit être le fait que la femme acquière davantage de connaissances et donc peut mieux communiquer en français et acquière par ricochet du pouvoir. Ce pouvoir est exercé dans la sphère communautaire et donc les hommes voient en ce changement une menace. Il ne nous semble pas que la jalousie soit le problème pour les enseignants, mais plutôt la peur d'être laissée pour compte dans le processus. C'est pourquoi nous encourageons fortement que les couples soient invités. Nous avons en effet remarqué qu'il y a plus de femmes que d'hommes, c'est pourquoi il serait bien que ces derniers soient aussi encouragés à rejoindre le programme. Mais la grande question sera de savoir s'il est productif d'avoir un homme et sa conjointe dans la même salle, car on pourrait avoir des effets de concurrence ou de complémentarité, mais ça, ce sera quelque chose à voir sur place.

Mais pour rester également sur les questions de genre, en changeant toutefois d'espace, les jeunes filles dans les écoles ont été véritablement accompagnées à travers les clubs (club des filles, club du jeune) via les formations à l'art oratoire, les entretiens sur la question de responsabilité et de prises d'initiatives. Il faut donc poursuivre l'animation para et péri scolaires à travers ces clubs de jeunes garçons et de jeunes filles. Il va sans dire que les clubs, pour évoluer, se développer doivent avoir des succès, c'est-à-

dire faire des réalisations qui impactent, car ce sont ces dernières qui attirent les gens à adhérer. Celles-ci pourraient être des réalisations valorisées au plan communautaire, social, pédagogique, de telle sorte que l'on gagnerait à organiser des jeux concours (matches des incollables) inter établissements, inter quartiers et inter communes qui permettraient effectivement d'assurer la promotion et la valorisation des jeunes filles qui pourraient se qualifier dans ce système.

Pendant l'évaluation nous avons noté que dans les focus groupes des jeunes garçons, les questions de leadership et d'autorité se sont affirmées très rapidement, alors que chez les filles ces questions sont moins visibles. Il faudrait donc à travers des compétitions (art culinaire, théâtre) encourager les jeunes filles à occuper les devant de scènes et à être sous les feux de la rampe.

Les AME sont également un outil de promotion du genre. Celles-ci contribuent substantiellement à l'école, mais surtout participent à forger également les savoirs endogènes et à les renforcer pour les jeunes filles. Faudrait que l'on se penche davantage sur les stratégies à développer pour amener les AME à prendre part aux discussions sur les questions de gestion d'hygiène menstruelle (GHM), de violences basées sur le genre (VBG) de mariages précoces, de la scolarisation de la jeune fille, etc. Par ailleurs, les associations des mères-élèves peuvent aussi inviter et recevoir des visiteurs qui servent de modèles (femmes de la communauté de préférence), qui ont réussi et qui comptent parmi l'élite des jeunes femmes (conseiller municipal) et qui peuvent effectivement dans les écoles rendre visite aux jeunes filles, parler également aux mamans. Ceci permet de fabriquer des modèles et de renforcer les possibilités d'assimilation.

Les AVEC sont des structures par excellence de renforcement des capacités économiques et dont les femmes sont encore les plus nombreuses. Finalement, l'ensemble des activités du projet était structuré de telle sorte qu'il y ait une contribution substantielle à l'égalité. On note néanmoins que dans les comités de gestion des points d'eau et dans le micro assurance, des efforts pour que les femmes soient plus nombreuses dans les bureaux donnent certes des fruits, mais légèrement significatifs. En effet, nous sommes dans un système patriarcal et les femmes n'ont pas été encouragées rapidement à prendre les devants ; elles ne sont pas candidates quand il faut faire des élections. Ceci est un processus qui doit se poursuivre et nous pouvons dire qu'il est de longue haleine. Cependant, c'est sur la durée que l'on pourrait effectivement avoir de meilleurs résultats.

D'autres programmes comme le PNDP ont dans d'autres contextes ont démontré que les points d'eau gérées par les femmes sont mieux entretenus. Ceci est normal, vu que la femme connaît mieux que l'homme la valeur d'usage de l'eau et d'ailleurs, c'est elle qui est en charge de la corvée de l'eau lorsqu'il faut la chercher loin.

Globalement, il faudra continuer à travailler sur les questions de genre et l'on peut par exemple se poser la question de savoir si le projet est capable de capter les effets en termes de transformation sociale, savoir si ce projet a contribué à accélérer la transformation sociale en faveur de l'égalité hommes/femmes. Ce sont des questions qui n'ont pas été ciblées, ce qui peut se comprendre dans le cas d'un projet de courte durée, mais il demeure vrai que ces questions sont intéressantes en ce sens qu'elles permettent de savoir dans quelle mesure les initiatives comme l'alphabétisation fonctionnelle, les clubs scolaires, les AME, les CGPE ou les micro assurances contribuent à la transformation sociale des communautés pour plus d'égalité entre hommes et femmes.

6.2. Evaluation de la pérennité du projet

Il s'agit de vérifier s'il y aura « continuation des bénéfices résultant d'une action de développement après la fin de l'intervention ». C'est la « probabilité d'obtenir des bénéfices sur le long terme ». Il s'agit de voir si « les avantages nets sont susceptibles de résister aux risques ». La viabilité/ durabilité peut s'analyser en plusieurs dimensions : sociale et culturelle, pédagogique et éducative, institutionnelle et environnementale.

Les conditions de durabilité créées par le projet Walindé lors de sa conception et sa mise en œuvre s'articulent autour de la formation et du renforcement des capacités des acteurs locaux de mise en œuvre (relais communautaires, CPGE, Micro-assurance, etc.) et de l'appropriation du projet et ses résultats par les acteurs locaux et les bénéficiaires direct du projet (élèves, parents d'élèves, membres des AVEC, ...).

Le projet a eu des partenariats avec toutes les communes cibles ce qui permet d'avoir leur pleine coopération et qu'il assure la durabilité des réalisations. Tous les partenaires ont été formés sur les différents aspects du projet et invités à tous les ateliers d'examen pour s'assurer qu'ils participent au cycle complet et partagent la même compréhension des actions menées. Au cours de ces ateliers de planification, le rôle de chaque acteur (CCODES, Micro-assurance, CPGE, Responsable d'établissement, leaders communautaires) était spécifié et les responsabilités de chaque partie prenante étaient présentées pour faciliter la prise en main des acquis du projet. Cette procédure visait à s'assurer que les responsabilités soient progressivement assumées, poursuivies et pérennisées après la fin du projet.

La mise en œuvre du projet s'est faite à travers un processus participatif qui a placé les bénéficiaires au centre de la stratégie d'intervention. Ainsi, les élèves, les parents d'élèves et les femmes qui constituent les principaux bénéficiaires, les associations communautaires, les collectivités locales et les autres acteurs de développement ont été impliqués et responsabilisés dans toutes les grandes activités du projet. Cette implication et responsabilisation leur a assuré une bonne connaissance du projet (objectifs, stratégies, ressources...) ce qui a favorisé leur participation active et a permis de leur confronter aux différents défis qui ont jalonné toutes les étapes du projet. Il existe de bonnes collaborations entre les sectoriels, les groupes communautaires et les communes, partenaires de mise en œuvre du projet.

Le projet a également adopté une approche de renforcement des capacités et de formation des acteurs afin de garantir la durabilité des acquis de la sensibilisation sur l'EHA, et d'autonomisation économique. Certaines initiatives locales de pérennisation des acquis du projet sont observables sur le terrain notamment la sensibilisation des micro-assurances, AME, etc.

Le projet Walindé était le fruit d'une demande des communautés et était en droite ligne avec les plans de développement des communes. Rester longtemps sans eau près des écoles ou dans les villages, les communautés sont motivées à entretenir et maintenir fonctionnel les réalisations, et sont conscientes de l'importance d'avoir un environnement propre. Les femmes, les jeunes et la communauté ont désormais pris connaissance de l'importance d'une hygiène saine mais quelques personnes résistent encore alors il faut encore plus de sensibilisation dans ce sens. On note dans certains établissements, la destruction des affiches de sensibilisation, la destruction de certains kits (exemple du seau lave-main) et l'épuisement du savon. Ces éléments peuvent contribuer à un recul du respect des règles d'hygiène. Il faudrait insister sur les séances de sensibilisation car avec le temps les élèves pourraient être moins regardants sur la propreté.

7. FORCES, FAIBLESSES, LEÇONS APPRISSES ET RECOMMANDATIONS

7.1. Forces et opportunités en lien avec le projet

Les analyses montrent que la principale force de ce projet est sa pertinence. Comme présenté au chapitre dédié, le projet est correctement aligné sur les instruments internationaux et les priorités nationales d'une part ; d'autre part il répond à des besoins réels cruciaux des populations, à savoir les besoins en eau et assainissement, en éducation, dans un contexte de pauvreté.

Le deuxième élément qui mérite d'être relevé est l'efficacité du projet, qui a réalisé quantitativement plus que prévu (par exemple 25 forages au lieu de 20 prévus), et qui a veillé à la qualité des services livrés. Dans son espace de couverture, le projet a satisfait les besoins ciblés. Les populations expriment leur satisfaction, avec des taux toujours supérieurs à 90%. Le projet a aussi démontré une flexibilité pour répondre aux besoins urgents nouveaux, à l'exemple de l'appui aux sinistrés des inondations de la commune de Yagoua à travers une dotation en kits NFI à 200 ménages, ou encore l'accompagnement des communautés pour faire face à l'épidémie du choléra survenue dans la région de l'Extrême-Nord en 2022.

Le troisième élément de force est l'approche utilisée, qui a consisté à impliquer très fortement les acteurs locaux, au niveau sectoriel, communal et communautaire. Par ailleurs, le projet a permis la consolidation d'initiatives entreprises par CARE dans la zone depuis quelques années. Ceci a permis une avancée vers plus d'appropriation des outils de gouvernance (CCODES, micro-assurance des forages) par les CTD. Les acquis des projets passés sont ainsi préservés, les attentes créées auprès des populations lors des initiatives antérieures comblées ou, pour le moins, une suite donnée.

Un élément de force également très significatif est la contribution substantielle au renforcement des capacités endogènes, notamment par la formation des promoteurs d'AVEC, des membres de bureau des CGPE, des moniteurs d'alphabétisation, des responsables des micro-assurances, des leaders des clubs d'élèves ainsi que des responsables d'AME. Ces personnes formées qui vivent au sein des communautés bénéficiaires, sont un acquis et peuvent continuer la livraison des services, à la demande des structures sectorielles, municipales ou de futurs projets, à des conditions très économiques.

Une très bonne intégration transversale de l'approche genre a permis une contribution substantielle du projet Walindé à l'autonomisation des femmes, notamment via (liste non exhaustive) l'encouragement de la participation des femmes dans la gestion des points d'eau, les séances d'alphabétisation dont les effets sur le développement personnel des femmes sont significatifs, la dynamique des AME,

Enfin, et sans négliger les forces du projet non citées ici, le projet Walindé a été très bien géré, avec un dispositif et des ressources de coordination et de suivi-évaluation efficaces, comme le témoignent la qualité des rapports et des données disponibles dans les bases documentaires du projet. Des efforts de transparence et d'inclusion sont notables tout au long des activités du projet, de leur conception à leur mise en œuvre et suivi. On peut se féliciter ainsi de la mise en place et le suivi d'un mécanisme de redevabilité qui a favorisée l'implication des membres des communautés bénéficiaires dans le suivi de la qualité de la mise en œuvre des activités du projet.

7.2. Menaces et faiblesses du projet

La mise en œuvre du projet a souffert d'un démarrage tardif et de l'absence de staff dédié pendant plusieurs mois, heureusement corrigé à temps pour redresser la barre.

En sus, les ressources budgétaires limitées n'ont pas permis de couvrir totalement les besoins exprimés par les populations. C'est pourquoi on peut comprendre que les bénéficiaires aient mentionné l'insuffisance des ressources didactiques, matériels et de suivi des CAF par exemple. En outre, les besoins de croissance des AVEC et de leurs membres n'ont pas été adressés.

L'approche centrées sur l'offre et pas assez tirée par la demande caractérise le projet Walindé. L'approche traditionnelle de CARE est celle d'une identification/accompagnement des bénéficiaires sans appel à concurrence et sans exigence de contrepartie. Les communes bénéficiaires reçoivent donc gratuitement l'ensemble des accompagnements, sans engagement préalable de contrepartie. Or, un des constats est qu'il ne faut pas s'attendre à une appropriation naturelle des bonnes idées développées et proposées par CARE pour le bien des populations, d'abord en raison des réticences aux changements et aux rigidités humaines et institutionnelles. Un mécanisme d'appel à concurrence des communes bénéficiaires permettrait sur la durée de donner un avantage aux communes qui font de « bonnes propositions » en termes d'engagements institutionnels et administratifs. Ce mécanisme d'incitation permettrait une certaine émulation entre communes pour bénéficier d'éventuels accompagnements. Les communes, les écoles, les associations sauraient que pour bénéficier des services du projet, il faut : i) être en besoin (condition nécessaire pas suffisante) et ii) être prêt à s'investir dans des formes et formules déterminées. Cette règle s'appliquerait aux micro-assurances, aux AME, aux écoles pour la construction des latrines, aux quartiers pour la dotation en forages. Lorsque l'on s'engage dans les questions d'incitation, ça devient intéressant de primer les personnes, les organisations, les communes, les structures qui atteignent leurs performances.

Enfin, au titre des faiblesses du projet Walindé, on peut reprocher l'absence d'une vision en masse critique. En effet, les AVEC deviendront difficilement autoportantes si elles ne se mettent pas en réseau. C'est la même chose pour les systèmes de micro-assurance. L'extension de ces dynamiques dans le cadre de réseaux couvrant toutes les communes de la région de l'Extrême-nord semble une piste prometteuse. Par ailleurs, il y a lieu de s'assurer d'avoir un label pour la micro assurance (comment s'appelle ce produit ? la mobilisation se fait autour d'un label) ; il faut développer un nom de préférence tiré de la culture de la zone afin de faciliter l'appropriation et inciter l'augmentation la masse critique des contributeurs. Actuellement, les responsables des systèmes de micro-assurance ont des capacités limitées en ce qui concerne la formulation de projets et la recherche et mobilisation des ressources financières (tous attendent des appuis de CARE sans rechercher d'autres alternatives)

En outre, il y a lieu de penser au renforcement des compétences entrepreneuriales des bénéficiaires en général, des membres des AVEC en particulier.

Les menaces du projet sont entre autres de : la fragilité sécuritaire ; les épidémies de choléra, de COVID-19 ; les chocs climatiques (forte pluviométrie entraînant des inondations et des retards dans la mise en œuvre de certaines activités).

7.3. Recommandations

Les principales recommandations de cette évaluation sont :

- 1) Poursuivre les activités dans le cadre d'une phase ultérieure du projet Walindé, dont l'objectif serait de consolider et porter à l'échelle les initiatives portées depuis quelques années et qui sont actuellement relativement bien maîtrisées comme les systèmes de micro-assurance, les CGPE, les AVEC, le CCODES, etc. Une initiative de large diffusion de ces approches qui ont fait leur preuve, par un projet visant à implémenter les CGPE, les systèmes de micro-assurance et les CCODES dans la région de l'Extrême-nord est recommandée. Appuyer/Accompagner la sensibilisation auprès des CGPE pour avoir le maximum de CGPE affiliés ; Renforcer les capacités des Micro assurances pour qu'ils puissent sensibiliser leurs collègues des autres communes du département à mettre en place une micro assurance au niveau de leurs communes. S'assurer d'avoir un label pour la micro assurance (un nom de préférence tiré de la culture de la zone afin de faciliter l'appropriation).
- 2) L'accompagnement du développement de ce mécanisme de micro assurance à l'échelle de la région pourrait être confié à une ou des structures locales (OSC ou Consultants) recrutés à cet effet, qui seraient rétribuées aux résultats pour leur honoraires (tarif unitaire pour CGPE fonctionnel, pour micro assurance légalisée, ...) ; Il y aura alors lieu d'encourager les communes à couvrir les frais logistiques et d'organisation, le projet prenant en charge les frais de promotion et de sensibilisation ainsi que les coûts d'adaptation des approches aux contextes de mise en œuvre des activités et les frais de suivi ; tout en laissant le suivi à la structure locale. Ceci demande un cahier de charges et des critères de convergence des structures pour faire partie du système. CARE pourrait le payer au prorata des résultats obtenus, ce qui le motiverait à assurer un coaching professionnel, rapproché et exigeant auprès des Micro assurances communales. Des appels d'offres visant les communes pourraient être organisés, pour fournir un appui aux communes qui souhaitent mettre en place en leur sein un mécanisme de micro assurance pour l'eau. CARE pourrait imaginer, pour les micro assurances qui ont atteint les critères de convergence, un mécanisme de réassurance. La réassurance permet à la micro assurance de partager avec CARE les risques de couverture des pannes de forage survenant dans son portefeuille. Il faudra également intéresser les communes et les systèmes de micro-assurances à s'investir dans la mise en place des CGPE et à les sensibiliser pour leur affiliation à la mutuelle. Ce serait également judicieux de renforcer les capacités des responsables des micro-assurances à élaborer un petit projet, chercher et mobiliser des petits financements y compris auprès d'autres projets et programmes mis en œuvre dans la zone.
- 3) Inscrire dans les objectifs de ce nouveau projet la formation d'artisans réparateurs de sexe féminin et assurer leur dotation en moyen de transport, dans la perspective d'en faire de modèles féminins de jeunes femmes ayant réussi, ce qui pourrait attirer plus de jeunes femmes dans ces professions techniques.
- 4) Poursuivre et étendre les activités d'alphabétisation fonctionnelle, avec des moyens plus conséquents pour lever les difficultés logistiques et les carences en matériels didactiques et pédagogiques actuellement rencontrées.

- 5) Inscrire dans le projet des activités de mobilisation des masses avec des jeux concours interclubs au niveaux des quartiers, communes, départements pour déclencher une mobilisation populaire plus forte autour des enjeux visés, avec recours aux médias pour amplifier la communication autour des réalisations. Ces jeux concours seraient une voie idoine pour mettre en place des systèmes de récompenses et de valorisation des personnes qui s'impliquent dans les processus. On pourrait aussi organiser des concours d'éloquence pour ces papas et mamans, des jeux comme « oui et non interdits ». Il faudrait alors s'assurer que la valorisation porte aussi bien sur l'excellence que sur la progression. Ceci devrait poursuivre des objectifs multiples, comme la promotion et la valorisation de l'égalité, la culture du fairplay, la culture de tolérance et d'acceptation, le vivre ensemble, etc.
- 6) Appuyer la création et le développement d'une faïtière pour structurer et porter le développement d'un réseau des AVEC dans la région de l'Extrême-nord. Ce réseau devra répondre aux exigences prudentielles et être arimé aux institutions financières formelles.
- 7) Le développement des compétences entrepreneuriales des membres d'AVEC devrait être une priorité. En effet, les interventions comme l'encouragement à l'épargne n'ont de sens que si les membres ont le sens du business, l'esprit d'entrepreneuriat. Il est crucial de renforcer les compétences entrepreneuriales des membres des AVEC, comme fondement de l'autonomisation économique des communautés, avec notamment un module de formation de formateurs et de formation des bénéficiaires pour le développement de compétences entrepreneuriales. Une telle formation devrait inclure entre autres : l'identification des caractéristiques personnelles d'entrepreneur, les techniques de négociation, la définition du marketing mix des produits agropastoraux, les stratégies de segmentation, choix et accès aux marchés de valeurs , la gestion de l'épargne et du microcrédit, etc. Il est recommandé d'adopter une approche de formation comme celle proposée par l'OIT ou celle de l'Organisation CEFÉ Internationale qui vise la transformation personnelle, le savoir-devenir et la construction des compétences de vie, et qui est particulièrement adaptée au contexte et compatible avec le faible niveau de lettrisme de la cible.

CONCLUSION

Les données croisées de l'évaluation montrent que les résultats attendus du projet ont été globalement atteints poussés par certaines activités comme la réhabilitation de 25 forages sur 20 forages attendus, on a également vu une forte mobilisation des populations, notamment les sensibilisations sur les thématiques EHA et la participation des femmes aux séances d'alphabétisation. Les points forts du projet Walindé sont nombreux, entre autres il s'agit d'un projet pertinent et accepté par les populations, menant de judicieuses activités de réalisation des points d'eau et des latrines, de renforcement des capacités des CPGE et micro-assurances, avec des partenaires avec les communes cibles, lesquelles ont développé un climat sain de bonne collaboration et d'interactions positives à tous les niveaux.

Les interventions du projet Walindé sont fortement appréciées par l'ensemble des acteurs locaux. On note une forte participation des femmes dans les AME et les centres d'alphabétisation. Le projet a ainsi contribué au changement des comportements au sein des établissements scolaires, au sein des ménages et au sein des communautés. Le projet a également contribué à la formation et au renforcement des capacités du personnel des municipalités et animateurs (outillés sur les instruments sensibilisation en EHA, suivi des CPGE, etc.), a amélioré les connaissances des bénéficiaires directs en EHA et en hygiène menstruel et a appuyé les sinistrés des inondations à Yagoua. Il a également contribué à renforcer l'inclusion sociale et à participer à la réduction de la propagation de la COVID 19 dans sa zone de couverture.

La durabilité institutionnelle est relativement garantie de par le suivi des réalisations du projet par les administrations sectorielles et les Mairies. Le développement des partenariats avec les communes et les services déconcentrés de l'État (éducation, affaires sociales, etc.) est apprécié. Ces structures sont pérennes et vont continuer à mener des activités de sensibilisation, d'éducation et de développement économique même après la fin du projet. D'un point de vue communautaire, les CCODES, les micro-assurances et les CGPE, formés et appuyés et qui se sont appropriés les outils de sensibilisation et les valeurs portées par le projet constituent une réalité pour la continuation des bénéfices même après la fin du projet.

Finalement, l'évaluation recommande fortement une phase subséquente du projet, dans la perspective de consolider les acquis du projet, d'organiser plus sereinement le développement du mécanisme de micro assurance des points d'eau et également les centres d'alphabétisation.

BIBLIOGRAPHIE

- CARE. (s. d.-a). Atelier de formation des promoteurs de groupes et relais communautaires sur l'approche de mise en réseau des associations villageoises d'épargne et de crédit.
- CARE. (s. d.-b). Atelier de formation/recyclage des moniteurs d'alphabétisation fonctionnelle du 31 mars au 1er avril 2022.
- CARE. (s. d.-c). Atelier de formation/recyclage des moniteurs d'alphabétisation fonctionnelle du 31 mars au 1er avril 2022—(2).
- CARE. (s. d.-d). Base de données des effectifs des élèves des établissements scolaires ayant bénéficiés des réhabilitations, construction des forages et construction des latrines sur projet « aider les autres ».
- CARE. (s. d.-e). Base de données des établissements scolaires retenus pour la construction des forages dans les communes de Yagoua, Kaélé, Mokolo et Hina.
- CARE. (s. d.-f). Base de données des personnes touchées par les sensibilisations communautaires hebdomadaires.
- CARE. (s. d.-g). « Base des données des membres des associations villageoises d'épargne et de crédit (avec mises en place et accompagnées sur le projet « aider les autres » dans la commune de Hina ».
- CARE. (s. d.-h). Base des données des membres des associations villageoises d'épargne et de crédit mises en place et accompagnées sur le projet « aider les autres » dans la commune de Mokolo.
- CARE. (s. d.-i). Bonne gestion de l'hygiène menstruelle en milieu scolaire. Brève présentation du projet Walindé.
- CARE. (s. d.-j). Concept note projet « aider les autres » Changer la vie de 22 222 personnes au Cameroun.
- CARE. (s. d.-k). Liste des forages à réhabiliter. Projet Walindé.
- CARE. (s. d.-l). Message de sensibilisation hygiène en milieu scolaire.
- CARE. (s. d.-m). Message de sensibilisation sur la collecte, le transport et le stockage de l'eau de boisson.
- CARE. (s. d.-n). Message de sensibilisation sur le lavage des mains.
- CARE. (s. d.-o). Messages de sensibilisation sur l'hygiène autour des toilettes.
- CARE. (s. d.-p). Messages de sensibilisation sur les bonnes pratiques de l'hygiène menstruelle en scolaire.
- CARE. (s. d.-q). Plan d'action des associations des mères d'élèves commune de Yagoua.
- CARE. (s. d.-r). Plan d'action du club hygiène EP GADAS commune de Kaélé.
- CARE. (s. d.-s). Plan de distribution des kits d'assainissement et Kit COVID 19.
- CARE. (s. d.-t). Procès-verbaux des CCODES dans les Communes de Kaélé.
- CARE. (s. d.-u). Procès-verbaux des CCODES dans les Communes de Mokolo.
- CARE. (s. d.-v). Procès-verbaux des CCODES dans les Communes de Yagoua.
- CARE. (s. d.-w). Procès-verbaux des comités de priorisation des établissements devant bénéficier des réhabilitations Kaélé.
- CARE. (s. d.-x). Procès-verbaux des comités de priorisation des établissements devant bénéficier des réhabilitations Yagoua.
- CARE. (s. d.-y). Procès-verbaux des comités de priorisation des établissements devant bénéficier Hina.

CARE. (s. d.-z). Procès-verbaux des comités de priorisation des établissements devant bénéficier Mokolo.

CARE. (s. d.-aa). Rapport annuel. Projet « aider les Walindéautres » / « Walindé » – Cameroun.

CARE. (s. d.-ab). Rapport atelier de formation des relais communautaires (RC) et animateurs communaux de développement économiques et social (ACDES) sur leurs rôles et responsabilités, la méthodologie de mise en place et d'accompagnement des avec et les techniques de sensibilisation et mobilisation communautaires.

CARE. (s. d.-ac). Rapport d'atelier d'identification des stratégies d'autonomisation des cadres de concertation pour le développement économique et social.

CARE. (s. d.-ad). Rapport d'avancement du processus de redynamisation / création des associations des mères d'élèves dans les écoles cibles du projet Walinde.

CARE. (s. d.-ae). Rapport de formation des Points Focaux Redevabilité dans les Communes de Kaélé, Yagoua, Hina et Mokolo. Projet « aider les autres ».

CARE. (s. d.-af). Rapport des ateliers de lancement et de planification annuelle du projet « aider les autres / wallinde » du 12 au 13 août 2021 dans les communes de Mokolo et Kaele.

CARE. (s. d.-ag). Rapport des rencontres de redynamisation, d'évaluation des activités réalisées et de la formation des membres des bureaux des micro -assurances des forages des communes de Kaele et Yagoua du 13 au 22 décembre 2021.

CARE. (s. d.-ah). Rapport du premier comité technique du projet Walinde dans les communes de Mokolo, Yagoua et Kaele.

CARE. (s. d.-ai). Rapport du processus de redynamisation / création des associations des mères d'élèves les écoles cibles du projet « Walinde ».

CARE. (s. d.-aj). Rapport du processus de redynamisation et de création des comités de gestion des points d'eau à réhabiliter/construire dans les communes de Kaele, Yagoua, Hina et Mokolo.

CARE. (s. d.-ak). Renforcement des capacités des membres des micro-assurances et personnels communaux de Hina et Mokolo sur la maîtrise d'ouvrage, de gestion et de maintenance des infrastructures communales.

CARE. (2021a). Rapport de l'atelier de lancement et de planification annuelle du projet « aider les autres » Yagoua, le 09 juillet 2021.

CARE. (2021b). Rapport des ateliers de lancement et de planification annuelle du projet « aider les autres / Wallinde » du 12 au 13 août 2021 dans les communes de Mokolo et Kaele.

CARE. (2022a). Analyse des projets : PEREN, COOPERER III et aider les autres. Version révisée.

CARE. (2022b). Base de données de suivi mensuel des avec dans la commune de Hina.

CARE. (2022c). Base de données de suivi mensuel des avec dans la commune de Mokolo.

CARE. (2022d). Rapport analyse genre des projets Walindé, COOPERER III et PEREN.

CARE Cameroun. (2022). Étude de base : Projet Walindé.

CARE. (s. d.). Rapport synthétique de la tenue de concertation pour le développement économique et social. Projet PEREN

Ministère de la santé publique. (2020). Plan de préparation et de réponse au Covid-19 au Cameroun. www.minsante.gov

UNICEF. (2017). Evaluation du programme WASH UNICEF Cameroun 2013-2016 / rapport d'évaluation final / version finale

ANNEXES

Annexe 1 : Questionnaires pour la collecte des données quantitatives

QUESTIONNAIRE BENEFICIAIRE CAF (HINA ET MOKOLO)

IDENTIFICATION DE L'ENQUETEUR	
<p>Dans les champs suivants, ajoutez vos données. Lorsque vous commencez l'entretien, présentez-vous, indiquez votre nom, la structure pour laquelle vous travaillez et la raison pour laquelle vous menez l'interview.</p> <p>Conseil: pour accélérer le processus et ne pas interrompre l'interaction avec la personne que vous êtes sur le point d'interviewer, remplissez cette section avant d'approcher une personne et conservez le questionnaire à portée de main lorsque vous commencerez l'entretien.</p>	
ID01 - Code du questionnaire	
ID02- Date (JJ/MM/AAAA)	
ID03- Département	1.Mayo Tsanaga
ID04- Commune	1. Mokolo ; 2. Hina ;
ID05- Village	
ID06-Quartier	
ID07- Code de l'enquêteur	

1) IDENTIFICATION DU REpondant

IDENTIFICATION DE L'INTERVIEWE (E)	
<p>Dites à l'interviewé que sa participation aidera à ressortir les résultats, l'impact et la qualité des changements qui se sont produits lors de la mise en œuvre du Projet Walindé. Les informations collectées au cours de cette enquête sont strictement confidentielles. Nous comptons sur votre franche collaboration.</p> <p>Acceptez-vous de répondre à ce questionnaire : Oui Non Si non, refuser de continuer l'enquête</p>	
ID10- Nom de l'interviewé (e) (<i>Optionnel</i>)	
ID11- Tranche d'âge	18-24 25-29 30-34 35-39 40-44 45-49 50-54 55 à plus
ID12- Sexe de l'interviewé (e):	1. Féminin 2. Masculin
ID13- Nationalité de l'interviewé (e):	1. Camerounais 2. Autre (A préciser):
ID14 - Personne vivant avec handicap	1. Oui 2. Non Si 2, aller à ID16
ID15 - Type de handicap	1. Physique 2. Auditif 3. Visuel 4. Mental 5. Multiple 6- Autre.....
ID16- Niveau scolaire	1. Sans niveau 2. Primaire 3. Secondaire 4. Supérieur
ID17- Statut marital :	1. Marié(e) ; 2. Union libre ; 3. Divorcé(e) ; 4. Veuf (ve) ; 5. Célibataire
ID18- Etes-vous parent/ tuteur ou avez-vous la charge d'enfants) ?	1. Oui 2. Non 3. Pas de réponse
ID19- Activité principale exercée	1=Agriculture 2=Artisanat 3=Exploitation minière 4=Commerce 5=Élevage 6=Couture 7=Tradi-praticien 8=Enseignement 9=pêche 10=Autre (A préciser)
ID20- Langue de l'interview	1=Français 2=Ffuldé 3=Massa 4=Mafa 5=Toupouri 6=Moundang 7=Guiziga, 8=Hinaré 9= Autres (à préciser)

2) APPRÉCIATION DE LA PARTICIPATION AUX ACTIVITÉS CAF

N°	Quel est votre degré de satisfaction par rapport aux aspects suivants ?	1	2	3	4	5	Commentez
		Pas satisfait	Peu satisfait	Satisfaction moyenne	Satisfait	Très satisfait	
Q1	Ton impression générale sur l'alphabétisation dans le cadre de WALINDE						
Q2	L'apport de ces cours d'alphabétisation pour toi						
Q3	Le professionnalisme et la compétence des Moniteurs d'alphabétisation						
Q4	Vos relations avec les Moniteurs d'alphabétisation						
Q5	Le lieu où se fait l'alphabétisation						
Q6	La durée des cours d'alphabétisation						

3) APPRÉCIATION DES CHANGEMENT EN TERMES D'APPORTS PRATIQUES DE L'ALPHABÉTISATION

N°	Comment avez-vous évolué grâce au cours d'alphabétisation relativement aux points suivants ?	AVANT L'ALPHABÉTISATION			AVANT L'ALPHABÉTISATION		
		OUI	NON	UN PEU	OUI	NON	UN PEU
Q1	Lire l'heure sur une montre ou un réveil						
Q2	Manipuler le téléphone portable						
Q3	Faire une liste d'achat avant le marché (liste de ce qu'on veut acheter)						
Q4	Ecouter et savoir ce qui se dit lorsque quelqu'un me parle en Français						
Q5	Parler un peu, dire quelques mots en français, même si c'est pour rire						
Q6	Calculer combien on doit me rembourser lorsque j'achète quelque chose						

N°	Comment avez-vous évolué grâce au cours d'alphabétisation relativement aux points suivants ?	AVANT L'ALPHABETISATION			AVANT L'ALPHABETISATION		
		OUI	NON	UN PEU	OUI	NON	UN PEU
Q7	Lire les plaques et les panneaux en route lorsque je circule						

4) APPRÉCIATION DES APPORTS DE DEVELOPPEMENT PERSONNEL DE L'ALPHABETISATION

N°	Comment avez-vous évolué grâce au cours d'alphabétisation relativement aux points suivants ?	AVANT L'ALPHABETISATION			AVANT L'ALPHABETISATION		
		OUI	NON	UN PEU	OUI	NON	UN PEU
Q1	Confiance en soi (tu sais et tu crois fermement que tu peux réussir, que tu peux aller loin)						
Q2	Confiance en tes compétences en communication						
Q3	Confiance en tes compétences en négociation						
Q4	Capacité à faire respecter tes droits humains						
Q5	Capacité à ne pas te faire exclure d'un processus ou d'une discussion pour illettrisme						

5) CONTRAINTES ET RECOMMANDATIONS

- 1) quelles sont quelques difficultés, contraintes et effets négatifs que toi ou une autre personne de ta connaissance a eus suite à la participation aux activités CAF (par exemple, son mari l'a tapée ou elle a été agressée en route)

- a) Quelles sont tes suggestions ou recommandations pour améliorer les CAF ?

QUESTIONNAIRE A L'ATTENTION DES BENEFICIAIRES DES KITS D'INONDATIONS (SINISTRES DE YAGOUA DANS LE MAYO DANAY)

IDENTIFICATION DE L'ENQUETEUR	
<p>Dans les champs suivants, ajoutez vos données. Lorsque vous commencez l'entrevue, présentez-vous, indiquez votre nom, la structure pour laquelle vous travaillez et la raison pour laquelle vous menez l'interview.</p> <p>Conseil: pour accélérer le processus et ne pas interrompre l'interaction avec la personne que vous êtes sur le point d'interviewer, remplissez cette section avant d'approcher une personne et conservez le questionnaire à portée de main lorsque vous commencerez l'entretien.</p>	
ID01 - Code du questionnaire	
ID02- Date (JJ/MM/AAAA)	
ID05- Village	
ID06-Quartier	
ID07- Code de l'enquêteur	

00. IDENTIFICATION DU REPONDANT

IDENTIFICATION DE L'INTERVIEWE (E)	
<p>Dites à l'interviewé que sa participation aidera à ressortir les résultats, l'impact et la qualité des changements qui se sont produits lors de la mise en œuvre du Projet Walindé. Les informations collectées au cours de cette enquête sont strictement confidentielles. Nous comptons sur votre franche collaboration.</p> <p>Acceptez-vous de répondre à ce questionnaire : Oui Non Si non, refuser de continuer l'enquête</p>	
ID10- Nom de l'interviewé (e) (<i>Optionnel</i>)	
ID11- Tranche d'âge	18-24 25-29 30-34 35-39 40-44 45-49 50-54 55 à plus
ID12- Sexe de l'interviewé (e):	1. Féminin 2. Masculin
ID13- Nationalité de l'interviewé (e):	1. Camerounais 2. Autre (A préciser):
ID14 - Personne vivante avec handicap	1. Oui 2. Non Si 2, aller à ID16
ID15 - Type de handicap	1. Physique 2. Auditif 3. Visuel 4. Mental 5. Multiple 6- Autre.....
ID16- Niveau scolaire	1. Sans niveau 2. Primaire 3. Secondaire 4. Supérieur
ID17- Statut marital :	1. Marié(e) ; 2. Union libre ; 3. Divorcé(e) ; 4. Veuf (ve) ; 5. Célibataire
ID18- Etes-vous parent/ tuteur ou avez-vous la charge d'enfants ?	1. Oui 2. Non 3. Pas de réponse
ID19- Activité principale exercée	1=Agriculture 2=Artisanat 3=Exploitation minière 4=Commerce 5=Élevage 6=Couture 7=Tradi-praticien 8=Enseignement 9=pêche 10=Autre (A préciser) _____
ID20- Langue de l'interview	1=Français 2=Ffuldé 3=Massa 4=Arabe 5=Toupouri 6=Moundang 7=Guiziga

N°	Domaine du sondage	Question
Processus de distribution des kits		

Avez-vous bénéficié des kits d'inondations distribués par CARE ? Oui Non

1 Bénéficiaires

Etes-vous satisfait de la manière par laquelle les kits ont été distribués ? Oui Non

La distribution a-t-elle été bien organisée d'après vous ?	_	1 = Très mal organisé 2 = Mal organisé 3 = Moyennement organisé 4 = Bien organisée 5 = Très bien organisé
Avez-vous été sensibilisé sur l'utilisation de ces kits ? Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>		

2

Le matériel reçu répondait-il à vos besoins du moment? Oui Non

Avez-vous été satisfait par la qualité du matériel distribué ? Satisfaisant Moyennement satisfaisant

Très satisfaisant

Avez-vous souhaité un autre type de distribution ? Oui Non

Le kit vous aide-t-il à atteindre vos objectifs ? Oui Non

Est-ce que selon votre appréciation, les besoins spécifiques des femmes, hommes, garçons et filles ont été suffisamment pris en compte dans la constitution des kits de distribution ? Oui Non

Lesquels de ces outils sont détériorés ?

Que faut-il rajouter pour les prochaine fois ?

	Quel(s) autre(s) article(s) auriez-vous souhaité avoir, que vous n'avez pas reçu lors de la distribution ?

Article 1 :						
Article 2 :						
4.1	Des paiements ont-ils été demandés aux bénéficiaires avant ou après la distribution ?	<input type="checkbox"/>	0 = Non 1 = Oui			
4.2	Si oui combien en FCFA ?	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _				
4.3	Avez-vous payé ou rendu un service pour être dans la liste de distribution	<input type="checkbox"/>	0 = Non 1 = Oui			
4.4	Si oui a qui (lien d'affiliation) ? et combien ?	COMMENTAIRE	<input type="checkbox"/> Combien ? _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ FCFA			
4.5	Avez-vous été informé des articles que vous recevriez avant la distribution ?	<input type="checkbox"/>	0 = Non 1 = Oui			
4.6	Avez-vous été informé des articles que vous recevriez pendant la distribution	<input type="checkbox"/>	0 = Non 1 = Oui			
4.7	Les méthodes de sensibilisations étaient-elles adaptées?	<input type="checkbox"/>	0 = Non 1 = Oui			
4.8	Vous a-t-on expliqué les raisons pour lesquelles vous ou d'autres bénéficiaires ont été choisis pour recevoir cette aide	<input type="checkbox"/>	0 = Non 1 = Oui			
4.1 1	Combien de temps avez-vous mis pour arriver sur le site de distribution	_ _ _ _ Minute				
4.1 2	Combien de temps avez-vous attendu entre le début de la distribution et le moment où vous avez reçu la distribution ?	_ _ _ _ Minute				
4.1 3	Y'a-t-il eu des problèmes de sécurité pendant les distributions	<input type="checkbox"/>	0 = Non 1 = Oui			
4.1 4	Y'a-t-il eu des problèmes de sécurité après les distributions	<input type="checkbox"/>	0 = Non 1 = Oui			
4.1 5	Est-ce que les feedbacks des bénéficiaires étaient pris en compte dans la gestion de l'opération de distribution (de la préparation, l'enregistrement, distribution,)	<input type="checkbox"/>	0 = Non 1 = Oui			
4.1 7	Avez-vous constaté des insuffisances ou des déviations majeures ou entendu des plaintes ?	<input type="checkbox"/>	0 = Non 1 = Oui			
4.1 8	Si oui de quelle nature					
4.1 9	Contestation de l'enregistrement	<input type="checkbox"/>	Le bénéficiaire n'a pas reçu la distribution	<input type="checkbox"/>	Erreur dans l'identification du bénéficiaire	<input type="checkbox"/>
	Détournement de la distribution	<input type="checkbox"/>	Dignité affectée/humiliations	<input type="checkbox"/>	Exploitation sexuelle du bénéficiaire	<input type="checkbox"/>
	Trafic d'influence	<input type="checkbox"/>	Autres : _____	<input type="checkbox"/>	Autres : _____ —	<input type="checkbox"/>
4.2 0	Ces insuffisances, déviations majeures ou plaintes ont elles eues des suites favorables ?	<input type="checkbox"/>	0 = Non 1 = Oui	Si 0 = Non □ 4.20 Si 1 = Oui □ 4.21		
4.2 1	Si oui, à quel point ?	<input type="checkbox"/>	1=Toutes 2=Une grande partie			

			3=Une petite partie 4=Aucune
4.2 2	Les kits que vous avez-reçu ont-ils apporté des changements positifs dans votre conditions de vie ?	<input type="checkbox"/>	0 = Non 1 = Oui
4.2 3	Si Oui quels sont les changements les plus significatifs ?		
	Changement 1 : _____ _____ _____	<input type="checkbox"/>	Changement 2 : _____ - _____ _____ _____

QUESTIONNAIRE MENAGE (PARENTS ET ELEVES)

1. Questionnaire à l'attention des ménages

IDENTIFICATION DE L'ENQUETEUR	
<p>Dans les champs suivants, ajoutez vos données. Lorsque vous commencez l'entretien, présentez-vous, indiquez votre nom, la structure pour laquelle vous travaillez et la raison pour laquelle vous menez l'interview.</p> <p>Conseil: pour accélérer le processus et ne pas interrompre l'interaction avec la personne que vous êtes sur le point d'interviewer, remplissez cette section avant d'approcher une personne et conservez le questionnaire à portée de main lorsque vous commencerez l'entretien.</p>	
ID01 - Code du questionnaire	
ID02- Date (JJ/MM/AAAA)	
ID03- Département	1. Mayo-Kani ; 2. Mayo Tsanaga 3 Mayo Danay
ID04- Commune	1. Mokolo ; 2. Hina ; 3. Yagoua ; 4. Kaélé.
ID05- Village	
ID06-Quartier	
ID07- Code de l'enquêteur	

01. IDENTIFICATION DU REpondant

IDENTIFICATION DE L'INTERVIEWE (E)	
<p>Dites à l'interviewé que sa participation aidera à ressortir les résultats, l'impact et la qualité des changements qui se sont produits lors de la mise en œuvre du Projet Walindé. Les informations collectées au cours de cette enquête sont strictement confidentielles. Nous comptons sur votre franche collaboration.</p>	
<p>Acceptez-vous de répondre à ce questionnaire : Oui Non Si non, refuser de continuer l'enquête</p>	
ID10- Nom de l'interviewé (e) (<i>Optionnel</i>)	
ID11- Tranche d'âge	18-24 25-29 30-34 35-39 40-44 45-49 50-54 55 à plus
ID12- Sexe de l'interviewé (e):	1. Féminin 2. Masculin
ID13- Nationalité de l'interviewé (e):	1. Camerounais 2. Autre (A préciser):
ID14 - Personne vivant avec handicap	1. Oui 2. Non Si 2, aller à ID16
ID15 - Type de handicap	1. Physique 2. Auditif 3. Visuel 4. Mental 5. Multiple 6- Autre.....
ID16- Niveau scolaire	1. Sans niveau 2. Primaire 3. Secondaire 4. Supérieur
ID17- Statut marital :	1. Marié(e) ; 2. Union libre ; 3. Divorcé(e) ; 4. Veuf (ve) ; 5. Célibataire
ID18- Etes-vous parent/ tuteur ou avez-vous la charge d'enfants) ?	1. Oui 2. Non 3. Pas de réponse
ID19- Activité principale exercée	1=Agriculture 2=Artisanat 3=Exploitation minière 4=Commerce 5=Élevage 6=Couture 7=Tradi-praticien 8=Enseignement 9=pêche 10=Autre (A préciser)
ID20- Langue de l'interview	1=Français 2=Ffuldédé 3=Massa 4=Mafa 5=Toupouri 6=Moundang 7=Hinaré 8=Autres (à préciser)

Q17	Avez-vous déjà participé à une sensibilisation du projet Walindé sur l'eau ? 1-Oui 2-Non		
Q18	Si oui, combien de fois ?		
	Comment jugez-vous ces formations ? 1=Théorique ; 2=adaptée à l'environnement ; 3= Module compliqué 4) autres à préciser		
Q19	Comment avez-vous été sensibilisé ? 1 – par les Affiches ; 2 – par les agents terrains ; 3 – par les enseignants ; 4 – par les élèves ; 5 – Autre _____ (préciser)		
Q20	A quel moment a eu lieu cette sensibilisation ? 1 – Pendant l'année scolaire ; 2 – Pendant les vacances ; 3 - Autre _____ (préciser)		
Q21	La sensibilisation portait sur quoi ? _____		
Q22	Est-ce que l'école a obtenu des dispositifs de lavage de main ? 1=Oui 2=Non		
Q23	Si oui, quelle est votre appréciation du dispositif reçu ? _____		
Q24	Selon vous, le projet Walindé a permis de couvrir les besoins des élèves en eau ? 1=Oui 2=Non		
Q25	Quel est actuellement votre principale source d'approvisionnement en eau pour la maison ? 1= Forage 2= Puits protégé 3= Puits non protégé 4= Source aménagée 5= Source non aménagée 6= Rivière/fleuve/marigot/ruisseau 7= Eau de robinet ; 8= Eau amenée par camion/Bladder 9= Eau de pluie 10= Autres (à préciser)	1 2 3	Question à choix multiples
Q26	Quel est l'état de fonctionnement du point d'eau ? 1= Fonctionnel 2= Fonctionnel, mais régulièrement en panne 3=Non fonctionnel		
Q31	Quelqu'un de votre famille a été victime d'un acte de violence en allant à la collecte de l'eau ? 1=Oui 2=Non		
Q32	Quelqu'un de votre famille a été victime d'un acte de violence au moment de la collecte ? 1=Oui 2=Non		

Q33	Si oui, quel type d'agression avez-vous été victime ? 1 = Verbale ; 2 = Physique ; 3 = Autres		
Q34	Qu'est-ce qu'il faut faire pour qu'il n'y ait plus d'agression ou de violence autour des points d'eau ou en allant chercher de l'eau ? _____		
Q35	Est-ce que vous contribuez financièrement à la gestion du forage ? 1 = Oui 2 = Non		Si 2, aller à Q37
Q36	Si oui, combien par jour, par semaine ou par mois ? _____		
Q37	Avez-vous connaissance du bureau des micros assurances de forages ? 1 = Oui 2 = Non		
Q38	Comment appréciez l'organisation et le fonctionnement du bureau des micros assurances de forages ? <i>1= Pas satisfait 2=Peu satisfait 3=Satisfait 4=Très satisfait</i>		
Q39	Selon vous, le projet Walindé a intégré les femmes, les filles et les personnes vulnérables de votre communauté ? 1 = Oui 2 = Non		
Q40	Si oui, comment ? _____		
Q41	Utilisez-vous au moins un service d'eau potable de base ?		
	Lequel ?		

Merci pour votre collaboration

1) Guide FGD membre du bureau de la micro assurance des forages

Historique de la Micro assurance

- 1) Parlez-nous de l'histoire de votre Micro-assurance
- 2) Combien de comités de gestion des points d'eau sont affiliés ?
- 3) Lesquels ne sont pas affiliés et pourquoi ?
- 4) Avez-vous rencontré des contraintes lors de sa création ?
- 5) Avez-vous rencontré des facilités lors de sa création ?
- 6) Situation de légalisation (arrêté communal existant? statut et Règlement Intérieur légalisé? légalisation de la Micro Assurance des forages par la préfecture?) Oui/Non

Réalisations de la Micro assurance

- 7) Est-ce que votre micro assurance des forages vous permet de faire la réparation des forages?
- 8) Citez quelques cas récents de réparation des forages (nombre et fréquence) ?
- 9) Quelles sont les difficultés rencontrées ? Explorez les coûts, les délais, les difficultés,
- 10) Dans quelle mesure avez-vous contribué à définir et diffuser en communauté les critères de sélection des membres de CGPE ?
- 11) Dans quelle mesure avez-vous contribué à l'intensification des sensibilisations auprès des membres des CGPE sur l'importance d'adhérer à la micro-assurance ?

Gouvernance et gestion

- 12) Composition du bureau communal de la micro-assurance des points d'eau
- 13) Existence des outils de gestion (compte bancaire, comptabilité) ?
- 14) Dynamique des réunions ? Combien d'AG avez-vous tenue depuis la création ?

Partenariats et relations avec CARE

- 15) Qualité de l'interaction avec l'exécutif communal ?
- 16) Qualité du partenariat avec CARE ?

- 17) Etes-vous satisfait du degré de participation des personnes issues de la communauté cible (femmes, jeunes, populations clés, etc.) dans la mise en œuvre d'un projet ? Si oui pourquoi ? Si non pourquoi ?
- 18) Quelles sont les principaux changements dans vos activités imputables au projet ?

Genre

- 19) Combien d'hommes et de femmes sont membres ?
- 20) Combien d'hommes et combien de femmes occupaient des postes de responsabilités avant le projet « Aider les autres » ? et maintenant ?

Quelques chiffres-clés

- 21) Combien de forage ont cotisé au moins 50000 ?
- 22) Nombre de forages réparés par la MA avec remplacement des pièces de rechange
- 23) Nombre de forages réparés par la MA sans remplacement des pièces de rechange
- 24) Montant dépensé pour le renouvellement des pièces de rechange
- 25) Nombre de fois que l'exécutif communal a doté la MA des pièces de rechange
- 26) Quels est le coût estimatif des pièces restant en stock

Recommandations/perspectives

- 27) Avez-vous un Plan d'action ? Quelles sont les principales actions prioritaires inscrites au Plan d'action ?
- 28) Dans quelle mesure le projet Walindé a-t-il renforcé les capacités des membres des CGPE et des micro assurances des forages sur leurs rôles et responsabilités ?
- 29) Dans quelle mesure le projet Walindé a-t-il contribué à l'amélioration de la couverture en eau potable dans les écoles ?
- 30) Savez-vous si le projet Walindé à assurer la construction de nouveaux forages ? la réhabilitation des forages en pannes ? la création des CGPE ? L'affiliation des forages à la micro assurance des forages ?

2) Guide FGD Club hygiène (1/commune)

1. Connaissez-vous ce que c'est qu'un club d'hygiène ?
2. Un club d'hygiène existe-il dans votre établissement ?
3. Comment avez-vous procédé pour créer les clubs d'hygiènes ?

4. Pouvez-vous nous présenter les membres de votre bureau ?
5. Disposez-vous un plan d'action ? Quelles sont les activités que vous avez réalisées à ce jour ?
6. Quelles sont les effets des activités du club d'hygiène à votre niveau (membre de clubs) ? auprès des autres élèves de l'établissement ? Et de la communauté ?
7. Quelles sont les difficultés que vous avez rencontrées dans la mise en œuvre des activités ?
8. Quelles sont les appuis reçus par votre club d'hygiène ?
9. Ces appuis répondent-ils à vos attentes ?
10. Selon-vous comment les élèves se comportaient-ils avant les clubs d'hygiène et comment se comportent-ils aujourd'hui ?
11. En quoi les activités du club d'hygiène ont apporté des changements de comportement au sein des membres et entre les autres élèves de l'établissement ?
12. Quelles sont les actions qui auraient été intéressant de mener mais que vous n'avez pas eu la possibilité de faire ?
13. Pourquoi ça n'a pas été mis en œuvre ? (facteurs qui ont influencés la mise en œuvre du plan d'action)
14. Qu'est-ce qu'on pourra faire pour améliorer la prochaine fois ?

3) **GUIDE FGD CGPE (Version du 21 03 2023)**

- 1) Pouvez-vous nous parler de l'historique de votre CGPE ?
- 2) Avez-vous rencontré des contraintes lors de sa création ? des facilités lors de sa création ?
- 3) Parmi la population, y a-t-il ceux qui ne croient pas à l'importance et la nécessité de mettre en place des CGPE autour des forages ? Quels sont les arguments qu'ils avancent pour soutenir leur réticence ?
- 4) Quelles sont les principales réalisations de votre CGPE ? (explorer les activités coordonnées par le CGPE – nettoyage ; maintenance ; recouvrement des contributions,)
- 5) Quelles sont les sources de financement de vos activités ?
- 6) Quels succès ? Quels échecs passés ? quelles forces et quelles faiblesses ? Quelles opportunités et quelles menaces ?
- 7) Votre CGPE est-elle affiliée à une micro-assurance ? Si non pourquoi ?
- 8) Quels arguments peut-on donner à un CGPE pour le convaincre de l'importance d'adhérer à la micro-assurance ?
- 9) Quels sont les critères de sélection des membres de CGPE ? Argumentez !
- 10) Quels sont les postes occupés par les hommes au sein des CGPE ? et par les femmes ? Pensez-vous qu'il y a des postes dédiés à un sexe ? Quels sont les postes que les femmes occupent habituellement dans les CGPE ? Pourquoi ? ('Explorez pour les postes de trésorières, fontainières, commissaires au compte, secrétaire).
- 11) Il y a-t-il des personnes vivant avec un handicap dans votre bureau ? Si oui avec quel handicap ? de quel sexe ? Sinon pourquoi ?
- 12) Depuis quand votre bureau est-il en place ? Quand votre mandat prend-il fin ? Qu'est ce qui va se passer à ce moment-là ?
- 13) Qu'est-ce que l'action du CGPE a changé dans votre communauté ? Explorez situation avant et situation après le CGPE
- 14) Vos capacités ont-elles été renforcées en matière de gestion des CGPE ? que savez-vous maintenant que vous ne saviez pas avant le projet Walinde ? et à propos de vos rôles et responsabilités ? Les formations ont-elles été utiles dans le fonctionnement du bureau ?
- 15) Est-ce que votre participation aux activités du CGPE a renforcé votre confiance en vous ? Si oui, votre conjoint a-t-il apprécié positivement ?
- 16) Comment vous organisez-vous pour l'entretien du point d'eau ?
- 17) Quelles sont les principales difficultés que vous rencontrées ?
- 18) Vos conjoints vous ont-ils abandonné avec les responsabilités ou bien collaborent ils bien ?

- 19) Avez-vous rapporté ou entendu rapporter des actes de violence (ou des risques d'actes de violence) liés à la corvée de l'eau (en allant à la collecte de l'eau ou au moment de la collecte)
- 20) Recommandations pour améliorer le projet Walindé ?
- 21) Recommandations pour améliorer la gestion du CGPE ?
- 22) Le CGPE peut-il continuer à fonctionner en marge de CARE ?
- 23) Avez-vous un plan d'action ? Quelles sont les activités prioritaires ?

4) GUIDE FGD AME

Historique et réalisations

- 1) Pouvez-vous nous parler de l'historique de votre AME ?
- 2) Avez-vous rencontré des contraintes lors de sa création ?
- 3) Avez-vous rencontré des facilités lors de sa création ?
- 4) Combien de femmes sont membres ? sur combien environ dans cette école ? Pourquoi certaines ne sont-elles pas membres ?
- 5) Quelles sont les principales réalisations de votre AMEC pour cette école (explorer les appuis offerts – logistique – encadrement des filles –etc. Explorer particulièrement les activités de sensibilisation pour que les parents envoient les filles à l'école ou pour qu'ils paient la pension, ...Qui finance les activités ?
- 6) Assurez-vous aussi les causeries éducatives avec les garçons ? si oui, vous parlez de quoi ? Sinon pourquoi ? Qui est membre alors qu'elle n'a que des garçons dans cette école ?
- 7) Quels succès ? Quels échecs passés ? quelles forces et quelles faiblesses ? Quelles opportunités et quelles menaces ?

WASH

- 8) Comment vous organisez-vous pour l'entretien du point d'eau
- 9) Votre forage est-il membre de ma micro-assurance ?
- 10) Avez-vous bénéficié de séances de promotion à l'hygiène ? C'était comment ? Très intéressant ou un peu ? Pourquoi dites-vous cela ?
- 11) Quelles sont les bonnes pratiques adoptées en matière d'EHA ?
- 12) Comment soutenez-vous les clubs de filles ? Et les clubs des garçons ?
- 13) Avez-vous rapporté ou entendu rapporter des actes de violence (ou des risques d'actes de violence) liés à la corvée de l'eau (en allant à la collecte de l'eau ou au moment de la collecte)
- 14) Vos conjoints vous ont-ils abandonné avec les responsabilités ou bien collaborent-ils bien ?

PARTENARIATS

- 15) Qualité de l'interaction avec la direction de l'école ?
- 16) Qualité de l'interaction avec l'APE?
- 17) Qualité du partenariat avec CARE ?
- 18) Recommandations pour améliorer le projet Walindé ?
- 19) Recommandations pour améliorer l'AME ?
- 20) Avez-vous un plan d'action ? Quelles sont les activités prioritaires ?

5) Guides d'entretien Promoteurs AVEC

- 1) En quoi consiste votre travail en tant que promoteur d'AVEC ?
- 2) Quelle est la fréquence de vos rencontres avec l'AVEC que vous accompagnez ?
- 3) A combien de sessions de formation avez-vous pris part dans le cadre du projet Walindé ?
- 4) Qu'avez-vous retenu globalement de ces formations (3 idées principales)
- 5) A votre avis quelle est l'importance du réseautage dans votre travail ?
- 6) Tirez-vous une fierté personnelle de ce travail ? Une certaine valorisation sociale ?
- 7) Quelles différences faites-vous entre un Promoteur d'AVEC et un Relais communautaires ;
- 8) Comment les femmes bénéficient-elles de votre intervention ? Avez-vous l'impression qu'elles ont plus de difficultés que les hommes pour accéder au crédit ? Pour épargner ?
- 9) Et les jeunes ? Comment les femmes bénéficient-ils de votre intervention ? Avez-vous l'impression qu'ils ont plus de difficultés que les adultes pour accéder au crédit ? Pour épargner ?
- 10) Lorsqu'elles prennent le crédit, quelles sont les principales activités que les femmes réalisent ? (explorer si activités sociales ou entrepreneuriales. Si entrepreneuriales, relever les principales AGR). Pouvez-vous nous parler d'un cas de succès d'une femme qui a pris le crédit dans l'AVEC que vous accompagnez et qui a fait des choses qui ont bien marché ?
- 11) Lorsqu'ils prennent le crédit, quelles sont les principales activités que les jeunes réalisent ? (explorer si activités sociales ou entrepreneuriales. Si entrepreneuriales, relever les principales AGR). Pouvez-vous nous parler d'un cas de succès d'un jeune qui a pris le crédit dans l'AVEC que vous accompagnez et qui a fait des choses qui ont bien marché ?
- 12) Lorsqu'ils prennent le crédit, quelles sont les principales activités que les hommes adultes réalisent ? (explorer si activités sociales ou entrepreneuriales. Si entrepreneuriales, relever les principales AGR). Pouvez-vous nous parler d'un cas de succès d'un homme adulte qui a pris le crédit dans l'AVEC que vous accompagnez et qui a fait des choses qui ont bien marché ?
- 13) Quelles sont les principales différences entre AVEC et Tontine ?

- 14) Pouvez-vous conseiller aux personnes de quitter les tontines pour rejoindre les AVEC ? Avec quels arguments ?
- 15) Quelles sont vos principales motivations à assurer le rôle de promoteur d'AVEC
- 16) Allez-vous continuer à assurer le rôle de promoteur d'AVEC après le projet Walindé ? Comment cela se passera-t-il ? Qui prendra en charge vos exigences ?

6) **Guide d'entretien avec les CCODES**

- 1) Organisez-vous des réunions dans le cadre des CCODES ? si oui à quelle fréquence sinon pourquoi ?
- 2) Quelles sont les types d'appuis que vous recevez dans la mise en œuvre de l'outil CCODES dans votre commune?
- 3) Quel est l'appui spécifique de CARE ?
- 4) Quelle est la plus-value des CCODES dans votre commune ? (explorer volet coordination, pérennisation des acquis du projet, partenariat, financier, etc.)
- 5) Quels sont les responsables sectoriels invités ?
- 6) Comment veillez-vous à la représentation/prise en compte des besoins de personnes vulnérables (femmes, jeunes, déplacés internes (IDP), OEV, personnes vivants avec un handicap, etc. lors des CCODES ?
- 7) Quelles sont les contributions de la commune au fonctionnement des CCODES? (Explorer si le fonctionnement du CCODES est inscrit dans le budget de la commune (Explorer d'autres appuis financiers, les contributions techniques, ressources humaines, existence d'actes administratifs formalisant le CCODES, par exemple une décision municipale)
- 8) Comment faites-vous le suivi de recommandations formulées lors du CCODES ?
- 9) Quelles sont d'après les actions issues des CCODES qui ont eu un impact significatif pour la commune et pour les communautés y compris les personnes vulnérables ?
- 10) En plus du CCODES existe-il d'autres cadres de suivi des activités ?
- 11) Quelles sont les difficultés liées à la tenue des CCODES ?
- 12) Après le retrait du projet Walindé continueriez-vous d'organiser des CCODES?
- 13) En l'état actuel, pensez-vous que les CCODES puisse continuer de se tenir même sans l'intervention des partenaires (CARE)
- 14) Quelles sont les perspectives ?
- 15) Avez-vous des recommandations pour le projet Walindé ?

7) Guide entretien avec les responsables d'établissements/observations sur le site

- 1) Quelles ont été les réalisations du projet Walindé dans votre établissement ? (cadre où lister les observations de l'enquêteur- prendre des photos)
- 2) Dans quelles mesures les interventions du projet ont permis d'améliorer l'assainissement au sein de votre établissement ?
- 3) Les kits d'assainissement⁹ et les dispositifs de lavage des mains mis à votre disposition par le projet sont-ils encore utilisable ? Quels sont les principaux utilisateurs ?
- 4) Est-il possible de les voir ?
- 5) Dans quelle mesure le projet a contribué à réduire les tabous et les rôles exercés par les filles et les garçons autour de l'hygiène menstruelle ?
- 6) Pensez-vous qu'à la suite des actions du projet, les enseignants hommes et les jeunes garçons sont maintenant plus sensibles à la gestion de l'hygiène menstruelle ? (pourquoi le dites-vous?)
- 7) Pensez-vous que le projet « Aider les Autres » a comblé les attentes des bénéficiaires ?

8) Guide Focus groupe discussion avec les élèves des établissements bénéficiaires

1. *Quelles sont les principales activités du projet dont vous avez bénéficié ? (explorer si les répondants ne citent pas : sensibilisation, distribution des kits, construction des forages et latrines, réhabilitations des forages)*
2. *Quels sont les éléments positifs du projet pour vous ? (succès, forces, opportunités)*
3. *Quel sont les éléments négatifs du projet pour vous ? (menaces, échecs, points à améliorer)*
4. *Quelles sont les pratiques néfastes (choses pas bien) chez les garçons (des filles) de l'établissement que le projet a contribué à réduire ?*
5. *Dans quel état sont les latrines de l'établissement à votre avis ? (Implication négative pour vous : sécurité (verrouillage interne, distance, zone de danger), discrétion, séparation fille/garçon ; hygiène, accessibilité à l'eau, utilisation, accessibilité aux personnes vivant avec un handicap, pratique de défécation à l'air libre)*
6. Les garçons participent-ils à l'entretien des latrines? Si oui, que font-ils si non pourquoi ?
7. Quelles sont les difficultés que vous rencontrez encore en matière hygiène menstruelle ? Qu'avez-vous retenu sur les messages de sensibilisations sur la gestion de l'hygiène menstruelle ?
8. Comment cela se passe concrètement au quotidien ?
9. Qu'est-ce que le projet vous a apporté en lien avec la gestion de l'hygiène menstruelle ?
10. Citez au moins 3 bonnes pratiques en matière d'EHA que vous avez adoptées
11. Avez-vous des recommandations ou des actions que vous aimeriez voir implémenter ?

⁹ Savon, poubelle, balais, râteau, pelle, pioche, machette, gants et bottes.

9) FGD mixtes membre des AVEC et CAF

Questions pour AVEC

- 1) Dans quelle mesure le projet vous a permis d'améliorer votre capacités économiques et financières (épargne, crédit, AGR individuelle et collective) ? Explorer dans quel domaine les AGR ont été créées ou renforcées suite aux activités du projet ; explorer la santé économique des AGR ;
- 2) Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué à consolider les acquis sociaux (volet éducation, solidarité, fond social, cohésion sociale) ?
- 3) Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué à renforcer la gouvernance de l'AVEC (formation/recyclage des membres du bureau, AG, élections, participation aux réunions, etc.) ?
- 4) Dans quelle mesure le projet a-t-il favorisé l'égalité homme/femme (explorer l'implication des femmes aux prises des décisions au sein de l'AVEC ; explorer la contribution du projet au renforcement du respect et du leadership des femmes au sein des ménages, au sein des communautés) ?
- 5) Dans quelle mesure les formations/recyclages ont-ils permis de renforcer vos compétences de vie (explorer la confiance en soi, la compétence pédagogique) ;

Question pour CAF

- 6) Dans quelle mesure les séances d'alphabétisation vous ont permis d'améliorer vos capacités à lire et à écrire ? à compter ?
- 7) Comment ceci a-t-il influencé votre accès aux informations en général? Au sein des AVEC?
- 8) Ceci a-t-il amélioré votre capacité de communication, de négociation ? Donnez quelques exemples ? (explorer la famille, les marchés, institutions financières)
- 9) Quels sont d'autres avantages que vous ont procurés ces séances ?
- 10) Y'a-t-il eu des inconvénients?
- 11) Avez-vous rencontré des obstacles ? si oui lesquels ?
- 12) Que faut- il faire à votre avis pour tirer meilleur profit de ces séances ?

10) FGD des moniteurs CAF

- 1) Dans quelle mesure les séances d'alphabétisation ont permis d'améliorer les capacités des apprenants à lire, à écrire, et à compter ?
 - 2) Comment ceci a-t-il influencé leur accès aux informations en général?
 - 3) Ceci a-t-il amélioré leurs capacités de communication, de négociation ? Donnez quelques exemples ? (explorer la famille, les marchés, institutions financières)
 - 4) Quels sont d'autres avantages que leur ont procurés ces séances ?
 - 5) Y'a-t-il eu des inconvénients? Les participants ont-ils rencontrés des obstacles?
 - 6) Dans quelle mesure les CAF ont-ils contribué à consolider les acquis sociaux ? (au niveau des groupes des apprenants, des communautés)
 - 7) Dans quelle mesure les CAF ont-ils permis de renforcer leurs compétences de vie (explorer la confiance en soi, la compétence relationnelle) ;
- **Et pour vous-même**
- 8) Avez-vous rencontré des obstacles ? si oui lesquels ? (explorer fournitures pédagogiques)
 - 9) Quelles relations avez-vous avec l'inspecteur de l'éducation de base, les autres sectoriels, ONGs, la commune, les autorités administratives, traditionnelles et religieuses ?
 - 10) Quelles sont vos recommandations pour améliorer la qualité de l'alphabétisation fonctionnelle ?
 - 11) Dans quelle mesure l'animation des séances a-t-elle contribué à améliorer vos capacités ? (Capacités pédagogiques, autres opportunités)

11) Entretien individuel avec les sectoriels

1. Quels rôles avez-vous joué dans la mise en œuvre du projet ? (En lien avec les activités liées à EHA, aux AME, aux CAF, micro-assurance des forages etc.)
2. Quelle appréciation faites-vous des activités de votre implication dans la mise en œuvre du projet?
3. Comment appréciez-vous vos relations/partenariats avec l'équipe du projet ?
4. Quelles autres actions pensez-vous importante pour la scolarisation des enfants en âge scolaire? (Assainissement, AME, appuis, etc.)
5. Quelle appréciation faites-vous des activités des CAF ? Et quel est votre appui en direction de ces derniers ?
6. Quelle appréciation faites-vous des activités des AME ? Et quel est votre appui en direction de ces derniers ?
7. Quelles sont les difficultés auxquelles vous avez été confrontés pour l'accompagnement du projet ?
8. Quelles mesures avez-vous prises pour y remédier ?
9. Quelles sont les recommandations que vous formulez pour la suite du projet ?

PROJET WALLINDE « AIDER LES AUTRES »

Evaluation finale et capitalisation

Sollicitation de contribution des responsables du projet

Veillez indiquer en format libre vos commentaires, remarques, observations et suggestions, comme contribution à cette évaluation/capitalisation du projet Walindé

- 1) A votre connaissance et autant que vous avez pu vous forger une opinion en participant aux activités du projet, quels sont les principaux succès, échecs, forces, faiblesses, opportunités et menaces du projet Walindé ?

<u>Succès</u>	<u>Echecs</u>
<u>Forces</u>	<u>Faiblesses</u> -
<u>Opportunités</u>	<u>Menaces</u> -
<u>Vos commentaires</u>	

--

2) Ya-t-il des activités non prévues et réalisées ? Des activités prévues et non réalisées ? Quelles justifications à ces écarts ?

3) A votre connaissance et autant que vous ayez pu vous forger une opinion en participant à la mise en œuvre des activités du projet, comment apprécierez-vous ?

Votre appréciation sera une note comprise entre 1 et 5, avec l'échelle 1=très faible, 2=faible, trois=passable, 4=bien et 5=très bien. Justifiez à chaque fois votre réponse.

Comment apprécierez-vous :

1. Méthodologie de conception et formulation du projet	1	2	3	4	5
Justification :					

2. Implication des acteurs de terrain à la conception et formulation du projet	1	2	3	4	5
Justification :					

3. Document du projet	1	2	3	4	5
Justification :					

4. Pertinence du projet aujourd'hui. Dans quelle mesure le projet est adapté et répond aux besoins des cibles ?	1	2	3	4	5
Justification :					

5. Cohérence du projet (et notamment cohérence des objectifs entre eux ; cohérence des moyens juridiques, humains et financiers comparés aux objectifs, caractère adapté des outils élaborés et utilisés pour répondre aux objectifs du projet)	1	2	3	4	5
Justification :					

6. Participation des partenaires Caractère adapté du processus de recrutement/sélection des partenaires - implication et participation des partenaires	1	2	3	4	5
Justification :					

7. Sélection des prestataires Processus de sélection des prestataires adapté au projet (acteurs impliqués, lourdeur du processus, ...)	1	2	3	4	5
Justification :					

8. Sélection des relais communautaires/animateurs et autres acteurs de terrain Processus de sélection des animateurs du projet (critères de choix, lourdeur du processus, ...)	1	2	3	4	5
Justification :					

9. Sélection des bénéficiaires Processus de sélection des bénéficiaires du projet (critères de choix, lourdeur du processus, ...)	1	2	3	4	5
Justification :					

10. Mise en œuvre du projet Qualité de la mise en œuvre – Planification des activités - Suivi-évaluation – Bonne gouvernance - Direction /impulsion - Déroulement du projet	1	2	3	4	5
Justification :					

11. Atteinte des objectifs quantitatifs et qualitatifs (évolutions constatées de la réalité sociale vs objectifs du projet)	1	2	3	4	5
Justification :					

12. Efficacité du projet (les effets/résultats propres du projet sont-ils significatifs ? les besoins visés ont-ils été satisfaits ?)	1	2	3	4	5
Justification :					

13. l'Effizienz du projet : Dans quelle mesure les ressources sont-elles converties en résultats de façon économe ? les résultats du projet sont-ils à la mesure des moyens engagés ?	1	2	3	4	5
Justification :					

14. Niveau de prise en compte du genre dans la formulation du projet, les objectifs, les activités et dans la mise en œuvre du projet ;	1	2	3	4	5
Justification :					

15. Synergie d'action entre les acteurs du projet et les parties prenantes (circulation des informations, ...)	1	2	3	4	5
Justification :					
-					

4) Quelles sont les principales leçons apprises (au plan de la conception, de la planification, de l'organisation opérationnelle pour la mise en œuvre, du suivi-évaluation, ...) ?

5) Quels sont les principaux aspects à capitaliser dans ce projet ?

6) Quelles principales recommandations formulez-vous pour le projet Walindé ?

Caractéristiques des répondantes, enquêtes auprès des femmes bénéficiaires de l'alphabétisation fonctionnelle

Catégorie		Hina	Mokolo	Ensemble
Tranche d'âge	18-24	10,77%	10,48%	10,59%
	25-29	13,85%	12,38%	12,94%
	30-34	15,38%	13,33%	14,12%
	35-39	10,77%	17,14%	14,71%
	40-44	13,85%	15,24%	14,71%
	45-49	10,77%	14,29%	12,94%
	50-54	15,38%	8,57%	11,18%
	55 à plus	9,23%	8,57%	8,82%
Handicap	Non	100,00%	99,05%	99,41%
	Oui	0,00%	0,95%	0,59%
Niveau scolaire	Primaire	40,00%	40,00%	40,00%
	Sans niveau	60,00%	51,43%	54,71%
	Secondaire	0,00%	8,57%	5,29%
Statut marital	Marié(e)	80,00%	76,19%	77,65%
	Célibataire	4,62%	1,90%	2,94%
	Divorcé(e)	4,62%	2,86%	3,53%
	Union libre	0,00%	9,52%	5,88%
	Veuf (ve)	10,77%	9,52%	10,00%
Activité principale	Agriculture	76,92%	50,48%	60,59%
	Autre à préciser	0,00%	9,52%	5,88%
	Commerce	23,08%	38,10%	32,35%
	Couture	0,00%	1,90%	1,18%
Langue	Français	0,00%	11,43%	7,06%
	Ffuldé	96,92%	71,43%	81,18%
	Hinaré	3,08%	0,00%	1,18%
	Mafa	0,00%	17,14%	10,59%
Total général		100%	100%	100%

Caractéristiques des répondantes, enquêtes auprès des sinistrés de Yagoua

Modalité		Fréquence
Sexe	Féminin	72,34%
	Masculin	27,66%
Tranche d'âge	18-24	12,77%
	25-29	12,06%
	30-34	16,31%
	35-39	12,77%
	40-44	9,22%
	45-49	9,93%
	50-54	9,22%
	55 à plus	17,73%
Handicap	Non	97,16%
	Oui	2,84%
Niveau scolaire	Primaire	26,24%
	Sans niveau	42,55%
	Secondaire	28,37%
	Supérieur	2,84%
Statut marital	Marié(e)	73,76%
	Célibataire	4,26%
	Divorcé(e)	4,26%
	Union libre	0,71%
	Veuf (ve)	17,02%
Activité principale	Agriculture	53,19%
	Artisanat	0,71%
	Autre à préciser	17,02%
	Commerce	21,28%
	Couture	4,96%
	Enseignement	1,42%
	Pêche	0,71%
	Tradi-praticien	0,71%
Langue	Français	28,37%
	Ffuldé	45,39%
	Massa	26,24%
Total général		100,00%

Caractéristiques des parents et des enfants enquêtés sur l'EHA

Tableau 21 : Caractéristiques des parents

Catégorie		Femme	Homme	Ensemble
Tranche d'âge	45-49	18,45%	14,29%	16,51%
	18-24	5,95%	3,40%	4,76%
	25-29	9,52%	6,80%	8,25%
	30-34	16,67%	7,48%	12,38%
	35-39	19,64%	14,97%	17,46%
	40-44	13,10%	17,01%	14,92%
	50-54	8,93%	20,41%	14,29%
	55 à plus	7,74%	15,65%	11,43%
Département/arrondissement	Mayo Danay	27,98%	23,13%	25,71%
	Yagoua	100,00%	100,00%	100,00%
	Mayo Tsanaga	42,86%	57,82%	49,84%
	Hina	34,72%	81,18%	59,87%
	Mokolo	65,28%	18,82%	40,13%
	Mayo-Kani	29,17%	19,05%	24,44%
	Kaélé	100,00%	100,00%	100,00%
Handicap	Non	98,21%	93,20%	95,87%
	Oui	1,79%	6,80%	4,13%
Niveau scolaire	Primaire	38,10%	42,86%	40,32%
	Sans niveau	48,81%	21,09%	35,87%
	Secondaire	11,90%	31,29%	20,95%
	Supérieur	1,19%	4,76%	2,86%
Statut Marital	Marié(e)	80,36%	91,84%	85,71%
	Célibataire	1,79%	5,44%	3,49%
	Divorcé(e)	1,19%	0,68%	0,95%
	Union libre	4,76%	2,04%	3,49%
	Veuf (ve)	11,90%	0,00%	6,35%
Activité principale	Agriculture	70,83%	80,27%	75,24%
	Autre à préciser	5,95%	6,80%	6,35%
	Commerce	19,05%	2,04%	11,11%
	Couture	1,19%	0,68%	0,95%
	Élevage	0,00%	1,36%	0,63%
	Enseignement	2,98%	8,84%	5,71%
Langue	Français	16,07%	40,82%	27,62%
	Ffuldédé	44,05%	44,90%	44,44%

	Guiziga	0,00%	1,36%	0,63%
	Mafa	13,69%	2,72%	8,57%
	Massa	16,07%	6,80%	11,75%
	Moundang	9,52%	3,40%	6,67%
	Toupouri	0,60%	0,00%	0,32%
Ensemble		53,33%	46,67%	100%

Caractéristiques des enfants

Catégorie		Femme	Homme	Ensemble
Tranche d'âge	06-10	24,40%	20,98%	22,45%
	11-15	60,71%	70,98%	66,58%
	16-20	14,88%	8,04%	10,97%
Département/arrondissement	Mayo Danay	25,00%	30,36%	28,06%
	Yagoua	100,00%	100,00%	100,00%
	Mayo Tsanaga	43,45%	51,34%	47,96%
	Hina	63,01%	66,09%	64,89%
	Mokolo	36,99%	33,91%	35,11%
	Mayo-Kani	31,55%	18,30%	23,98%
	Kaélé	100,00%	100,00%	100,00%
Handicap	Non	99,40%	99,55%	99,49%
	Oui	0,60%	0,45%	0,51%
Niveau scolaire	Primaire	80,95%	87,95%	84,95%
	Sans niveau	0,00%	0,45%	0,26%
	Secondaire	19,05%	11,61%	14,80%
Langue	Français	51,19%	45,09%	47,70%
	Ffuldé	27,98%	36,16%	32,65%
	Mafa	5,95%	3,13%	4,34%
	Massa	11,31%	13,39%	12,50%
	Moundang	3,57%	2,23%	2,81%
Ensemble		42,86%	57,14%	100%

Cibles et techniques de collecte des données

Les cibles et les techniques de collecte de données suivantes ont été retenues.

Domaines	Indicateurs à mesurer	Sources	Cibles	Techniques de collecte	Commentaires
Objectif Spécifique	% des personnes utilisant au moins un service d'eau potable de base	Enquête	Ménage (parents)	Questionnaire	Échantillon
	% d'écoles ayant un lieu désigné pour le lavage des mains où l'eau et le savon sont présents et les latrines propres	Visite des écoles	Lieux	Observation	Échantillon
	Nombre de personnes (homme, femme,) utilisatrices des services financiers formels ou informels sur les zones ciblées (désagrégé par type de service - formel / informel)	Documentation du projet	Fichiers des AVEC	Exploitation de fichiers	
Résultat 1 :	Nombre de micro-assurances au niveau des communes appuyées et/ou mis en place par le projet	Micro-assurance PF/CTD	Membres du bureau de Micro assurance Entretien individuel	FGD Mixte Entretien individuel.	Faire les 4
	Nombre de personnes (F, H, f, g) ayant rapporté des actes de violence (ou des risques d'actes de violence) en allant à la collecte de l'eau ou au moment de la collecte	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ménage (parents) ▪ CGPE ▪ AME 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ménage (parents) ▪ CGPE ▪ AME 	Questionnaire FGD Mixte CGPE FGD AME	L'étude de base a cherché le % et pas le nombre +FGD/Entretiens
	% des femmes ayant des postes clés au sein des comités de gestion / du bureau communal de la micro-assurance des points d'eau	<ul style="list-style-type: none"> ▪ CGPE ▪ Bureau de Micro assurance 	Membres du bureau de Micro assurance	Bureau de Micro assurance	

Domaines	Indicateurs à mesurer	Sources	Cibles	Techniques de collecte	Commentaires
	≠ de personnes (F, H, f, g) qui ont bénéficié de séances de promotion à l'hygiène	Documentation du projet	Rapports de sensibilisation CGPE		
	% des personnes (H,F,f, g) qui ont adoptées au moins 3 bonnes pratiques en matière d'EHA	Ménage (parents)			
Résultat 3	% des membres des AVEC ayant augmenté leur capacité d'épargne	Documentation du projet	Fichiers des AVEC		
	% des femmes et des filles qui déclarent avoir confiance en leurs propres compétences en négociation et en communication	Enquête FGD	Femmes bénéficiaires des CAF Moniteurs CAF	Questionnaire FGD Moniteurs CAF	HINA et Mokolo Grappes et quotas Sélection des bénéficiaires disponibles

Le rapport d'analyse a renseigné l'indicateur « % des personnes utilisant au moins un service d'eau potable de base ».

Pour renseigner l'indicateur, le rapport de base a collecté les données auprès de 47 écoles, en interrogeant les élèves et les parents.

Principes éthiques dans la collecte et le traitement des données

Ces principes sont les suivants :

Respect de l'éthique

L'équipe chargée de la mission a adopté des mesures susceptibles de garantir au processus une assise éthique, et de protéger la confidentialité et la dignité de ceux qui ont participé à l'étude, notamment, les personnes interrogées et les autres sources d'information. L'équipe chargée de la mission s'est conformée strictement au « code de conduite lié à la sauvegarde des enfants et des jeunes ».

Confidentialité et respect de la personne

Les agents de collecte ont été sensibilisés sur le fait que les interviews devaient se passer dans un cadre confidentiel. Les personnes interrogées dans le cadre de cette évaluation étaient d'ailleurs libres d'accepter ou de refuser l'interview. Il n'était pas question de forcer une personne à répondre au questionnaire ou de lui demander de répondre au questionnaire contre une quelconque récompense.

Implication de toutes les parties prenantes

Il était essentiel de réaliser une cartographie des acteurs concernés ou touchés par l'évaluation, pour que leurs points de vue soient intégrés dans le cadre d'un processus participatif d'évaluation, de façon que leurs besoins soient pris en compte et que les résultats de l'évaluation seraient aisément appropriés et facilement exploitables par les utilisateurs. Cette participation a augmenté le caractère doublement pédagogique du processus aussi bien pour les acteurs du processus évalué que pour les évaluateurs.

Crédibilité de l'équipe d'évaluation

Nous avons veillé à être et demeurer indépendants et dignes de confiance. Cette confiance était essentielle pour le succès de l'opération. La base de notre crédibilité, c'était :

- nos compétences sur les thématiques du projet à évaluer ;
- nos compétences en méthodologie de l'évaluation ;
- notre connaissance des enjeux, des acteurs, de la région de mise en œuvre du projet;
- notre expérience antérieure dans les missions similaires ;
- notre sensibilité aux phénomènes interculturels, aux principes de protection de l'enfant et la prise en compte du genre ;
- la garantie de la transparence dans le processus d'évaluation, avec une rigueur quasi scientifique dans les analyses, l'objectivité, l'équité et la justice dans les appréciations ; la confidentialité des informations non publiables collectées.

Crédibilité du processus via l'objectivité de la démarche

Objectivité basée sur des indicateurs quantitatifs et qualitatifs

Pour conserver son objectivité et son caractère systématique, notre approche a évité des jugements de valeur et s'est concentré sur l'observation d'indicateurs qui étaient des signes préétablis que l'on cherchait à reconnaître pour déterminer dans quelle mesure le projet est demeuré pertinent, a été performant et a atteint ses objectifs.

Les types d'indicateurs suivants ont été considérés : indicateurs d'intrant, de produit, de résultat, d'effet, de durabilité. De plus, nous avons suggéré l'injection de quelques indicateurs de valeur et de culture organisationnelle : sensibilité à l'éthique, sensibilité au genre, au handicap, sensibilité à l'environnement, au niveau de redevabilité (responsabilité à l'égard de soi et de la chose publique). Enfin une combinaison d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs était toujours recherchée.

Pour ce qui a été des changements, leur efficacité a été analysée et croisée avec les perceptions des acteurs clés. Ces dernières étaient particulièrement importantes pour apprécier les chances d'une durabilité de ces changements.

Des analyses fondées sur des faits et des constatations

La démarche s'est reposée sur des principes scientifiques de neutralité et d'exactitude pour éviter des conflits qui pouvaient avoir un impact négatif sur le processus et les résultats. Les analyses ont porté sur des faits et constats et non sur des suppositions et conjectures de la part de l'équipe d'évaluation. Les bases sur lesquelles reposent les jugements de valeur ont été clarifiées dans les techniques et outils de collecte et d'analyse retenus. Aussi souvent que possible, les faits et constatations étaient la base des analyses. Les perceptions des principaux acteurs (concernant les changements en cours, par exemple) représentaient alors aussi des faits et constatations d'ordre qualitatif. Un soin particulier a été alors porté à la réduction des biais afin que les éléments retenus pour l'analyse puissent respecter ces critères.

Optimisation permanente de la qualité des données et conclusions

L'équipe d'évaluation a privilégié les analyses croisées d'informations validées par triangulation (vérification de la validité de l'information auprès de trois sources indépendantes). La triangulation a été abondamment utilisée pour constituer une base d'informations systématiques, valides, représentatives, fiables, composées à la fois des données quantitatives que qualitatives. En cas d'information contradictoire, l'équipe a cherché à collecter d'autres informations pour approfondir sa compréhension de l'élément en question.

Les conclusions devaient être pertinentes, les recommandations réalistes, validées par les acteurs, faisables et liées aux résultats attendus. Les indicateurs, analyses et conclusions étaient aussi souvent que possible désagrégés et spécifiés selon le genre, la catégorie d'acteurs, les thématiques, etc.

Objectifs/résultats	Indicateurs à mesurer	Cibles	Baseline	Evaluation
Objectif Spécifique : Améliorer la couverture en eau potable et l'accès aux services d'épargne et de crédit pour les femmes et les jeunes dans les communes de Mokolo, Hina, Touloum, Kaélé	% des personnes utilisant au moins un service d'eau potable de base	51%	41%	100%
	% d'écoles ayant un lieu désigné pour le lavage des mains où l'eau et le savon sont présents et les latrines propres	24%	19%	100%
	# de personnes (homme, femme) utilisatrices des services financiers formels ou informels sur les zones ciblées (désagrégé par type de service - formel / informel)	60% des personnes ciblées dans Résultat 3 : 1242 personnes		1885
Résultat 1 : La gouvernance communautaire et	# de micro-assurances au niveau des communes appuyées et/ou mis en place par le projet	4	3	4

communale des infrastructures de base (points d'eau, latrines, hygiène) est améliorée afin de garantir un accès accru, équitable et sécurisé à l'eau potable autour des écoles des communes de Mokolo, Hina, Touloum et Kaélé	# de personnes (F, H, f, g) ayant rapporté des actes de violence en allant à la collecte de l'eau ou au moment de la collecte	13%	13%	15,27%
	% des femmes ayant des postes clés au sein des comités de gestion / du bureau communal de la micro-assurance des points d'eau		17%	50%
Résultat 2 : les élèves (filles, garçons) et les parents (hommes, femmes) le personnel des écoles ont amélioré leurs connaissances et adopté des bonnes pratiques en matière d'EHA.	≠ de personnes (F, H, f, g) ayant bénéficié de séances de promotion à l'hygiène	5400	0	59716
	% des personnes (H, F, f, g) ayant adoptées au moins 3 bonnes pratiques en matière d'EHA	50%	20%	100%
Résultat 3 : les capacités d'épargne des femmes et des jeunes membres des AVEC sont renforcées.	% des membres des AVEC ayant augmenté leur capacité d'épargne	60% des personnes ciblées dans Résultat 3 : 1242 personnes	91,78% (soit 1140 personnes)	619
	% des femmes et des filles qui déclarent avoir confiance en leurs propres compétences en matière de négociation et en communication	40% des femmes membres des AVEC	20% femmes membres des AVEC	71%

Tableau 13: Perception des parents et enfants sur quelques dimensions en lien avec l'eau l'EHA

		Ménages Parents			Enfants		
		Femme	Homme	Ensemble	Femme	Homme	Ensemble
Participation à une sensibilisation l'eau et l'hygiène au cours des 6 derniers mois	Non	14,29%	15,65%	14,92%	8,33%	9,82%	9,18%
	Oui	85,71%	84,35%	85,08%	91,67%	90,18%	90,82%
Fréquence de participation	Moyenne	3,28	2,16	2,76	2,88	3,52	3,25
	Maximum	12	6	12	30	50	50
Auteur de la sensibilisation	CARE	73,21%	68,71%	71,11%	75,60%	76,34%	76,02%
	AME	17,26%	8,84%	13,33%	32,14%	23,21%	27,04%
	Commune	8,33%	10,88%	9,52%	0,00%	1,79%	1,02%
	Radio	7,74%	12,24%	9,84%	0,00%	0,89%	0,51%
	Staff de l'école				15,48%	21,88%	19,13%
	Agents de santé communautaire	2,38%	6,80%	4,44%			
	Relais communautaire	0,60%	2,72%	1,59%			
Moyens de sensibilisation	Par les Affiches	51,19%	53,74%	52,38%	66,67%	69,20%	68,11%
	Par les agents terrains	80,95%	74,83%	78,10%	64,88%	59,38%	61,73%
	Par les enseignants	13,10%	19,05%	15,87%	70,24%	68,75%	69,39%
	Par les élèves	3,57%	6,80%	5,08%	11,31%	9,82%	10,46%
	Par AME et RC	3,57%	3,40%	3,49%	5,36%	3,13%	4,08%
	Par les Parents				2,38%	1,79%	2,04%
	Par les Agents de santé communautaire	1,19%	0,68%	0,95%			
Contenu de la sensibilisation	Prévention de la Covid-19	59,52%	59,86%	59,68%	55,36%	55,36%	55,36%
	Hygiène corporelle	71,43%	71,43%	71,43%	76,79%	79,91%	78,57%
	Hygiène de l'environnement	64,88%	70,07%	67,30%	72,02%	65,63%	68,37%
	Stockage de l'eau	36,90%	35,37%	36,19%	33,33%	26,34%	29,34%
	Transport et traitement de l'eau de boisson	36,90%	30,61%	33,97%	29,17%	22,32%	25,26%

		Ménages Parents			Enfants		
		Femme	Homme	Ensemble	Femme	Homme	Ensemble
	Lavage correct des mains	63,69%	65,31%	64,44%	73,81%	73,21%	73,47%
	Hygiène menstruelle de la jeune fille	59,52%	37,41%	49,21%	52,98%	30,80%	40,31%
	Lutte/prévention contre le cholera	48,81%	40,82%	45,08%	47,62%	34,82%	40,31%
Perception des menstrues							
	Une maladie des femmes	5,36%	4,08%	4,76%	7,74%	7,59%	7,65%
	Un signe d'impureté	2,98%	2,04%	2,54%	1,19%	0,00%	0,51%
	Quelque chose de normal	57,74%	34,69%	46,98%	47,02%	23,21%	33,42%
	Signe pour éviter les garçons	5,36%	2,04%	3,81%	3,57%	1,34%	2,30%
Expérience de violence subie au forage							
	Non	90,48%	71,43%	81,59%	88,69%	86,16%	87,24%
	Oui	9,52%	28,57%	18,41%	11,31%	13,84%	12,76%
Type d'agression							
	Autres	0,00%	0,68%	0,32%	0,00%	0,45%	0,26%
	Physique	2,38%	4,76%	3,49%	5,36%	4,91%	5,10%
	Verbale	6,55%	19,73%	12,70%	5,95%	8,48%	7,40%

Annexe 4 : Critères d'évaluation et questions correspondantes

L'évaluation finale porte sur les critères d'évaluation la pertinence, l'efficience, l'efficacité et la durabilité et vise à répondre aux questions d'évaluation suivantes :

La pertinence du projet :

- Quelle a été la contribution du projet en termes de réponses aux besoins spécifiques des populations ?
- Dans quelle mesure la réponse proposée par le projet a permis de couvrir les besoins des bénéficiaires dans les écoles et en communauté ?
- Dans quelle mesure le projet a-t-il intégré des approches pour assurer l'accès des femmes, filles, hommes et garçons y compris les acteurs locaux (responsables sectoriels de l'Etat, responsables communaux, etc.) aux activités du projet ?
- Dans quelle mesure les stratégies, approches et mécanismes de gestion des activités du projet ont été appropriés et sont fiables ?
- Quel est le niveau d'ancrage du projet avec les instruments nationaux et internationaux en matière de santé, de lutte contre les violences basées sur le genre (VBG) ?

L'efficience du projet :

- Quelle est la pertinence des méthodologies et approches employées dans la mise en œuvre du projet ?
- Comment les différentes activités ont utilisé les ressources disponibles pour atteindre les résultats prévus (outputs) en maximisant la qualité, la quantité et le planning ?
- Quel est le rapport coût – efficience de l'action menée ainsi que les différentes options qui auraient permis d'obtenir de meilleurs résultats ?

L'efficacité du projet :

- Dans quelle mesure le projet a-t-il atteint les résultats prévus ? L'évaluation s'est basée notamment sur les indicateurs du projet, les résultats de l'étude de base et les rapports d'activité du projet et études thématiques réalisées dans le cadre du projet. ;
- Quel est le rapport coût – efficacité de l'action menée ainsi que les différentes options qui auraient permis d'obtenir de meilleurs résultats ?
- Quel est le niveau de satisfaction des différents acteurs vis-à-vis des résultats et de l'approche d'intervention du projet ?
- Quelle est la contribution du projet dans l'amélioration des instances de gestion de l'eau au niveau communautaire et communal ?

La durabilité du projet :

- Dans quelle mesure les changements positifs au niveau des groupes d'impact peuvent-ils perdurer et se développer après la fin du projet ?

- Est-ce que les obstacles / barrières spécifiques liées au genre ont été pris en compte (participation à la prise de décision, prise de décision dans le ménage, etc.) ?
- Quels sont les facteurs clés susceptibles d'influencer la durabilité du projet ?
- Dans quelles mesures les acteurs de terrain et les structures mise en place se sont-ils appropriés la méthodologie d'intervention du projet ? ;

